

COMMUNE
DE LUTRY

Année 2016

Rapport
de gestion
de la Municipalité

Préavis n° 1234/2017

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2016.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

Administration générale, Finances et Gérances	Jacques-André CONNE, Syndic
Aménagement du territoire et bâtiments	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Municipal
Travaux et Domaines, Services Industriels et informatique	Charles MONOD, Municipal
Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses	Claire GLAUSER, Municipale
Sécurité et Mobilité	Kilian DUGGAN, Municipal

CONSEIL COMMUNAL	page 1
MUNICIPALITE	page 11
ADMINISTRATION GENERALE	page 15
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET JEUNESSE	page 37
FINANCES ET GERANCES	Page 55
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page 57
BATIMENTS COMMUNAUX	page 81
TRAVAUX ET DOMAINES	page 97
POLICE	page 141
SERVICE DU FEU	page 153
SERVICES INDUSTRIELS	page 161

CONSEIL COMMUNAL (Législature 2016-2021)

Conseillers en activité au 31 décembre 2016 - **Président : Olivier RODIEUX**

PLR LES LIBERAUX-RADICAUX (43 sièges)

- Patrick AEBY
- Cédric ALBER
- Pascal BARONE
- Jakob BIRCHER
- Etienne BLANC
- Sylvia BLANC-MARGUERAT
- Andreas BOHREN
- Michel BORNET
- Magali BURDET
- Nicole BUTTY
- Yves CHAPERON
- Charles CHAPPUIS
- André CHRISTINAT
- Charlotte CLERC
- Annick DIRAC
- Michel DURUZ
- Alexandre GAY
- Crescenzo GELORMINI
- Christophe GESSNER
- Bruno GREGOIR
- Bernard HAGIN
- Serge JAUNIN
- Jean-Daniel JAYET
- Sylvain KRAYENBÜHL
- André KUDELSKI
- Jean-Samuel LEUBA
- Nathalie MARGUERAT
- Philippe MARTIN
- Pascal METRAUX
- Philippe MINGARD
- Michel MONOD
- Camille MOSER
- Olivier PASCHOUD
- Jacques PATUREL
- Claudia RICCI BOVIER
- Pierre ROBERT
- Fabrice ROD
- Sébastien ROD
- Olivier RODIEUX
- Philippe SANDOZ
- Philippe SORDET
- Patrick SUTTER
- Aurélie WOHLHAUSER

PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE (14 sièges)

- Denis AGUET
- Prune AGUET
- Alain AMY
- Gaston ASPER
- Catherine DESAULES
- Françoise GRETILLAT-BAHON
- André LIECHTI
- Catherine PERROTTET
- Mical RAPPAZ
- Marie-Claude ROSSI
- Cédric SCHAER
- Claude WEBER
- Monique WEBER-JOBE
- Marc-Eric WIRTH

LES VERTS LUTRY (11 sièges)

- Chantal BELLON RACINE
- Pierre BONJOUR
- Gilles COTTET
- Christian LANZREIN
- Sylvie MOROSZLAY
- Rose-Marie NOTZ
- Denis RICHTER
- Dominique ROULET
- Alessandra SILAURI
- Karim VALENTE
- Christian VAN SINGER

INDÉPENDANTS & VERT'LIBÉRAUX (9 sièges)

- Olivier BRIDEL
 - Jean-François CHAPUISAT
 - Cindy FREUDENTHALER
 - Vincent HOFER
 - Ludovic PASCHOUD
 - François PITTET
 - Raymond SUDAN
 - Guy WOLFENSBERGER
 - Marc WOLFENSBERGER
-

UDC UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (8 sièges)

- Darel CEDRASCHI
- Axel KUONEN
- Daniel OCHS
- Claude-Albert PERRET
- Jean-Marc PILLOUD
- Corinne ROUSSY
- Christophe SONDEREGGER
- Rémy SULZER

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Président:	Olivier RODIEUX
1er vice-président:	Alain AMY
2e vice-président:	Cédric ALBER
Secrétaire (hors-conseil):	Maria-Pilar BRENTINI
Secrétaire suppléant:	Guy WOLFENSBERGER
Scrutateurs:	Christophe SONDEREGGER et Michel BORNET
Scrutateurs suppléants:	Vincent HOFER et Philippe MARTIN

Commission de gestion 2017 (exercice 2016)

Président	Philippe SANDOZ
Membres	Prune AGUET
	Cédric ALBER
	Jean-François CHAPUISAT
	Annick DIRAC
	Michel DURUZ
	Axel KUONEN
	Christian LANZREIN
	Camille MOSER
	Jacques PATUREL
	Cédric SCHAER

COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL (législature 2016-2021)

Commission des finances

Président	Christophe GESSNER
Membres	Denis AGUET Etienne BLANC Michel BORNET Magali BURDET Alexandre GAY Sylvain KRAYENBUHL Rose-Marie NOTZ Ludovic PASCHOUD Rémy SULZER Claude WEBER
Délégué municipal	Jacques-André CONNE, syndic

Commission des affaires immobilières

Président	Jean-Samuel LEUBA
Membres	Pierre BONJOUR Nicole BUTTY Annick DIRAC Bernard HAGIN Olivier PASCHOUD Jean-Marc PILLOUD François PITTET Marie-Claude ROSSI
Délégué municipal	Jacques-André CONNE, syndic

Commission des récusations

Président	Michel MONOD
Membres	Gilles COTTET Catherine DESAULES Corinne ROUSSY Raymond SUDAN

Commission de recours en matière d'impôt

Président	Patrick SUTTER
Membres	Alain AMY Sylvie MOROSZLAY Corinne ROUSSY Guy WOLFENSBERGER

Commission des affaires régionales et intercommunales

Présidente	Monique WEBER
Membres	Chantal BELLON-RACINE Sylvia BLANC-MARGUERAT Cindy FREUDENTHALER Bruno GREGOIR Serge JAUNIN Philippe MARTIN Daniel OCHS Jacques PATUREL

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Président	Fabrice ROD
Membres	Olivier BRIDEL Françoise GRETILLAT Philippe MARTIN Dominique ROULET Corinne ROUSSY Aurélie WOHLHAUSER
Délégué municipal	Jacques-André CONNE, syndic

Commission consultative d'urbanisme

Président	Jean-Michel HENNY, avocat*
Membres professionnels	Eric FREI, architecte* Pierre LACHAT, architecte* Anne-Catherine JAVET, architecte*
Membres du Conseil	Cindy FREUDENTHALER André LIECHTI Jean-Marc PILLOUD Dominique ROULET Philippe SORDET
Délégué municipal	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	LEUBA Jean-Samuel, avocat*
Membres du Conseil	Christian LANZREIN Gaston ASPER Darel CEDRASCHI Jakob BIRCHER Guy WOLFENSBERGER
Membres professionnels	Hans NIEDERHAUSER, architecte* François JOLLIET, architecte*
Délégué municipal	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal

Commission de salubrité

Président	Yves KISSLING, architecte*
Membres	<i>Dominique CHUARD, ingénieur*</i> <i>Thierry REYMOND, médecin*</i>

Commission viticole

Membres	Darel CEDRASCHI Ludovic PASCHOUD Olivier PASCHOUD
Membres professionnels	<i>BONJOUR Emile*</i> <i>CODEREY Paul-Auguste*</i> <i>ROUSSEIL François*</i>
Délégué municipal	Charles MONOD, conseiller municipal

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Président	Yves CHAPERON Karim VALENTE Marc WOLFENSBERGER
Déléguée municipale	Claire GLAUSER, conseillère municipale

Conseil intercommunal de l'APOL

Représentants du Conseil communal de Lutry au Conseil intercommunal:

Membres	Pierre BONJOUR Charles CHAPPUIS Catherine DESAULES Vincent HOFER Serge JAUNIN Olivier PASCHOUD Claude PERRET Mical RAPPAZ Claudia RICCI-BOVIER Charlotte CLERC
---------	---

Commission Donation Anna Krische

Présidente	Claire GLAUSER, conseillère municipale
<i>Membres</i>	<i>Paul ALGENTO, abbé paroisse cath. St-Martin Lutry-Paudex*</i> <i>Andréas BOHREN, président de la colonie de vacances*</i> <i>Yvan LEISER, boursier communal*</i> <i>Jacques PETER-CONTESSSE, directeur des écoles*</i> <i>Catherine PETER, infirmière OMS*</i> <i>Jean-Marc SPOTHELFER, pasteur paroisse Belmont-Lutry*</i>

*= membres hors Conseil communal dans les commissions

En 2016, du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 (législature 2011-2016) puis du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 (législature 2016-2021), le Conseil communal a siégé à 6 reprises, soit:

1^{ère} séance : 14 mars 2016

Assermentations

Ludovic Aguet, du groupe libéral, est assermenté en remplacement de Jean-Daniel Gay.

Préavis municipaux

Adopte, avec un amendement, le préavis municipal suivant :

- 1219/2016 Préavis relatif à la participation financière de la commune à la réalisation par le Tennis Club de diverses rénovations des infrastructures extérieures et d'aménagements complémentaires sur la parcelle communale N° 4306 dite « La Planche au Noyer » à La Croix-sur-Lutry ainsi que le cautionnement de l'emprunt du Tennis Club Lutry nécessaire au financement des travaux précités.

2^{ème} séance : 25 avril 2016

Préavis municipaux

Adopte le préavis municipal suivant :

- 1220/2016 Crédit d'ouvrage pour l'aménagement d'arrêts de bus et le réaménagement de la route des Monts-de-Lavaux

3^{ème} séance : 6 juin 2016

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal suivant :

- 1223/2016 Règlement du Conseil communal

4^{ème} séance : 20 juin 2016

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- les comptes et la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2015
- 1221/2016 Crédit d'ouvrage pour l'assainissement du parking de la Possession

- 1222/2016 2ème crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château (avec un amendement)
- 1224/2016 Indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2016-20121

5^{ème} séance : 25 juin 2016
Cérémonie d'assermentation des Autorités communales

Assermentation au Temple

Le Préfet Daniel Flotron assermente 72 conseillers communaux, le Syndic et les 4 Conseillers municipaux



Séance constitutive

Dans la salle du Conseil, le Préfet assermente 5 Conseillers communaux puis préside à l'élection du Président du Conseil, Olivier Rodieux ainsi que celle de la secrétaire du Conseil, Maria-Pilar Brentini.

Olivier Rodieux, Président, officie pour les élections du bureau du Conseil.

Nominations

Il est procédé à la nomination des commissions suivantes :

- Commission des finances
- Commission de gestion (pour l'exercice 2016)
- Commission des affaires immobilières
- Commission de recours en matière d'impôts
- Commission des récusations
- Commission des affaires régionales et intercommunales

Ainsi que des représentants du Conseil communal aux commissions suivantes :

- Conseil intercommunal de l'APOL
- Conseil d'établissement
- Commission viticole
- Commission consultative d'urbanisme

6^{ème} séance : 3 octobre 2016

Assermentations

11 nouveaux conseillers qui étaient absents lors de la séance du 25 juin 2016 sont assermentés

François Pittet, du groupe Indépendants & vert'libéraux est assermenté en remplacement de Grégoire Jeuffre.

Nominations

En remplacement de Patrick Sutter, du groupe PLR, les conseillers suivants sont élus :

- Michel Duruz à la commission de gestion
- Sylvia Blanc-Marguerat à la commission des affaires régionales
- Philippe Sordet à la commission d'urbanisme
- Charlotte Clerc à la commission intercommunale de l'APOL

Et en remplacement de Grégoire Jeuffre, démissionnaire, François Pittet du groupe Indépendants & vert'libéraux à la commission des affaires immobilières

Préavis municipaux

Adopte les préavis suivants :

- 1225/2016 L'octroi à la Municipalité d'une autorisation de placer les disponibilités de la trésorerie auprès d'établissements et de collectivités suisses autres que celles et ceux prévus à l'art 44 al. 2 de la loi sur les communes (LC)
- 1226/2016 Demande d'octroi à la Municipalité d'autorisations générales pour la législature 2016-2021

7^{ème} séance : 3 décembre 2016

Assermentation

Alessandra Silauri, absente lors des séances du 25 juin et du 3 octobre 2016 est assermentée.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1227/2016 Budget 2017
- 1228/2016 Crédits supplémentaires au budget 2016 de la Bourse communale et des Services industriels
- 1229/2016 Fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021
- 1230/2016 Achat de la parcelle n° 230, propriété de Mme Sophie Copt, sise ch. de Burquenet 30

Postulat

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport le postulat de Claudia Ricci-Bovier demandant la possibilité de mettre en place une démarche participative quant à l'avenir de la circulation et du parcage dans le Bourg et ses environs immédiats.

MUNICIPALITE

(législature 2016-2021, du 1er juillet au 31 décembre 2016)

REPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION

En 2016, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence Jacques-André CONNE, Syndic
Vice-présidence : Claire GLAUSER (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)

ADMINISTRATION GENERALE FINANCES ET GERANCES Suppléant	Jacques-André CONNE Le/la Vice-président/e en charge	Syndic
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS Suppléant	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI Charles MONOD	Municipal Municipal
TRAVAUX, DOMAINES, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE Suppléant	Charles MONOD Pierre-Alexandre SCHLAEPPI	Municipal Municipal
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE JEUNESSE ET PAROISSES Suppléant	Claire GLAUSER Kilian DUGGAN	Municipale Municipal
SECURITE ET MOBILITE Suppléante	Kilian DUGGAN Claire GLAUSER	Municipal Municipale

Secrétaire municipal
Secrétaire municipal adjoint

Denys GALLEY
Georges CROISIER

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2016, elle a tenu 42 séances ordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- Les élections communales
- les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
- incidence de la LAT sur l'aménagement du territoire communal
- le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et les BHNS (bus à haut niveau de service)
- la campagne contre le référendum du parking des Jardins du Château
- l'étude relative à la rénovation de l'immeuble de la Balance à Savuit
- la deuxième phase de rénovation du collège des Pâles
- la modification de la loi sur la protection de Lavaux et le plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux »
- la signalétique
- le développement des relations intercommunales (invitation des Municipalité de Savigny et Paudex)
- la rénovation du parking de la Possession
- la refonte du site internet de la commune
- le développement des structures d'accueil de la petite enfance
- l'accueil de migrants
- la modification du règlement du conseil communal
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la gestion de la circulation et du parcage
- la recherche de locaux pour la voirie
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lutry en collaboration avec les SI de Lausanne avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz, ainsi que d'un stand « Solar Impulse ».
- la consultation de nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises
- la mise à disposition du personnel communal pour le dépouillement des élections communales
- la mise à disposition de locaux et appui financier pour le concept OpenSunday
- l'étude « Autoroute Alternative 2050 »
- l'étude de la mise en place du programme « Cité de l'Energie ».

RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

En 2016, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 12 préavis municipaux
- 8 communications municipales

Manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle a participé

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocations politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Commune. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints évènements ayant lieu à Lutry. Ci-après, nous mentionnons les plus importants auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

26 mai et 6 juin Projection du nouveau film sur Lutry réalisé en 3D par la société NVP Productions à La Croix-sur-Lutry, aux collaborateurs, aux nouveaux habitants et aux conseillers communaux

28 mai Visite de la Commune par la Commission de gestion

4 juin Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Lonay

26 mai Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2015
611 invitations envoyées, 92 participants
Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers
107 invitations envoyées, 21 participants

1^{er} août Fête nationale, avec cortège et discours

31 août Croisière organisée tous les deux ans sur un bateau CGN pour les aînés de Lutry. Sur 2375 invités, 556 étaient à bord.



10-11 septembre Lavaux Passion, manifestation pour la promotion des vins de Lavaux

23-25 septembre Fête des vendanges

8 octobre

Revue du SDIS Ouest-Lavaux



7 décembre

Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés
2157 invitations envoyées, environ 280 participants



Planche des prix au loto des aînés



Une salle du Grand-Pont bien remplie

3 décembre

Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage

9 décembre

Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont

11 décembre

Marché de Noël

ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION

Le Service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la gestion du personnel et des assurances.

Ce service constitue le premier contact avec l'administration communale pour les nouveaux habitants.

ACTIVITES PRINCIPALES DES OFFICES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat de la Municipalité

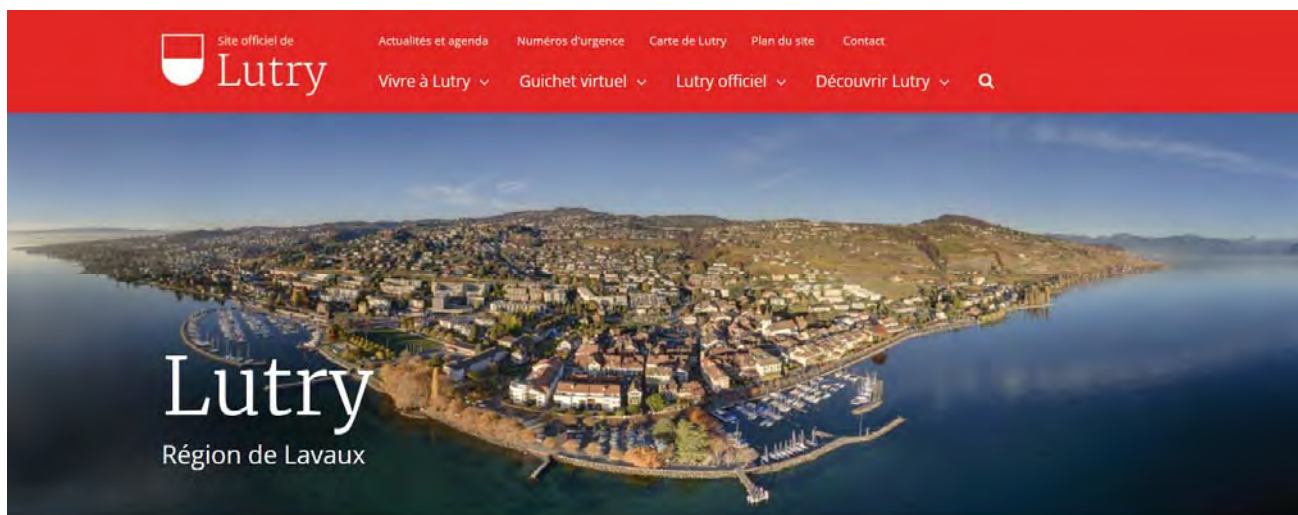
- secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, conciergerie des bâtiments communaux
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- ressources humaines (personnel communal + APOL)
- courrier, classement, archives
- rédaction et archivage des préavis et communications municipales
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières
- préparation des documents en vue de la visite du préfet
- organisation des élections et votations communales.

Greffes municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement
- préavis relatifs aux aliénations d'immeubles
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz

- gestion de l’affichage public culturel
- locations : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salledela Croix (anciennement du Chœur mixte d’Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix et des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2016 : 46 personnes de 80 ans, 29 personnes de 90 ans et 4 personnes de 100 ans et plus
- établissement d’actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions pour l’étude de la musique
- gestion de subventions culturelles et sportives
- organisation du plan canicule
- organisation et coordination des visites touristiques guidées du Bourg
- édition de l’Echomunal 4 fois par an, plus une édition spéciale pour les élections communales
- gestion et mise à jour du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d’impôt selon accord franco-suisse
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal.

INFORMATIQUE



SITE INTERNET WWW.LUTRY.CH

Le 1^{er} septembre 2016 a eu lieu la mise en ligne du nouveau site Internet de la Commune dont l’interface est entièrement compatible avec les formats des tablettes et des smartphones (version « responsive »). 7 éditeurs-contributeurs ont été formés au sein du personnel pour actualiser en permanence le contenu du site. De nombreuses photos ont été prises et intégrées sur le site.

En plus du site internet, l'année 2016 a été marquée en particulier par une consolidation de l'infrastructure réseau. Le développement des outils informatiques et les problèmes légaux nous ont également poussés à revoir complètement le règlement informatique interne qui datait d'une quinzaine d'années.

Tâches courantes:

- Support aux utilisateurs
- Maintenance et mises à jour du matériel (environ 15 serveurs et 55 postes de travail)
- Maintenance et mises à jour des logiciels (environ 60 logiciels différents)
- Installations des nouveaux matériels et logiciels
- Suivi de l'inventaire du matériel informatique
- Elaboration et suivi des budgets
- Contacts avec les fournisseurs
- Mise à disposition d'environ 20% de ressources pour l'Association Police Lavaux (APOL).

Tâches particulières en 2016 :

- Mise en place du nouveau site Internet de la Commune
- Elaboration d'un nouveau règlement informatique entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017
- Câblage du bâtiment des SI et ajout de prises réseau
- Préparation des postes de travail nécessaires aux élections communales.
- Tirage de nouvelles fibres optiques entre les deux locaux serveurs
- Configuration des 2 SAN avec les nouvelles fibres optiques
- Migration du serveur de messagerie Exchange 2010 à Exchange 2016
- Remplacement de l'anti-virus aux services industriels
- Remplacement et configuration du Firewall aux services industriels
- Bibliothèque : Elaboration du budget informatique avec la bibliothécaire
- Coordination informatique pour SAP avec NeoTechnologies et les services industriels
- Participation à différentes séances de présentations de logiciels de gestion communale en vue d'un futur changement
- Nouveau câblage informatique lors de la transformation des locaux du contrôle des habitants
- Bibliothèque - Mises à jour des postes et du serveur
- Installation du gestionnaire de licences pour Geonis
- Elimination et recyclage du matériel informatique obsolète par les Ateliers de l'Unité de Réhabilitation du CHUV
- Remplacement de l'ordinateur portable des archives
- Organisation d'une séance de l'AVRiC (Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux) à Lutry
- Mises à jour du logiciel de gestion communale
- Projet de modification des moyens techniques à la salle Mafli
- Installation et configuration d'un nouvel ordinateur portable aux ateliers des services industriels
- Mise en place d'une connexion à distance pour l'application communale à la direction des écoles
- Mise en place d'une connexion à distance à la Step afin d'améliorer la performance pour l'utilisation de l'application communale et de l'accès à Internet
- Remplacement d'un multifonction (imprimante, copieur, scanner) de la Bourse
- Remplacement d'un multifonction
- Projet de rapatriement de l'infrastructure de la bibliothèque à celle de la Commune. Mise en place d'un serveur d'application de test

- Mise en place d'un dossier commun entre la Commune et l'APOL pour les tâches déléguées à cette dernière
- Mise en place du transfert des mutations du Contrôle des habitants par messagerie à la place de l'impression papier
- Changement du firewall principal de la Commune suite à une panne.

REGISTRE CIVIQUE

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2016, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **7023** (6058 électeurs suisses et 965 électeurs étrangers).



Publication orale dans la cour du Château des résultats des élections communales (1^{er} tour)

INITIATIVES ET REFERENDUMS 2016

	Signatures valables
Initiatives populaires fédérales	
« Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »	176
« Sortons de l'impasse ! Renonçons à établir des contingents d'immigration ! »	367
« Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (Initiative vélo) »	94
« Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »	139
« Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »	148
« Pour la dignité des animaux de rente agricole (Initiative pour les vaches à cornes) »	54
« Davantage de logements abordables »	182
« Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (Initiative contre le mitage) »	85
« Stop aux excès de Via sicura (Pour un régime de sanctions juste et proportionné) »	7
« Pour un congé paternité raisonnable – en faveur de toute la famille »	57
Référendums fédéraux	
« Contre la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens) »	77
« Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile »	32
« Réduire notre armée de moitié ? NON ! »	80
« Contre la loi fédérale du 18 mars 2016 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) »	104
« Contre la modification du 17 juin 2016 du code civil (Droit de l'adoption) »	34
« Contre la RIE III »	43
« Contre la loi sur l'énergie »	38
Référendums cantonaux	
« Non à une pénurie de logements planifiée par la loi »	349
« Contre l'interdiction de la mendicité »	0
Référendum communal	
« Contre le 2 ^e crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château »	1236

VOTATIONS 2016

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
28 février	<i>Votation fédérale</i>	5992 67.84%			
	1) <i>Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »</i>		3970 66.25%	1752 44.13%	2218 55.87%
	2) <i>Initiative populaire du 28 décembre 2012 « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (Initiative de mise en œuvre) »</i>		4014 66.90%	1105 27.53%	2909 72.47%
	3) <i>Initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »</i>		3891 64.93%	1326 34.08%	2565 65.92%
	4) <i>Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)</i>		3976 66.35%	1891 47.56%	2085 42.44%
20 mars	<i>Votation cantonale</i>	6008 44.64%			
	1) <i>Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux</i>		2648 44.07%	2397 90.52%	251 9.48%
5 juin	<i>Votation fédérale</i>	6044 54.95%			
	1) <i>Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »</i>		3209 53.10%	706 22%	2503 78%
	2) <i>Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »</i>		3276 54.20%	579 17.67%	2697 82.33%
	3) <i>Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »</i>		3241 53.62%	660 20.36%	2581 79.64%
	4) <i>Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)</i>		3243 53.66%	2820 86.96%	423 13.04%
	5) <i>Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)</i>		3248 53.74%	2480 76.35%	768 23.65%

25 septembre	<i>Votation fédérale</i> 1) <i>Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »</i> 2) <i>Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus : pour une AVS forte »</i> 3) <i>Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (Lrens)</i>	6050 51.80%	3067 50.69%	1305 42.55%	1762 57.45%
27 novembre	<i>Votation fédérale</i> 1) <i>Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »</i> <i>Votation communale</i> 2) <i>« Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 20 juin 2016 acceptant le préavis municipal No 1222/2016 relatif au 2^e crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château ? »</i>	6067 61.07%	3661 60.34%	1867 51%	1794 49%
		7039 55.7%	3821 54.28%	1793 46.92%	2028 53.08%

ELECTIONS COMMUNALES 2016

<i>Date</i>		<i>Electeurs</i>	<i>Votants</i>	<i>Suffrages</i>
28 février	Election des membres du Conseil communal <i>Législature 2016 - 2021</i>	6959	3775 54.25%	

Liste des élu-e-s (site www.elections.vd.ch)

Rang	Nom et prénom	Parti	Suffrages obtenus
1	CONNE Jacques-André	PLR	2'050
2	MÉTRAUX Pascal	PLR	2'025
3	MONOD Charles	PLR	1'887
4	BLANC-MARGUERAT Sylvia	PLR	1'883
5	CHRISTINAT André	PLR	1'878

Liste des élu-e-s (site www.elections.vd.ch)

Rang	Nom et prénom	Parti	Suffrages obtenus
6	ROD Sébastien	PLR	1'872
7	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre	PLR	1'872
8	WOHLHAUSER Aurélie	PLR	1'869
9	CLERC Charlotte	PLR	1'825
10	PASCHOUD Olivier	PLR	1'793
11	ROD Fabrice	PLR	1'771
12	CLERC Jean-Michel	PLR	1'770
13	AEBY Patrick	PLR	1'767
14	MINGARD Philippe	PLR	1'752
15	RICCI BOVIER Claudia	PLR	1'751
16	SANDOZ Philippe	PLR	1'751
17	LEUBA Jean-Samuel	PLR	1'743
18	BLANC Etienne	PLR	1'739
19	SUTTER Patrick	PLR	1'736
20	KRAYENBÜHL Sylvain	PLR	1'716
21	BARONE Pascal	PLR	1'694
22	KUDELSKI André	PLR	1'691
23	PATUREL Jacques	PLR	1'691
24	MARGUERAT Nathalie	PLR	1'686
25	BURDET Magali	PLR	1'683
26	DIRAC Annick	PLR	1'681
27	SORDET Philippe	PLR	1'679
28	CHAPPUIS Charles	PLR	1'674
29	ROBERT Pierre	PLR	1'670
30	JAYET Jean-Daniel	PLR	1'669
31	GELORMINI Crescenzo	PLR	1'664
32	ALBER Cédric	PLR	1'663
33	GESSNER Christophe	PLR	1'662
34	BIRCHER Jakob	PLR	1'661
35	MONOD Michel	PLR	1'658
36	CHAPERON Yves	PLR	1'654
37	RODIEUX Olivier	PLR	1'645
38	GAY Alexandre	PLR	1'644
39	BUTTY Nicole	PLR	1'639
40	DURUZ Michel	PLR	1'622
41	BORNET Michel	PLR	1'620
42	MARTIN Philippe	PLR	1'615
43	HAGIN Bernard	PLR	1'609
44	GLAUSER Claire	PSIG	1'279

Liste des élu-e-s (site www.elections.vd.ch)

Rang	Nom et prénom	Parti	Suffrages obtenus
45	DUGGAN Kilian	LES VERTS	1'218
46	PASCHOUD Ludovic	I&VL	885
47	RAPPAZ Mical	PSIG	884
48	AGUET Prune	PSIG	882
49	LANZREIN Christian	LES VERTS	859
50	VAN SINGER Christian	LES VERTS	824
51	BONJOUR Pierre	LES VERTS	818
52	SCHAER Cédric	PSIG	808
53	WIRTH Marc-Eric	PSIG	808
54	SILAURI Alessandra	LES VERTS	802
55	ROSSI Marie-Claude	PSIG	786
56	AMY Alain	PSIG	770
57	AGUET Denis	PSIG	768
58	PERROTTET CHARRIERE Catherine	PSIG	742
59	LIECHTI André	PSIG	739
60	DESAULES Catherine	PSIG	737
61	GRETILLAT Françoise	PSIG	732
62	WEBER Claude	PSIG	728
63	WEBER Monique	PSIG	727
64	CHAPUISAT Jean-François	I&VL	715
65	RICHTER Denis	LES VERTS	701
66	BELLON RACINE Chantal	LES VERTS	680
67	FREUDENTHALER Cindy	I&VL	672
68	ROULET Dominique	LES VERTS	671
69	NOTZ Rose-Marie	LES VERTS	668
70	VALENTE Karim	LES VERTS	639
71	MOROSZLAY Sylvie	LES VERTS	633
72	WOLFENSBERGER Marc	I&VL	604
73	HOFER Vincent	I&VL	595
74	WOLFENSBERGER Guy	I&VL	566
75	BRIDEL Olivier	I&VL	548
76	JEAUFFRE Grégoire	I&VL	543
77	SULZER Rémy	UDC	540
78	CEDRASCHI Darel	UDC	532
79	FRIGERIO Michele	UDC	507
80	SUDAN Raymond	I&VL	507
81	KUONEN Axel	UDC	483
82	PILLOUD Jean-Marc	UDC	460
83	PERRET Claude-Albert	UDC	406

Liste des élu-e-s (site www.elections.vd.ch)

Rang	Nom et prénom	Parti	Suffrages obtenus
84	OCHS Daniel	UDC	404
85	ROUSSY Corinne	UDC	396

Dates		Electeurs	Votants	Suffrages	
28 février	Election à la Municipalité 1^{er} tour	6959	3892 55.93%		
	1. CONNE Jacques-André			élu	2236
	2. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre			élu	2050
	3. MONOD Charles			élu	2023
	4. CLERC Jean-Michel				1869
	5. GLAUSER Claire				1412
	6. DUGGAN Kilian				1134
	7. PASCHOUD Ludovic				756
	8. CHAPUISAT Jean-François				591
	9. FRIGERIO Michele				492
20 mars	Election à la Municipalité 2^{ème} tour	6975	2650 37.99%		
	Sont élus :				
	1. GLAUSER Claire				1416
	2. DUGGAN Kilian				1163
	Non élus :				
	1. CLERC Jean-Michel				1004
2. PASCHOUD Ludovic		551			
	M. Jacques-André CONNE est élu tacitement Syndic				

NATURALISATIONS

La Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à **7** reprises durant l'année 2016 et a auditionné **35** candidats à la naturalisation de **19** nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour **33** candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

La Municipalité a, en revanche, suivi les préavis défavorables de la commission et refusé l'octroi de la bourgeoisie à **2** candidats. Ceux-ci ont la possibilité de se représenter dans un délai d'une année, selon les dispositions de l'art. 14, al. 2 de la LDCV (Loi sur le droit de cité vaudois).

En 2016, le Canton a accordé le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à **95** candidats de Lutry :

Pays	Naturalisation ordinaire art. 8 LDCV	Naturalisation facilitée art. 22 LDCV *)	Naturalisation facilitée art. 25 LDCV **)	
Allemagne	8	1		9
Belgique	4			4
Brésil	1			1
Bulgarie	1			1
Chine	2		1	3
Espagne			3	3
Etats-Unis	1	1		2
France	20	4		24
Grande-Bretagne	1	2	1	4
Grèce	2	2		4
Inde		2		2
Irlande		3		3
Italie	6	2	6	14
Luxembourg			1	1
Ouzbékistan		1		1
Pays-Bas	1		1	2
Portugal	5		3	8
Slovaquie	3			3
Suède	3			3
Tunisie			1	1
Ukraine	1			1
apatride	1			1
Total	60	18	17	95
2015	29	2	7	38

*) pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération

***) pour les étrangers nés en Suisse

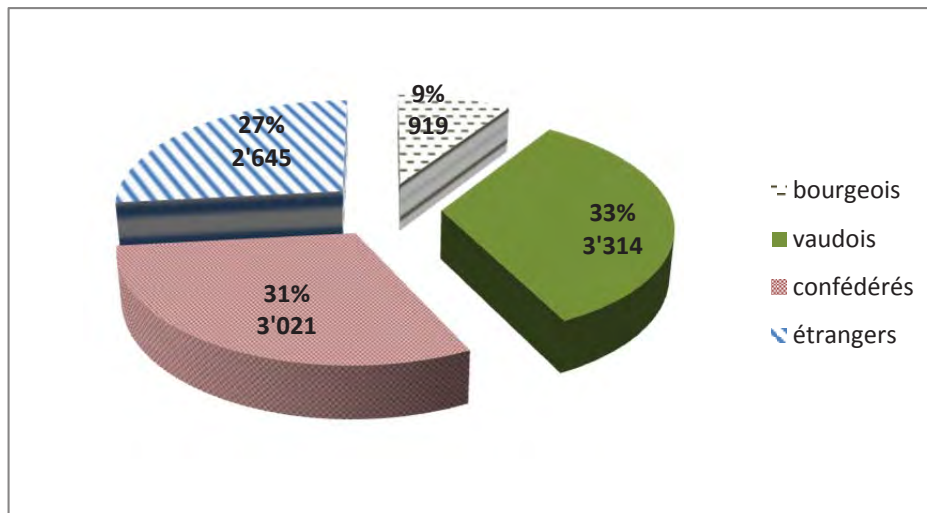
Naturalisations de Confédérés

En vertu de l'art. 30 (naturalisation vaudoise facilitée), respectivement de l'art. 40 (acquisition de la bourgeoisie) de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, ont été accordés à **5** citoyens (2015 : 4).

CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

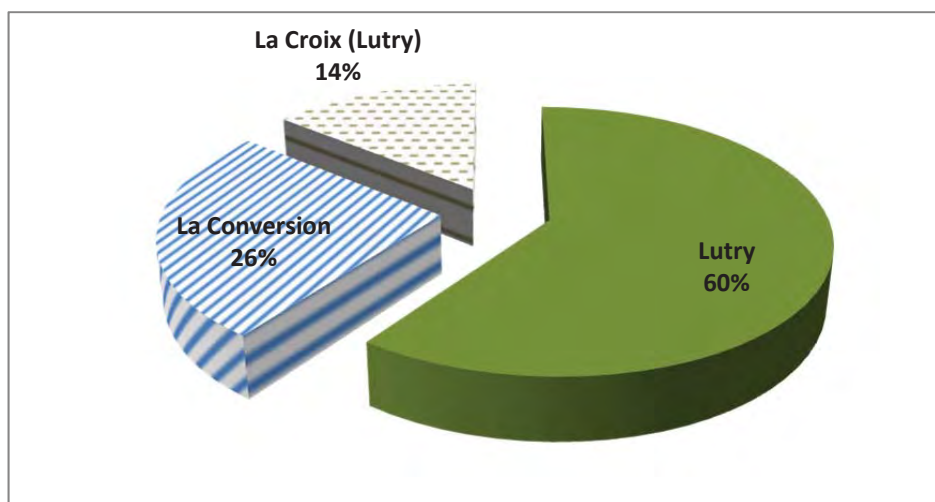
Au 31 décembre 2016, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

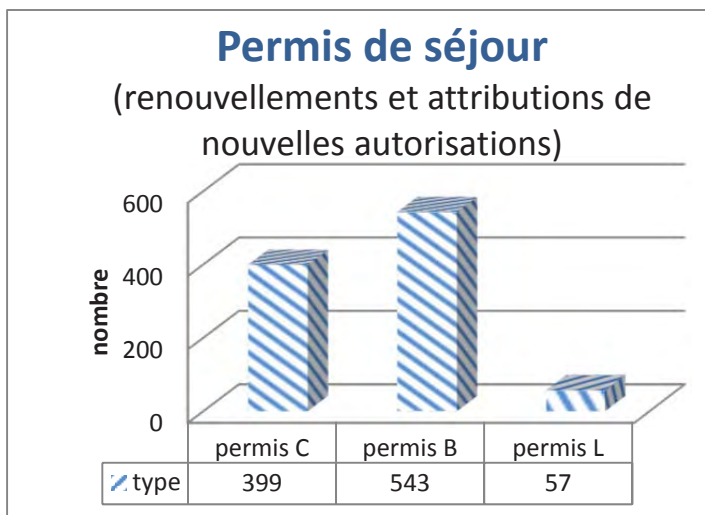
personnes établies	9'899	(+ 101)
personnes en séjour	<u>119</u>	<u>(+ 24)</u>
total	10'018	(+ 125)
	=====	=====



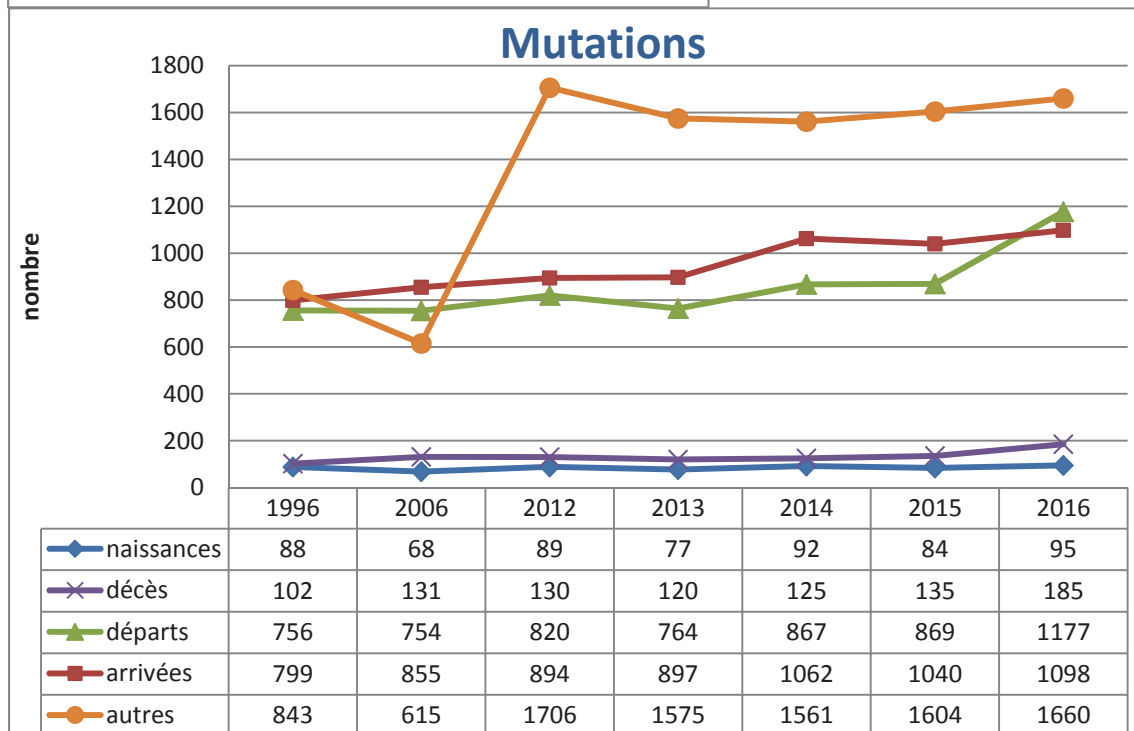
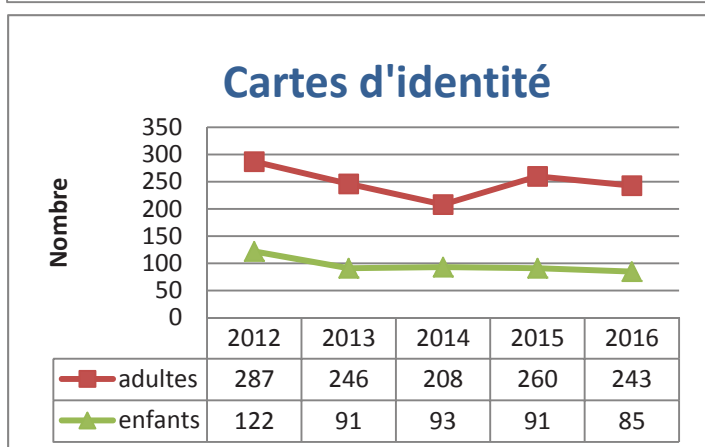
Les 9'899 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

5'946 personnes à 1095 Lutry	(-10)
2'553 personnes à 1093 La Conversion	(+51)
1'400 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry	(+60)



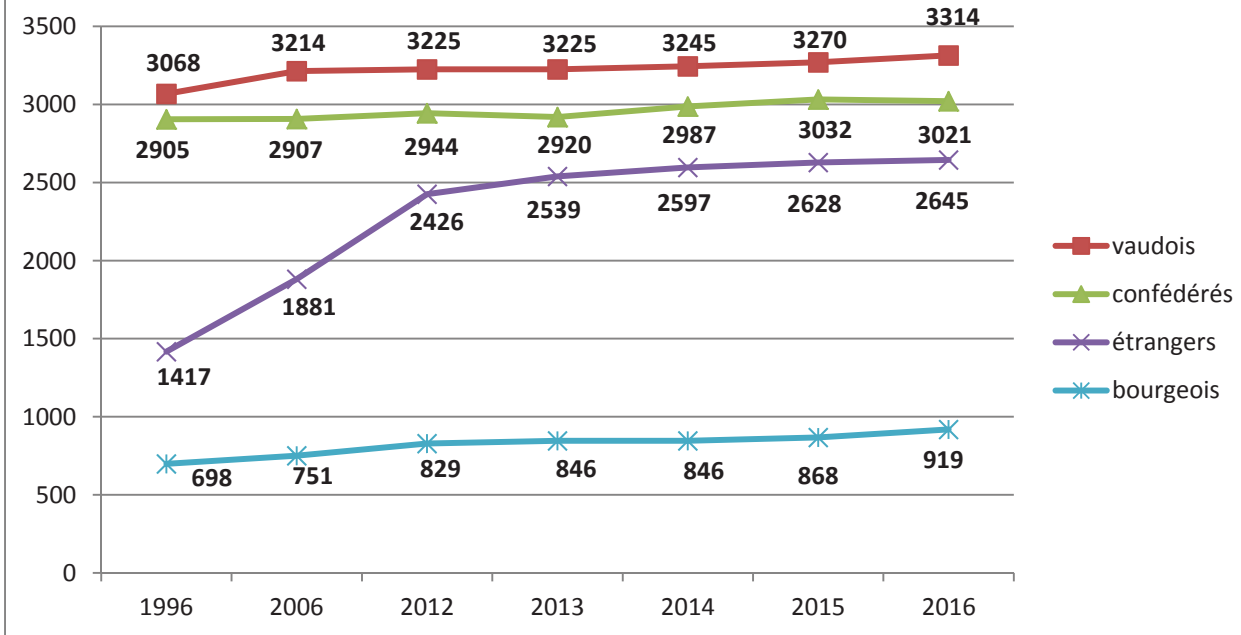


B (à l'année) (- 79)
C(établi.) (- 71)
L (limité) (- 18)

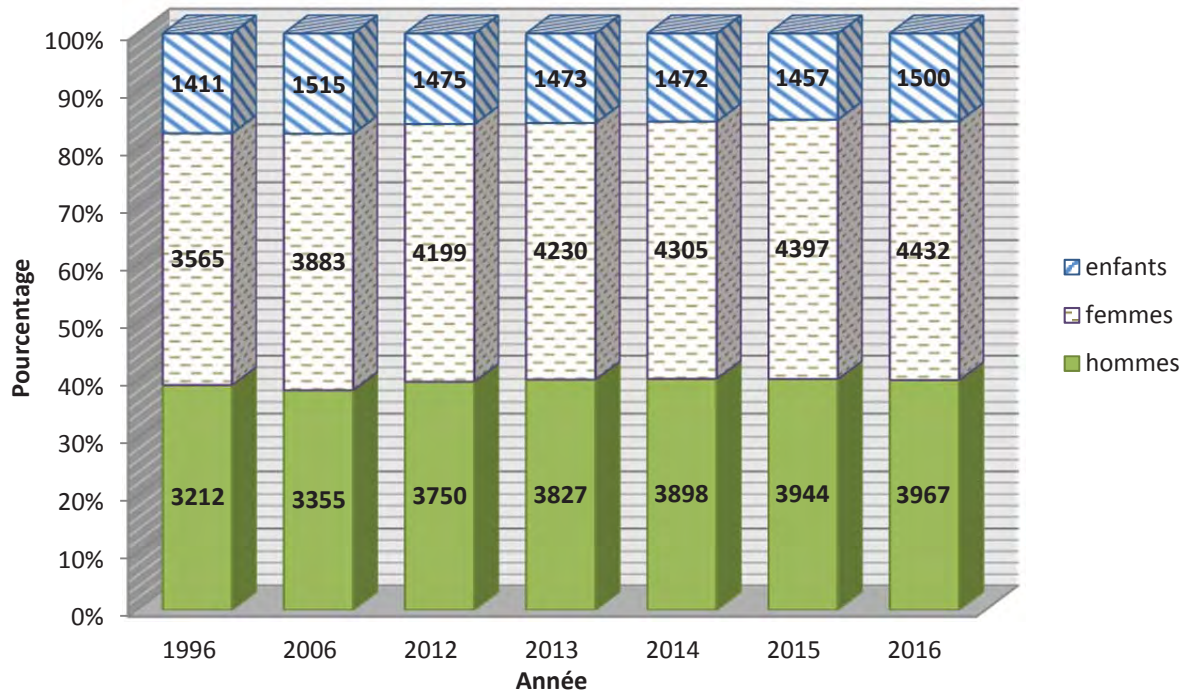


Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc.

Évolution démographique



Répartition de la population

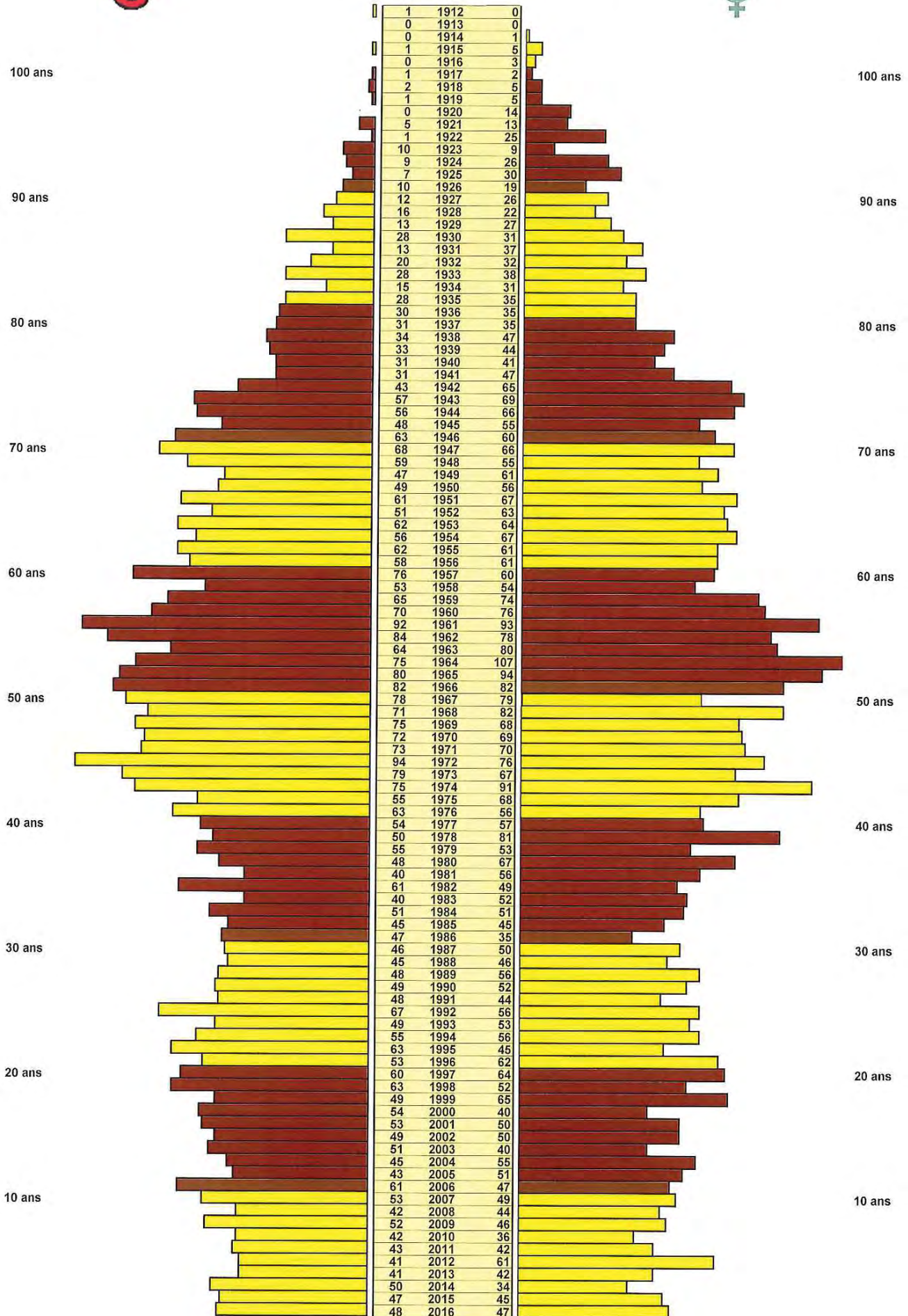


Hommes



LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2016

Femmes



DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE GRATUITS

Le Contrôle des habitants, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, a distribué :

Année	Naissance (80 sacs de 17l)	Jeunes enfants (60 sacs de 17l)	Personnes incontinentes (60 sacs de 17l)
2014	480 rouleaux	1'176 rouleaux	360 rouleaux
2015	528 rouleaux	816 rouleaux	276 rouleaux
2016	664 rouleaux	780 rouleaux	294 rouleaux

VILLA MEGROZ - OCCUPATION

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2016 par 9 expositions de 10 artistes différents, réparties sur 128 jours, soit 18 semaines.

Point « i » d'information

Le Point d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour le Lavaux-Express qui a son propre guichet (plus de 20'615 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2016). Le point d'information touristique s'occupe également de prendre les réservations pour les concerts Bach et de renseigner les clients à ce sujet.

Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges. Afin de fêter les 70 ans de la Fête des vendanges, une classe des écoles de Lutry a représenté le point I. Des prospectus de tout genre ont été distribués ainsi que 250 petits pots de glace.



De plus, un nombre croissant de randonneurs désireux de se balader dans les vignes a été constaté. Les demandes de renseignement concernant la CGN sont également en augmentation.

Env 40'000 dépliants divers ont été distribués comme l'année dernière ainsi que 500 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. 650 touristes ont été

conseillés pour leur séjour dans les différents hébergements à Lutry et de la région. Ce chiffre est légèrement à la hausse par rapport l'année passée.

Les 10 et 11 septembre 2016 a eu lieu à Lutry une manifestation pour la promotion du vin de Lavaux : Lavaux Passion. Le point I a collaboré avec les organisateurs pour la mise en place d'un espace dédié au staff ainsi que la distribution de flyers. Le Point I a notamment été cité dans un article du 24 heures (supplément numéro 207).

Le Point I continue à maintenir une très bonne collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'avec les divers Points d'information touristique. Au début de la saison, il a mis sur pied avec l'aide de Katia Jobin, gestionnaire du Point I de Cully, une séance d'information pour tout le personnel. Cette séance visait à améliorer la qualité du service offert.

La patinoire foraine

La patinoire foraine de Lutry, ouverte de décembre à février, continue d'attirer un grand nombre de familles et d'habitants de la région. Elle fait maintenant partie des habitudes de ces derniers qui apprécient l'activité et le cadre qui l'entoure. La buvette est à nouveau gérée par le point I en collaboration avec la Société de développement.

ARCHIVES COMMUNALES

Classement

Le classement de documents épars et de photographies contemporaines s'est poursuivi, de même que l'élaboration de plusieurs inventaires.

Entrée d'archives

L'imposant fonds d'archives du Chœur Mixte, déposé dans les combles de la Villa Mégroz, a été transféré dans le local d'archives du Château des Rodeurs. Un important tri et un classement minutieux seront nécessaires pour pouvoir consulter avec profit ces nombreux documents.

En deux fois, le Greffe municipal a déposé un mètre linéaire de boîtes d'archives.



Les archives de la police dans un local du collège de Corsy



Les archives du Chœur Mixte à la Villa Mégroz

Archives privées

Il a été enregistré plusieurs dépôts d'archives privées, tels les 22 cahiers de Paul Bastian, pasteur, dont un transcrit par son fils, Jean-Pierre Bastian, contient des souvenirs d'enfance entre 1920 et 1930, témoin d'un Lutry disparu, restituant d'une manière vivante les personnages et les lieux.

De même, M. et Mme Teddy Baer ont déposé les 88 bulletins de la société de conchyliologie qui organisait des expositions et bourses d'échange et de vente à la salle du Grand-Pont durant les années 1979 à 2001

Gérald Burnier a autorisé le scannage de nombreuses cartes postales anciennes très intéressantes.

Consultations, recherches et visites

Plusieurs recherches de photographies anciennes ont été sollicitées par M. Nicolet pour la réalisation d'un film sur Lutry. Une dizaine de recherches ont été effectuées pour des particuliers concernant leurs familles ou leurs bâtiments.

OFFICE DU PERSONNEL

TRAITEMENTS

L'échelle des traitements 2016 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100).

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL) : contrats d'engagement, démissions, AVS, allocations familiales, caisse de pension, accidents, etc.

Un contrat de prévoyance avec la société Profelia couvrant le 2^{ème} pilier des membres actifs de la Municipalité a été mis en place depuis cette année.

Formation

27 collaborateurs tous services confondus ont suivi un cours de « rafraîchissement » des Samaritains

4 collaborateurs ont suivi des cours techniques relatifs au bureau du contrôle des habitants.

1 collaboratrice a suivi un cours WEKA « assurances sociales »

27 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité eau et électricité, soudure, amiante, permis nacelle, etc.)

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

L'apprenti horticulteur-paysagiste et l'agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

Prévention-santé

14 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

MUTATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Départs	30 juin	Matthias Riexinger, fin d'apprentissage forestier-bûcheron
	31 juillet	Arnaud Toscan, fin d'apprentissage forestier-bûcheron avec CFC
	30 septembre	Pierre-Alain Sengstag, électricien aux Services industriels
	30 novembre	Anne-Caroline Traube-Prénat, organiste co-titulaire, retraite
	31 décembre	Sarah Graz, fin d'apprentissage forestière-bûcheronne
	31 décembre	Marc Vuitel, chef jardinier au service de la voirie, retraite
Arrivées	1 ^{er} août	Chris Vargas, apprenti forestier-bûcheron
	26 septembre	Marta Da Sousa, électricienne aux Services industriels
	1 ^{er} décembre	Nenad Djukic, organiste co-titulaire

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2016

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel administratif

Galley Denys

Croisier Georges

Belin Pompilia

Capt Marie-Christine

Crespo Véronique

Meylan Dolores

Böhlen Laurine

Sansonnens Eric

Palma Mathieu

secrétaire municipal et chef du personnel

préposé au Contrôle des habitants, secrétaire municipal adjoint

employée d'administration Contrôle hab.(41 %)

assistante de direction (70 %)

employée d'administration (50 %)

secrétaire-réceptionniste

secrétaire au Contrôle des habitants

informaticien

secrétaire au Contrôle des habitants (90%)

Conciergerie

Cepi Eric M./Mme

Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges

Terrin René, Florence Ganty Collège des Pâles

Mettraux M./Mme Complexe scolaire et culturel de Corsy

Amiguet M./Mme Collège du Grand-Pont

Rodrigues M./Mme Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Rappaz Anne Temple + bibliothèque + salle de la cure

Ogay Claire-Lise Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins

Buache Maurice Collège de Savuit

Décombaz Jean-Luc Château de Lutry

Lopez Béatrice Bâtiment des S.I. + caserne pompiers

Pizzillo Antonio Villa Mégroz, salle de la Croix (ex-Escherins), divers

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert huissier du Conseil communal

Guignard Henri-Louis archiviste communal

Varrin Elodie responsable de la bibliothèque communale (50%)

Vonlanthen Sébastien organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)

Djukic Nenad	organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

FINANCES ET GERANCES

Leiser Yvan	boursier, chef du service Finances et Gérances
Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Hubeaux Julien	secrétaire-comptable à la Bourse
Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS

Personnel administratif et technique

Desaules Eric	chef de service
Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Meienhofer Laurent	architecte
Favrod Nicolas	dessinateur
Gouhier Jean-Baptiste	géomaticien
Rittener Christine	secrétaire (80 %)

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux et Domaines (TRD).

TRAVAUX ET DOMAINES

Pedretti Alfredo	chef de service
Guex Frédéric	adjoint technique
Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

Bujard François	chef de la voirie
Vuitel Marc	contremaître, chef jardinier
Bron Daniel	ouvrier principal
Bron Fernand	ouvrier principal
Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
Frick Pascal	ouvrier qualifié
Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
Julmy Vincent	ouvrier qualifié
Masson Michel	ouvrier qualifié
Privet Pascal	ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
Schneider Christian	ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Rappaz Philippe	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

Giannuzzi David	chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
Bulliard Patrick	ouvrier qualifié

Forêts - vignes

Roch Sébastien	garde-forestier
Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
<i>Bühlmann Daniel</i>	<i>vigneron-tâcheron</i>

CANTINES SCOLAIRES – surveillance et service (temps partiels)

Duruz Christiane (secrétaire)	Merminod René
Aguet Philippe	Parra Maria-Dolores
Andrianjafy Rea	Pasco Maria Elena
Antille Daniela	Pehm Edith
Arcoria Brigitte	Peyon Agustina
Bottini Sophie	Vuarraz Fabienne
Dumas Yvette Christine	Woodtli Gorett
Fischer Lucie	Wyss Colette
Lassueur Corinne	

SERVICES INDUSTRIELS

Leumann Yves	chef de service
Warpelin William	responsable d'exploitation
Imesch Arlette	adjointe adm. et technique (90 %)
Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Franco Chantal	secrétaire (80%)
Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Macherel Josiane	secrétaire
Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
De Sousa Marta	électricienne
De Sousa Magalhaes Hugo	monteur réseau eau et gaz
Defossé Jacky	installateur sanitaire
Ehrel François	opérateur SIT-SIG
Perez Neutel Pedro	ouvrier
Richard Julien	ouvrier qualifié
Spadanuda Carlo	électricien
Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié

APPRENTIS

La Commune forme 8 apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

Antunes Cynthia	apprentie employé de commerce, 2 ^{ème} année
-----------------	---

Gonseth Vincent	apprenti employé de commerce, 3ème année
Ademi Learta	apprentie employé de commerce, 3ème année
Sumi Christen	apprentie employée de commerce 3ème année
Cavin Andréanne	apprentie employée de commerce, 1ère année à l'APOL
Vargas Chris	apprenti forestier-bûcheron 1ère année
Mantel Luc	apprenti agent d'exploitation 3ème année
Pellanda Clément	apprenti horticulteur-paysagiste 2ème année

RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale	12	2	20	2
Finances et gérances	3	2		
Aménagement du territoire	6	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	3	3
Cantines scolaires	-	-	17	0
Services Industriels	18	0	0	1
TOTAL	65	4	40	7

Remarques :

ADM	Plein temps : le nombre comprend un secrétaire à 90%
ATB	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %
TRD	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %
S.I.	Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Au cours de l'année 2016, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur notre site internet :

Poste	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Employés cantine scolaire	15	5
Géomaticien	12	3
Electricien de réseau	4	2

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage)

AFFAIRES SOCIALES

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre désormais 14 communes, de par la fusion des communes de Ferlens et de Mézières, avec l'intégration de celle de Carrouge, sous la nouvelle dénomination de « Jorat-Mézières ».

Suite aux élections des autorités communales, la conduite politique est toujours assurée par un comité de direction (7 membres) sous la présidence de Muriel Preti, Conseillère municipale à Mézières.

Claire Glauser, Conseillère municipale de Lutry fait partie du comité. Alain Perreten assume la direction générale et opérationnelle. Le conseil intercommunal se réunit en principe et au minimum deux fois par année, notamment pour les comptes et le budget.

Les missions sont définies par les dispositions légales et les directives d'application. La structure chapeaute aussi les tâches des Agences d'assurances sociales (AAS). Les lieux de consultation se trouvent à Pully, Oron, Epalinges et Lutry. Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

L'AAS de Lutry traite aussi les dossiers des habitants de Bourg-en-Lavaux. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions. L'agence est gérée par la préposée, Antoinette Nania, secondée par Sara Burgdorfer.

TRANSPORT HANDICAP

En 2016, le service de Transport handicap a effectué 273 courses pour un total de 56 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 10'481.-.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

<i>AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
<i>Demandes d'aide individuelle au logement</i>	26	20
<i>Bénéficiaires</i>	7	8
<i>Aides refusées</i>	16	9
<i>Aides non reconduites</i>	3	2
<i>Montant total des aides octroyées (cantonale et communale)</i>	CHF 14'741.-	CHF 17'116.-
<i>Montant à charge de la Commune de Lutry</i>	CHF 7'370.-	CHF 8'558.-

SUBVENTIONS POUR FRAIS ORTHODONTIQUES

En 2016, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 6'796.-. 9 enfants ont bénéficié des subventions.

ANTENNE PRO SENECTUTE

La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées dans les locaux de l'administration communale, situé à côté du contrôle des habitants.

STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Au 31 décembre 2016, la Structure comptait 25 accueillantes. En cours d'année, 3 AMF ont donné leur congé, soit pour se tourner vers une activité professionnelle à l'extérieur de leur domicile, soit pour se concentrer sur leur propre vie de famille qui s'est agrandie ou simplement pour un départ à une retraite bien méritée.

	2016	2015	2014	2013
Nombre d'AMF agréées au 31.12.2016	25	28	27	23
Nombre d'enfants au 31.12.2016	105	131	132	132
Nombre d'heures d'accueil	97'402	105'688	97'339	93'838

Heures d'accueil des enfants en 2016		AMF agréées en 2016	
Lieu d'accueil	Nbre d'heures	Lieu de domicile	Nbre d'AMF
Pully	60'736.50	Pully	15
Paudex	7'491.30	Paudex	2
Lutry, La Croix	15'311.90	Lutry, La Croix	4
Belmont	13'863.20	Belmont	4
Total	97'402.90	Total	25

Des informations complémentaires se trouvent sur le site <http://www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/education-ecoles/petite-enfance/>

FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

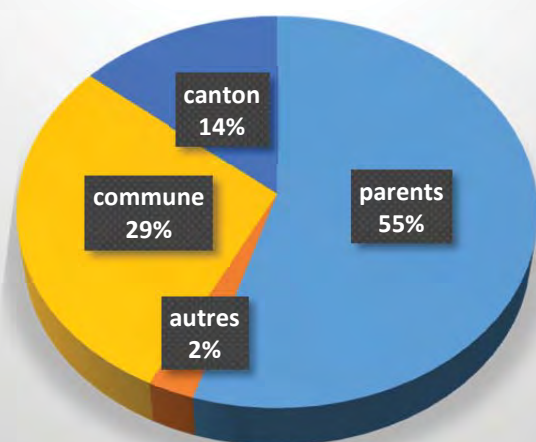
GARDERIE DES MOULINS ET GARDERIE DE LA TOFFEYRE.

La garderie des Moulins a mis à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « grands », jusqu'en juillet 2016. Afin d'augmenter la capacité d'accueil du préscolaire, de nouveaux locaux ont été acquis à la Toffeyre. Depuis août 2016, la garderie des Moulins offre 15 places « bébés » et 14 places « trotteurs », et à la Toffeyre 40 places « grands ».

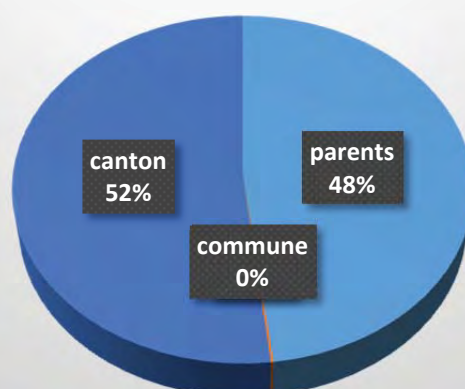
En 2016, 132 enfants ont été accueillis, de 4 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2016 est de 80% aux Moulins et de 74% à la Toffeyre.

La Fondation a bénéficié d'une aide au démarrage cantonale à l'ouverture de la Toffeyre ce qui explique le taux de financement élevé pour le canton. Une aide au démarrage fédérale a aussi été demandée et sera versée en 2017.

Répartition du financement aux Moulins

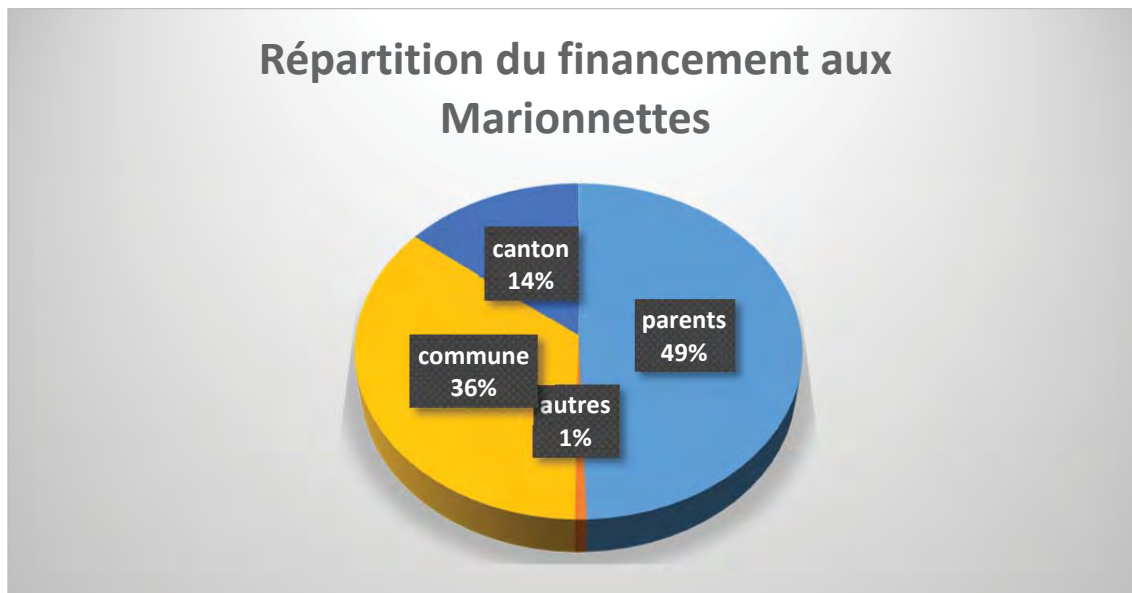


Répartition du financement à la garderie de la Toffeyre



UAPE DES MARIONNETTES

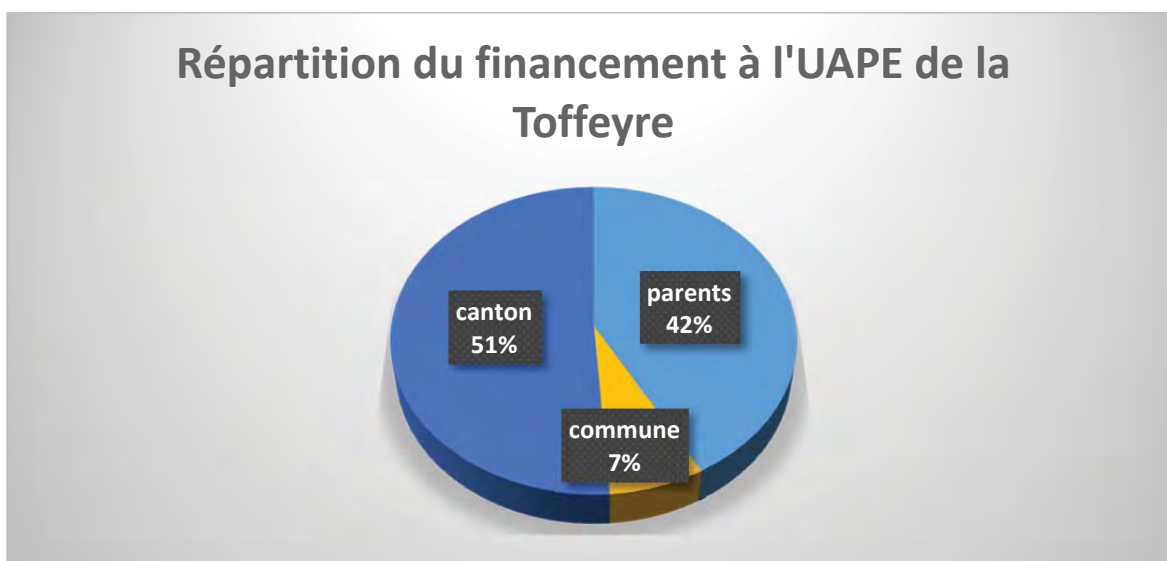
Cette structure offrait 36 places d'accueil pour des enfants de 1P à 4P ouvertes durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. Depuis août 2016, la capacité d'accueil a été augmentée et passe à 45 places. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. 105 enfants ont été accueillis pendant les vacances scolaires, dont 31 enfants de Belmont. Le taux d'occupation, est de 55%.



UAPE DE LA TOFFEYRE

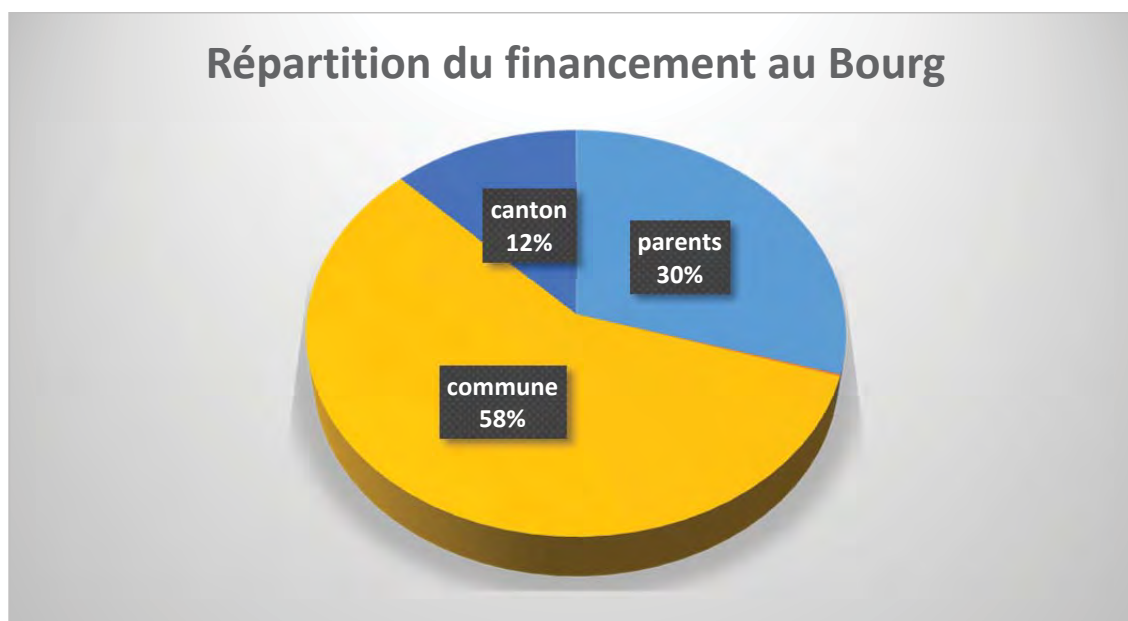
Depuis août 2016, cette structure offre 36 places d'accueil pour des enfants de 1P à 4P ouvertes durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. 34 enfants ont été accueillis. Le taux d'occupation, est de 53%.

Pour l'UAPE de la Toffeyre la Fondation a bénéficié de l'aide cantonale au démarrage en 2016 et l'aide fédérale au démarrage sera versée en 2017.



ESPACE BOURG

Suite à l'ouverture de la Toffeyre depuis août 2016, cette structure offre 30 places d'accueil pour des enfants de 5P à 8P durant les 38 semaines scolaires le matin et l'après-midi. Le repas de midi est organisé par la cantine dans les locaux loués par la Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse. Durant les vacances, les enfants peuvent être accueillis à l'UAPE des Marionnettes ou à la Toffeyre. 76 enfants ont été accueillis. Le taux d'occupation est de 55 %.



PASSEPORT-VACANCES

Chaque année, depuis plus de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2016, 60 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 17 ont bénéficié du passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry a proposé les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey et matchs d'improvisation théâtrale.

M. Jacques Musy qui a organisé les séances de tir au petit calibre et enchanté de nombreux jeunes tireurs pendant de très nombreuses années a pris une « retraite » méritée.

ACHAT D'ŒUVRES D'ART

La Municipalité n'a acquis aucune œuvre d'art en 2016.

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

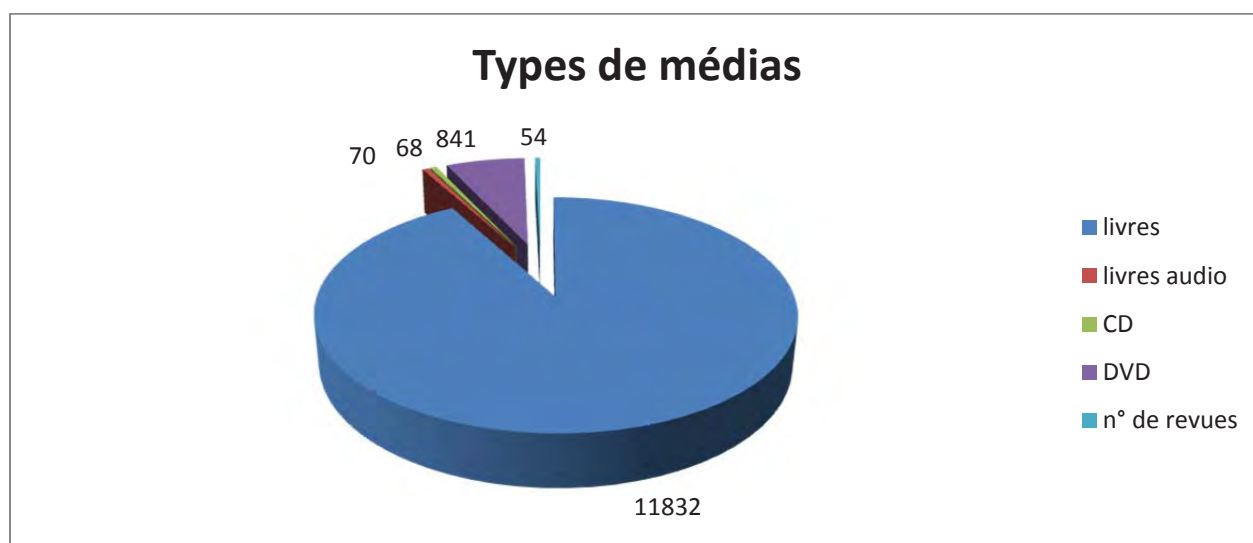
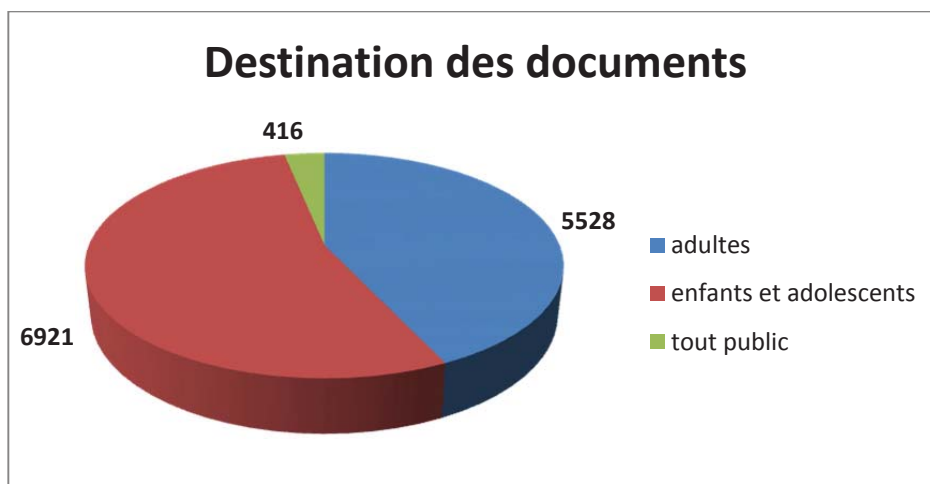
Ressources humaines

15 bénévoles assurent le prêt et l'équipement des livres.

La bénévole Aline Dewarrat a suivi la formation donnée par la CLP (Communauté de travail des Bibliothèques suisse de Lecture Publique), afin d'acquérir les connaissances de base en bibliothéconomie. Elle a travaillé à la Bibliothèque à raison de 6h par semaine environ pour compléter sa formation. Elle passera son examen à la fin du mois de janvier 2017.

Les collections

Le 31 décembre 2016, ce sont 12865 documents qui occupaient les étagères de la Bibliothèque.

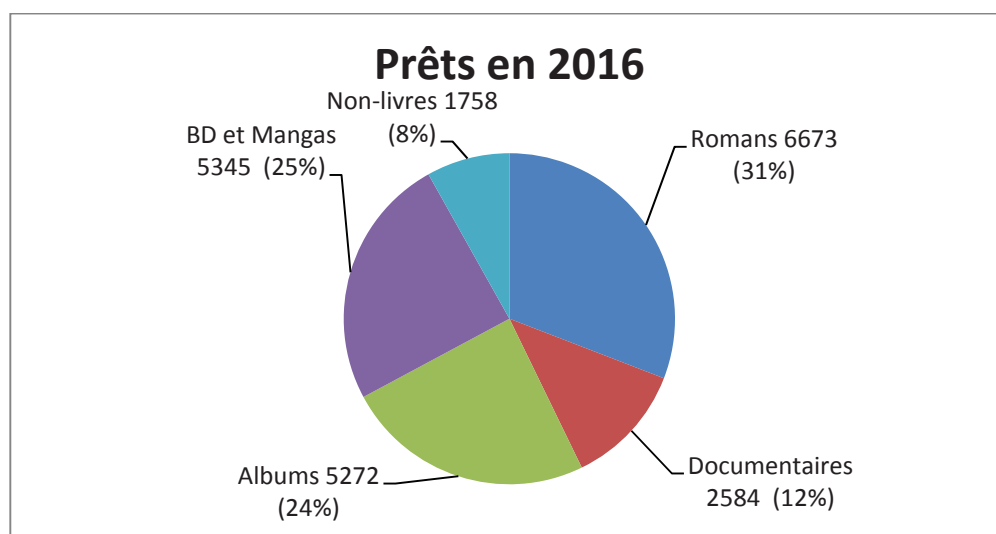


En juillet et août, il a été procédé au renouvellement des collections avec Bibliomedia : 102 documents à grands caractères ont été empruntés (92 romans et 10 documentaires) ainsi que 20 livres audio.

La bibliothèque a reçu de nombreux dons de romans en anglais et allemand en 2016 et de ce fait ne sont empruntés à Bibliomedia que des livres destinés aux enfants. Ainsi, 15 albums en anglais et 15 albums en allemand ont rejoint les collections pour une année environ. Le nombre de prêts de documents de ces collections Bibliomedia reste toujours un peu anecdotique (38 tous documents confondus). Cela s'explique par la spécificité même de ces documents qui, à la base, n'engendrent pas une grande demande.

Prêts

Le nombre de prêts pour 2016 s'élève à 21632, contre 20109 en 2015.



Parmi tous ces prêts, 2471 ont fait l'objet d'un ou plusieurs rappels (2786 en 2015).

Inscriptions, comptes lecteurs

Au 31 décembre 2016, le nombre de lecteurs inscrits à la Bibliothèque s'élève à 1291 (1424 en 2015). Parmi eux : 517 adultes, 21 collectivités (classes, garderies) et 753 enfants. Sur ces 1291 lecteurs, 610 ont été actifs (619 en 2015) : 228 adultes, 9 collectivités et 373 enfants.

Comme mentionné dans notre rapport précédent, les comptes des lecteurs qui ne sont plus venus à la Bibliothèque depuis 5 ans ou plus sont éliminés. Ce travail a été fait en 2016 : 286 comptes ont été annulés (117 adultes, 169 enfants).

En 2016 il y a eu 152 nouveaux lecteurs (117 en 2015) : 53 adultes, 98 enfants et une collectivité.

Comptes de lecteurs et catalogue en ligne

L'année passée, le nombre de recherches sur le catalogue en ligne s'est élevé à 2194 (2358 en 2015). Cela fait une moyenne de 7 recherches par jour.

411 lecteurs se sont connectés à leur compte (332 en 2015).

236 prolongations (211 en 2015) et 10 réservations (7 en 2015) ont été faites en ligne.

Animations

Né pour lire : Tous les deuxièmes mercredis du mois (sauf vacances scolaires), ce sont entre 1 et 7 enfants qui se sont réunis à la Bibliothèque en 10h et 11h en compagnie d'un parent ou d'un proche.

Samedi des Bibliothèques vaudoises : le 5 mars 2016 a eu lieu le Samedi des Bibliothèques vaudoises, sur le thème « Savez-vous planter les choux ». Pour l'occasion, 13 enfants ont participé à notre animation.

Fête des vendanges : Comme chaque année, la Bibliothèque a tenu un poste lors du rallye de la Fête des vendanges le 24 septembre 2016.

Contes : la Nuit du conte a eu lieu le 11 novembre, sur le thème « Ultrasecret ».

Newsletter : En novembre 2011, la Bibliothèque envoyait sa première Newsletter à quelques 25 inscrits. Nous en sommes maintenant à notre 23^{ème} Newsletter, et le nombre d'inscrits s'élèvent à 101.

Accueil des classes et des garderies : La Bibliothèque accueille toujours régulièrement des garderies et des classes, qui viennent emprunter des livres. Les garderies des Moulins et des Ouistitis, l'UAPE

du Bourg, de même que 6 classes enfantines et une classe de primaire ont également fréquenté la bibliothèque.

Echomunal : la bibliothèque écrit un article pour chaque édition de l'Echomunal. L'occasion de présenter les animations à venir, d'annoncer des nouveautés comme l'adhésion à la plateforme ebibliomedia (voir ci-dessous), et de présenter notre livre coup de cœur.

Les livres numériques (ebooks)

Depuis avril 2016, en association avec [Bibliomedia](#), la Bibliothèque offre à ses lecteurs la possibilité d'emprunter des livres numériques (ebooks). Cela se fait via la plateforme eBibliomedia. La Bibliothèque paie à Bibliomedia un montant annuel qui correspond à 2% du budget dédié aux nouvelles acquisitions, les lecteurs profitent gratuitement de ce service.

En quelques chiffres : 45 personnes se sont inscrites à ce service. Etonnement, les personnes intéressées par ce service ont en moyenne 55 ans et plus. En effet, nous pensions attirer plutôt un jeune public, mais il s'avère que dans la plupart des bibliothèques membres d'ebibliomedia, la moyenne d'âge se situe autour de 50-55 ans. Il faut dire que l'offre pour les jeunes et les enfants est encore assez limitée. Les 45 lecteurs inscrits ont empruntés 456 livres numériques depuis le mois d'avril 2016.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Le rôle du Conseil d'Établissement est de « permettre l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Celui-ci s'est réuni lors de 5 séances en 2016. Les 16 membres des 4 groupes qui le composent représentants les écoles, autorités locales, CLEM, Bibliothèque, Colonie de Lutry et UAPE et parents d'élève se disent satisfaits d'avoir pu échanger des informations et donner leurs points de vue sur des thèmes tels que :

- Règles de vie du réfectoire scolaire
- Cantine et pique-nique
- Surveillance des enfants
- Règlement des transports
- Règlement de l'école
- Horaires scolaires
- Avancement des différents chantiers et projets sur les bâtiments scolaires

Le CET remplit son rôle de plateforme d'échanges en permettant à chacun de comprendre les contraintes rencontrées par les autres, de faire des propositions et d'apporter un point de vue extérieur au groupe concerné, ce qui a été vivement apprécié. Plusieurs membres du CET sont régulièrement interpellés par la population pour avoir des explications sur l'un ou l'autre des thèmes cités ci-dessus.

Les membres du CET espèrent que Lutry accueillera dans un avenir proche une Association de Parents d'Elèves afin que les parents des 800 élèves de notre commune soient plus formellement représentés.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE 2016

1. COÛTS DE FONCTIONNEMENT

1.1. PRINCIPES GENERAUX

Depuis l'année 2014, l'école a passé de la loi scolaire du 12 juin 1984 à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les compétences et responsabilités des communes et subséquemment les dispositions financières sont régies par les art. 27 à 30 et l'art 132 (LEO).

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la Commune.

1.2. AIRE DE RECRUTEMENT

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

Actuellement, 4 élèves domiciliés à Lutry (VP) se rendent à l'établissement scolaire de Pully, Option spécifique Latin.

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes, le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement CHF 1'300.- par élève primaire ou secondaire (nouveau tarif entré en vigueur cette année). Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2016-17, 16 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Élèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Centre-Lavaux : 1 Pully/Paudex/Belmont : 1 Lausanne-Béthusy : 1 Lausanne-Elysée : 3

Élèves scolarisés à Lutry, venant de :

Maracon : 1 Aran-Vilette : 2 Savigny : 2 Paudex : 2 Riex : 2 Grandvaux : 1

2. TRANSPORTS SCOLAIRES

2.1 REPARTITION DES ELEVES

La Commune de Lutry compte 1058 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 828 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (y.c. 10 enfants provenant d'autres communes)
- 10 enfants inscrits dans d'autres établissements scolaires
- 11 enfants inscrits dans une institution spécialisée
- 218 enfants inscrits dans des écoles privées
- 1 enfant scolarisé à domicile

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL

Au 31 décembre 2016, la répartition des 828 élèves de Lutry se présente comme suit :

Collèges	élèves	%		élèves	%
Grand-Pont	242	29.22	dont transportés	86	35.54
Les Pâles	120	14.49	dont transportés	54	45.00
Corsy	164	19.80	dont transportés	98	59.76
Savuit	38	4.58	dont transportés	35	92.11
La Croix	264	31.88	dont transportés	239	90.53

Soit au total **828** élèves (100%) dont 512 élèves transportés (61.84%)

2.2 COUT DES TRANSPORTS 2016

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires (et primaires : 10%) se rendant à Pully et Puidoux (bons mobilis)	CHF	9'234.00
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires		655'416.75
- Bus scolaire Lutry : classes primaires		655'416.75
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine		103'813.45
- Factures MICROGIS secondaires		20'365.10
- Factures MICROGIS primaires		20'365.10
Total	CHF	1'464'611.15

3. ACTIVITES DIVERSES

3.1 DEVOIRS SURVEILLES

Selon l'art. 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

1-6P

GRAND-PONT - de 15h35 à 16h35
Lundi - 2 groupes totalisant 22 él. /
Mardi - 1 groupe de 11 él. /
Jeudi - 2 groupes totalisant 19 él.

CORSY - de 15h35 à 16h35

Lundi - 1 groupe de 5 él. /
Mardi - 1 groupe de 5 él. /
Jeudi - 1 groupe de 7 él.

7-8P et 9-10ème

LA CROIX - de 12h30 à 13h30
Lundi - 1 groupe de 18 él. /
Mardi - 2 groupes totalisant 37 él.
Jeudi - 2 groupes totalisant 20 él.

La participation demandée aux parents est de :
 CHF 70.- par année pour une fois par semaine
 CHF 140.- par année pour deux fois par semaine
 CHF 210.- par année pour trois fois par semaine

3.2 CAMPS DE SKI 2016

Du 11 janvier au 4 mars 2016, 20 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 6^{ème} année primaire à la 10^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 369 élèves - 27 maîtres – 60 moniteurs, ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine.

Coûts

Prix demandé : **CHF 192.-** avec une réduction de CHF.10.-/par enfant s'il y a 2 enfants d'une même famille qui partent en camp (hiver ou printemps/automne) durant l'année scolaire (réduction de CHF 40.- dès 3 enfants en camp durant l'année scolaire).

Participation moyenne des parents : CHF 183.07

Coût réel par élève (tout compris): CHF 359.76

Participation communale : CHF 57.63

Participation de l'État : CHF 119.05

La participation de l'État aux camps a fait l'objet d'une nouvelle directive (2015). Cette dernière invite désormais les communes, sur décompte présenté par l'établissement scolaire, à facturer à l'État les frais engendrés par le personnel - au bénéfice d'une formation reconnue - qui encadre les élèves. Au final, la participation de l'État est donc plus élevée.

Le prix de revient est de CHF 360.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de CHF 192.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne des parents par enfant se monte ainsi à CHF 183.-, celle de l'État à CHF 119.- et celle de la Commune à CHF 58.-.

Historique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de classes	21	20	21	19	17	15	18	20
Nombre d'élèves	399	386	383	363	288	273	325	369
Coût total par élève	324	324	326	357	381	361	349	360
Participation moyenne des parents	167	161	161	172	170	171	169	183
Participation communale	97	105	105	122	141	118	147	58
Participation de l'État	59	57	63	63	70	73	32	119
Coût nourriture par personne/jour	8.43	7.49	8.75	10.20	10.62	8.04	8.07	7.83

3.3 ÉCOLE A LA MONTAGNE 2016

6 classes de 1-2P, 4 classes de 5P, 4 classes de 4P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses **du 9 mai au 30 septembre 2016.**

Durée des séjours :

3 camps 1-2P de 3 jours, 2 camps 4P de 4 jours, 2 camps 5P de 5 jours.

Cela représente 268 élèves, 15 maîtres, 35 personnes accompagnantes, 1 cuisinier (qui a participé aux 5 camps)

Coûts

Prix demandé : **CHF 90.- pour les 1-2P, CHF 100.- pour les 4P et CHF 120.- pour les 5P** avec une réduction de CHF 10.- par enfant s'il y a 2 enfants d'une même famille, et de CHF 20.- par enfant dès 3 enfants d'une même famille qui partent en camp (hiver ou printemps/automne) durant l'année scolaire.

PARTICIPATION MOYENNE 2016	Enfant /jour	1-2P – 3 jours	4P – 4 jours	5P – 5 jours
Coût enfant /jour	54.51	163.54	218.05	272.57
Des Parents	moyenne 24.13	84.03	86.15	113.42
De la Commune	moyenne 23.05	57.51	102.56	122.47
De l'Etat	7.33	22.01	29.34	36.68

3.4 ÉDUCATION ROUTIÈRE

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui effectue des passages en 1/2P, 3/4P, 5, 6,7P et 11 VG.

3.5 SERVICE DENTAIRE

De mars à mai 2016, le médecin dentiste, Dr. Karin Kathau, a examiné 743 élèves sur 767 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries ni obturations 562 élèves (75.6 %)
- sans caries, avec obturations 42 élèves (5.7 %)
- avec caries 139 élèves (18.7 %)
- traitements d'orthodontie proposés 134 élèves (18.0 %)
- négligés 13 élèves (1.7 %)
- absents 24 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2012	2013	2014	2015	2016
Sans caries ni obturations	77	77	80	70	75
Sans caries, avec obturations	9	4	6	8	6
Avec caries	14	19	14	22	19
Traitements d'orthodontie proposés	20	16	15	19	18

3.6 SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2016, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

Mardi 17 mai toutes les classes 1-4P (264 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle **Babar et Ferdinand**. Spectacle liant Magie, Musique et Mots.

Coût de la représentation : CHF 2'100.- Participation des élèves : CHF 528.-

Mercredi 30 novembre toutes les classes de 7-8-9-10-11 (369 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle création **Art-en-Ciel d'Isabelle Meyer, violon et direction artistique, « Danse avec le violon »**

Coût de la représentation : CHF 1'944.80

Participation des élèves : CHF 738.-

Lundi 19 décembre 2016 toutes les classes 11 S (82 élèves) ont assisté à Pully à la projection du film **Ma Vie de Courgette**, suivie d'une présentation animée par Elie Chapuis, proche collaborateur du réalisateur

Coût de la représentation : CHF 830.-

Participation des élèves : CHF 164.-

3.7 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition :

- Dr. Karin Bille, médecin scolaire
- Catherine Peter, infirmière scolaire
- Anne-France Nicoulaz Maurice, déléguée à la prévention

Médecin scolaire

La doctoresse scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Elle effectue les vaccinations pour les élèves de 3P et de 9^{ème} année.

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé ») Poste à 50% pour la Commune de Lutry

L'infirmière scolaire :

- offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités sur l'année scolaire 2015-2016

1P	Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé. 17 entretiens parents/enfants
2P	26 entretiens parents/enfants
3P	<u>Vaccinations</u> : 14 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 3 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
7P	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
9ème	<u>Vaccinations</u> : 35 Boostrix (diphtérie, tétanos, coqueluche) 3 Boostrix Polio (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) 47 Hépatite B (2 injections par élève) 22 HPV (cancer du col de l'utérus – 2 injections par élève) 1 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
11ème	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La déléguée à la prévention a pour mission (**en collaboration avec le groupe prévention**) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention :

Enseignants

Programme prioritaire *Prévention des dépendances* : construction avec le groupe de pilotage d'une journée pédagogique.

Présentation lors de la journée pédagogique de la réflexion menée dans les différents groupes de travail avec les enseignants.

Visites de la déléguée dans les conseils de cycle afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

Elèves

1-2-3-4-5-6P Prophylaxie dentaire avec hygiéniste

3, 6, 8P, 10 et 11 S Education sexuelle avec ProFamilia

1-2-3-4-5-6P « Petits déjeuners costauds » en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée

7P- 11S Harcèlement à l'école, passage dans les classes des médiateurs

7 P Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière, déléguée à la prévention, médiateurs visitent chaque classe.

8P Prévention des incivilités et prévention sur le net par la police.

8P Boissons énergisantes-énergétiques. Prévention-débat avec la déléguée.

5-6P, 8P et 10 VG-VP Action innocence - Prévention internet.

4. CANTINES SCOLAIRES

"CORSY-CROQUE - CROC MIDI - LES PÂLES - ESPACE BOURG"

4.1 Préambule

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2016.

4.2 Encadrement

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas, ainsi que d'encadrer les enfants et de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

Cantine de Corsy

- Rea Andrianjafy	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Yasmine Wyss	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Pasco G. Maria Elena	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Corinne Lassueur	lundi, jeudi
- Daniela Antille	mardi, vendredi

Cantine de la Croix

- Fabienne Vuarras	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- René Merminod	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Philippe Aguet	lundi, mardi, jeudi, vendredi (pique-nique)
- Christine Dumas	jeudi, vendredi
- Christiane Duruz	lundi, mardi, jeudi (jeudi par tournus avec Mme Woodtli au Pâles)

Cantine les Pâles

- Maria-Dolores Parra	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Lucie Fischer	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Gorett Woodtli	lundi, mardi, jeudi, vendredi (jeudi par tournus avec Mme Duruz)

Cantine Espace Bourg

- Pehm Edith	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Brigitte Arcoria	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Sophie Bottini	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Agustina Peyon Brandenberger	lundi, mardi, jeudi, vendredi

Par ailleurs, des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

4.3 Fourniture des repas

Les quatre cantines sont équipées de combi-steamers permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration «Concordance S.A. » à Puidoux.

4.4 Inscription des élèves / participation financière des parents

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires au 11^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire régulièrement (jours fixes) ou irrégulièrement (le jour même avant 9h00)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif ; 2^e enfant : -10% ; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2016 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	15'001.-	à	illimité	=	19.50
de	7'001.-	à	9'000.-	=	10.50	Irrégulier	à		=	17.50	

Participation moyenne des parents pour 2016

Pour 2016, la participation moyenne des parents est de CHF 14.97 par repas. Elle est de CHF 0.82 supérieure à celle de 2015.

<u>Inscriptions</u> (minimum - maximum)	Corsy	La Croix	Les Pâles	Espace Bourg
- lundis	65 - 70	40 - 45	45 - 50	35 - 40
- mardis	65 - 70	40 - 45	55 - 60	40 - 45
- jeudis	50 - 55	45 - 50	50 - 55	40 - 45
- vendredis	55 - 60	20 - 25	50 - 55	40 - 45

Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2016	Participation moyenne	
	2015	2016		2015	2016
Janvier	1933	2106	31'309.10	14.60	14.85
Février	1326	1674	24'803.30	14.15	14.80
Mars	2321	1912	28'837.60	14.30	15.10
Avril	1019	1643	24'488.40	14.35	14.90
Mai	1706	1981	30'077.20	14.25	15.20
Juin/Juillet	2122	2126	31'720.55	14.10	14.90
Août- Septembre	2867	3889	59'176.70	15.25	15.20
Octobre	1410	1625	24'228.70	14.40	14.90
Novembre	2305	3056	45'607.45	15.00	14.95
Décembre	1395	2404	35'370.95	9.10	14.70

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2016 sont compris :

335 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.

675 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

Le personnel des cantines scolaires et les bénévoles à CHF 0.-.

4.5 Pique-nique à la Croix

De janvier à décembre 2016, le service pique-nique a été remis en place pour les élèves de la Croix. Le local est équipé de fours à micro-ondes mis à la disposition des élèves.

En une année, ce ne sont pas moins de 4'176 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1er service	11h45-12h30	11h45-12h30	11h45-12h30	11h45-12h30
2ème service	12h30-13h30	12h30-13h30	12h30-13h30	12h30-13h30
Janvier	52	164	171	13
Février	50	116	108	8
Mars	46	168	137	31
Avril	59	154	99	39
Mai	56	220	118	13
Juin/Juillet	43	118	111	30
Août/Septembre	84	240	206	59
Octobre	110	111	81	24
Novembre	149	314	169	53
Décembre	96	157	162	37

Participation moyenne par semaine:

75 176 136 31

Participation moyenne par jour :

19 44 34 8

4.6 Transport cantine

Les élèves du collège de Savuit inscrits à la cantine scolaire de Corsy sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi

FINANCES ET GERANCES

Spécificités 2016

- deuxième phase de recherche de solutions existantes dans le cadre du changement des applications informatiques communales prévues en 2018
- Responsabilité de la saisie informatique des résultats des élections communales de mars 2016

Finances : tâches quotidiennes

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels et de l'Association Police Lavaux (APOL)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets (dès 2014)
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques...)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis
- Support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

Gérances : tâches diverses

- Gestion courante des dossiers des locataires
- Gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (45 appartements, 28 locaux commerciaux, administratifs et divers)
- Etablissement des baux à loyer et des notifications diverses
- Etat des lieux
- Calcul de loyer
- Etablissement des décomptes de chauffage et frais communs.

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal et intercommunal:

- Rapport des comptes 2015 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2015 de l'APOL
- Préavis relatif à l'autorisation de placement accordé à la Municipalité pour la législature 2016-2021
- Préavis relatif à la détermination du plafond d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2016-2021
- Préavis relatif au budget 2017 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2017 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2016 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PREAMBULE

A l'échelle régionale, les activités de notre service ont été fortement impactées par la mise en œuvre des dispositions légales issues de la révision de loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de son ordonnance d'application (OAT) entrées en vigueur le 1^{er} mai 2014 (=> adaptation des instruments + incidences sur les projets en cours), plus particulièrement concernant les dossiers suivants :

- 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) ;
- modification du volet « aménagement » de la LATC ;
- « Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3^{ème} génération révisé » (PALM 2016).

Au niveau communal, les études préalables à la prochaine révision partielle du Plan général d'affectation ont été exécutées (vision communale, préétude), en tenant compte également des nouvelles exigences de la LAT.

Après un rebond en 2015 (129 projets examinés), les activités relevant du domaine de la police des constructions ont été caractérisées par une baisse des demandes de permis de construire, avec 118 projets analysés, revenant ainsi au niveau de l'année 2014 (116). Les oppositions et recours ont par contre significativement augmenté (11 recours en 2016, contre 6 l'année précédente), sollicitant grandement les ressources de notre service.

Enfin, parmi les projets privés d'importance, de par notamment la surface et/ou la sensibilité du périmètre concerné, il convient de mentionner que la décision de la Municipalité du 3 novembre 2015 autorisant la construction d'un bâtiment et la création d'une crèche-garderie d'enfants sur la parcelle n° 67, sise à la place des Halles 11-13, a été confirmée par arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du 31 août 2016 (aucun recours n'a été déposé auprès du Tribunal fédéral).

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de troisième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

❖ Opérations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations validées en 2016 se présente comme suit :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » :
 - Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie n° DDP 5861 à la Coopérative du logement Lutry (CLL) sur la parcelle communale n° 4027 (cf. PM n° 1212/2015, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2015).
 - Constitution en faveur de la parcelle n° 4026 et de la parcelle communale n° 4027 d'une servitude d'ancrages grevant la parcelle n° 4022.
 - Constitution d'une servitude de passage à pied pour tous véhicules et canalisations quelconques concernant les parcelles suivantes :
 - Fonds dominants et servants : parcelle n° 4026, parcelle communale n° 4027, DDP 5861 ;
 - Fonds servant : parcelle n° 4028.
- Dans le cadre de la création d'un trottoir le long de la route de la Conversion :
 - Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage public pour piétons et canalisations quelconques sur la parcelle n° 3004, sise à la route de la Conversion, propriété de M. et Mme Bernhard et Dominique Baumann.
 - Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage public pour piétons et canalisations quelconques sur la parcelle n° 512, sise à la route de la Conversion, propriété de Mmes Claude Rochat et Christine Clerc.
 - Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage public pour piétons et canalisations quelconques sur la parcelle n° 2946, sise à la route de la Conversion 115, propriété de M. Daniel Despraz.
- Constitution en faveur de la parcelle n° 173 (propriété des CFF) d'une servitude d'empiètement d'une paroi antibruit grevant les parcelles communales n^{os} 865 et 3536.
- Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage de collecteur d'eaux claires sur la parcelle n° 4151, sise au chemin des Chênes, propriété de la communauté héréditaire de feu Roger Blondel.
- Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle d'armoire électrique sur la parcelle n° 369, sise à la route de Taillepied 47-49 et 59-61, propriété de la société Helvetia Schweizerische Lebensversicherungsgesellschaft AG.

❖ Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant : M. Didier Buchilly) a tenu **5** séances en 2016 au cours desquelles elle a examiné **337** dossiers (Δ estimations fiscales 2015-2016 : + CHF 80'000'000.-- env.).

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, nouveau Président depuis le 1^{er} janvier 2016, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

❖ Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2016, **aucun** fractionnement n'a nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **8** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

D'autre part, afin de garantir la création et le maintien d'une place de stationnement pour véhicules destinée aux visiteurs, il convient de mentionner l'inscription au Registre foncier de **8** mentions de droit public à la propriété en lien avec de nouvelles constructions abritant plusieurs logements (conformément à la teneur de l'art. 962 CCS) :

- Mention ID 009-2016/000368 grevant la parcelle n° 4500, propriété de la PPE « Résidences de l'Estérel » (condition spéciale n° 26 du permis de construire n° 5913 du 22 avril 2013).
- Mention ID 009-2016/000369 grevant la parcelle n° 3895, propriété de la PPE « Chemin de la Jaque 7 » (permis de construire n° 5737 du 27 septembre 2010).
- Mention ID 009-2016/000414 grevant la parcelle n° 4018, propriété de la PPE « Résidence Vue-Lac » (condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 5974 du 15 septembre 2014).
- Mention ID 009-2016/000588 grevant la parcelle n° 1368, propriété de la PPE « Résidence l'Orée des Vignes » (condition spéciale n° 23 du permis de construire n° 5832 du 6 février 2012).
- Mention ID 009-2016/000655 grevant la parcelle n° 4305, propriété de la PPE « Résidence Chuchu » (condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 5896 du 5 novembre 2012).
- Mention ID 009-2016/001553 grevant la parcelle n° 687, propriété de la PPE « Résidence Riant Coteau » (condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 6068 du 29 février 2016).

- Mention ID 009-2016/001833 grevant la parcelle n° 385, propriété de la PPE « Route de Lavaux 49 » (condition spéciale n° 21 du permis de construire n° 6013 du 10 avril 2015).
- Mention ID 009-2016/001974 grevant la parcelle n° 3802, propriété de M. Christophe Bösch (condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 6007 du 9 mars 2015).

❖ **Statistiques**

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2016 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

❖ **Harmonisation des registres**

La collaboration entamée depuis 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2016, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformation.

❖ **Système d'information sur le territoire (SIT)**

Ce début d'année a été marqué par la mise à niveau de nos logiciels SIT, opération démarrée à la fin de l'année 2015 et finalisée début 2016, simultanément avec la migration sur le nouveau serveur communal (licences, données).

La collaboration avec les Services industriels (SILy) s'est avantageusement poursuivie : les SILy effectuent en effet au gré des chantiers les relevés GPS de nos canalisations d'assainissement, avant de nous transmettre les données pour mise à jour de notre cadastre souterrain. En parallèle, nous continuons de numériser et d'intégrer nos anciens plans et données. Leur diffusion aux particuliers et entreprises est assurée via le portail asitvd.ch.

En outre, 2 nouvelles bases de données ont été créées en fonction des besoins du service : « Cours d'eau, entretien et surveillance » (qui comprend également les ouvrages traversants) et « Alignements » (numérisation des plans légalisés fixant les limites des constructions).

En fin d'année 2016, les préparatifs en vue du transfert de nos géodonnées entre l'ancien cadre de référence de la mensuration cadastrale MN03 et le nouveau MN95 ont été initiés (voir ci-dessous).

Enfin, un guichet cartographique communal basé sur le produit ArcGIS Online devrait être mis en œuvre dans un proche avenir, en coordination étroite avec les SILy.

❖ **Mensuration nationale 1995 (MN95) – Nouveau cadre de référence**

Durant l'année 2016, le cadre de référence de la mensuration nationale (MN03), instauré en 1903 par l'Office fédéral de topographie sur la base de méthodes géodésiques utilisées à la fin du XIX^{ème} siècle, a été transposé dans un nouveau cadre baptisé MN95, défini entre 1989 et 1995 et fondé notamment sur des méthodes et services de localisation par satellites.

Bien que les limites de parcelles n'aient pas changé, les coordonnées des points limites ont pratiquement toutes été modifiées de la même manière, si bien que les parcelles en tant que telles se sont retrouvées tout simplement « décalées » sur le papier. Dans certains cas, les surfaces calculées à partir de ces coordonnées ont enregistré des modifications minimales, inscrites d'office au Registre foncier.

Pour les parcelles communales, ces modifications (env. une quinzaine de l'ordre de 1 à 3 m²) sont mises en évidence par un * dans les tableaux (colonnes « Surfaces ») figurant aux pages suivantes.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'730'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	3'330'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	112*	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepie-d-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'296*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'393*	1'022'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'091*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'054*	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216	664	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepie-d-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'006*	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'347*	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chauz	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'698*	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chauz	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	253*	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2 et 4	3'551*	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy 63 (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pepinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'364*	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'871*	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'942*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées (parcelle de base du DDP 5861)	4'875*	2'100	PPA "Les Brûlées"
4030	En Vaux	11'227*	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'069	400	PPA "Les Brûlées"
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4190	Le Miroir – Route des Monts de Lavaux	27	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Escherins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35-37 Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	175'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canélaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Escherins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la croix 241	3'442	1'228'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1'000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1'000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public communal

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour 1/2)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'134*	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

* surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)

URBANISME

PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

❖ **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

En qualité de membre du groupe technique du Schéma directeur de l'Est lausannois (GT SDEL), le service a activement collaboré à l'élaboration des dossiers constituant «*Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3^{ème} génération révisé* » (PALM 2016), sous la direction de la cheffe de projet.

Par rapport au PALM 2012 (2^{ème} génération), le projet doit intégrer les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de son ordonnance d'application (OAT) révisées, entrées en vigueur le 1^{er} mai 2014 : le potentiel d'accueil en habitants des zones à bâtir légalisées doit désormais strictement correspondre aux perspectives de croissance démographique attribuées par le Plan directeur cantonal (PDCn, mesure A11) à un horizon de 15 ans (2030).

Lors de la transmission au Grand Conseil le 7 octobre 2016 de la 4^{ème} adaptation du PDCn, le Conseil d'Etat a fixé le taux de croissance à 1.8 % à l'intérieur du périmètre compact considéré dans son ensemble (en % de la population 2014, par année), soit + 80'280 nouveaux habitants attendus d'ici 2030.

Sur cette nouvelle base, le potentiel d'accueil (réserves à bâtir + projets communaux) des communes incluses dans le périmètre compact du PALM s'est avéré largement surdimensionné. De nombreuses séances de reprogrammation des horizons temporels (planification / réalisation) ont ainsi été requises, afin de prioriser les mesures d'urbanisation et d'instaurer un outil de suivi.

S'agissant de la Commune de Lutry, les principaux projets de développement (PQ «*Burquenet Sud* » + chantier 6 du SDEL Corsy / La Conversion : voir plus avant dans le présent rapport) ont pu être confirmés, sans être affectés par ces priorisations.

Ces dossiers ont par ailleurs fait l'objet de diverses consultations et présentations auxquelles le service a été étroitement associé :

- Mise en consultation de la 4^{ème} adaptation du PDCn du 18 janvier au 26 février 2016, associée avec une séance de présentation organisée par le Service cantonal du développement territorial (SDT) le 19 février 2016 à la salle du Grand Conseil à Lausanne.
- Mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant le volant «*aménagement* » de la LATC du 26 mai au 30 juin 2016.
- Mise en consultation du PALM 2016 du 26 septembre au 30 octobre 2016.
- Conférence d'agglomération tenue le 6 octobre 2016 au Théâtre de Beausobre à Morges.

A l'issue de ce processus, le projet a pu être remis à la Confédération dans le délai imparti, soit à fin décembre 2016.

❖ **Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**

Les études conduites pour les projets d'ouvrages liés aux réaménagements requis pour la mise en œuvre du futur bus à haut niveau de service (BHNS) entre Pully et Lutry (projet partiel PP7) ont été pratiquement achevées à la fin de l'année 2016.

Après ultime coordination et contrôle, corrections et consolidation des coûts, le projet devrait être finalisé à mi-2017.

❖ **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2016 :

➤ « Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois » :

- Finalisation de l'étude (diagnostic, orientations stratégiques) et de ses 2 outils de mise en œuvre :
 - Concept de valorisation paysagère (9 balades thématiques s'appuyant sur des éléments représentatifs de l'Est lausannois, chacune formée d'un tracé spatialisé et d'une feuille de route détaillée).
 - Annexe à l'étude : Guide des bonnes pratiques (végétation indigène, quotient de verdure, points de vue et belvédère, espaces ouverts emblématiques, etc.).

L'ensemble du dossier a été validé par le comité de pilotage du SDEL (COFIL Est) lors de sa séance du 21 septembre 2016, puis par l'ensemble des partenaires concernés (Municipalité de Lutry le 3 octobre 2016).

Les documents sont consultables sur le site internet du SDEL (<http://www.est-lausannois.ch>).

➤ Chantier 1 (transports publics) :

- Architecture du réseau
 - Extension sur la Commune de Lutry de la zone Taxibus 954 en lien avec la création de 4 nouveaux arrêts : Crêt-de-Foux, Coullènes, Poses Franches et Crêt-Ministre, à partir du 22 février 2016.
 - Simultanément, extension sur la Commune de Bourg-en-Lavaux de cette même zone Taxibus à proximité des arrêts Pra Forni et Pra Grana.

Ces évolutions permettent de répondre aux besoins des usagers des anciennes lignes 47 et 66 en soirée (dès 20h environ), ce service n'étant pas assuré par la nouvelle ligne régionale 67 (rapport coût/utilité largement défavorable).

➤ Chantier 5 (RC 777 / Rives du lac) :

Pour mémoire (cf. « Rapport technique "Mobilité et urbanisme" » du SDEL), ce chantier a pour but principal de déterminer les conditions d'urbanisation du secteur (s'étendant de Lutry Grand-Pont à Pully Haldimand) et les modalités de requalification de la route cantonale 777 (route d'Ouchy, route du Lac, route de Vevey, avenue des Désertes, avenue Général Guisan).

Afin d'apporter une vision coordonnée des diverses études en cours, les partenaires du SDEL ont lancé durant l'été 2016 une étude préliminaire pour un diagnostic multimodal.

Validée lors de la séance du COPIL Est du 15 décembre 2016, cette étude préliminaire pose les bases d'une future étude de concept d'aménagement urbain du secteur qui devrait être initiée courant 2017.

➤ Chantier 6 (Corsy / La Conversion) :

Le développement du scénario n° 1 (« Charnière verte ») retenu par la Municipalité le 5 octobre 2015 est conditionné à l'accord préalable de l'Office fédéral des routes (OFROU) du fait de la nécessité de requalifier la bretelle autoroutière (simplification de sa géométrie, création d'une zone de stockage des véhicules, etc.).

Dans le prolongement d'une première séance technique de présentation et de coordination, organisée le 4 mars 2016 par la Direction générale cantonale de la mobilité et des routes (DGMR), les représentants de l'OFROU (filiale d'Estavayer-le-Lac), tout en se déclarant sur le principe favorable au développement du secteur, ont notamment émis par courrier du 11 juillet 2016 certaines réserves quant à la suppression de la chaussée lac de la bretelle, ainsi que sur le maintien du bassin de traitement des eaux en place sur la partie Ouest de la route du Landar.

Lors d'une deuxième séance de coordination tenue le 6 décembre 2016, les parties ont eu l'occasion de préciser leurs positions et diverses variantes ont été examinées. Une étude de trafic ad hoc, pilotée en 2017 sous la direction de la DGMR, devra notamment vérifier la faisabilité des diverses propositions émises.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le service a participé en 2016 à 7 séances du COPIL Est, à 2 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), ainsi qu'à une vingtaine de séances à caractère technique.

❖ **Etude du Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)**

Aucune activité n'est à relever en 2016.

La suite des travaux dépendra de l'aboutissement de la prochaine révision de la LATC, dont l'avant-projet a été mis en consultation publique du 26 mai au 30 juin 2016, plus particulièrement de ses art. 15 à 19 traitant des plans directeurs communaux ou intercommunaux.

❖ Etude du plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Suite à l'acceptation du contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative « Sauver Lavaux III » en mai 2014, le SDT s'est vu confié l'élaboration du plan d'affectation cantonal devant mener à la mise en œuvre de la loi cantonale sur le Plan de protection de Lavaux (LLavaux, dans sa version modifiée le 1^{er} septembre 2014).

Pour mémoire, les zones agricoles, viticoles et intermédiaires incluses dans le périmètre du Plan de protection de Lavaux devront être régies uniquement par le PAC Lavaux, instauré en vertu des nouvelles dispositions de l'art. 4 al. 2 LLavaux et dont les études ont démarré en automne 2015. Le PAC Lavaux abrogera les plans d'affectation communaux dans la mesure où ils concernent ces trois zones. Les zones à bâtir continueront par contre d'être régies par les plans d'affectation communaux qui devront toutefois être révisés en fonction des nouvelles dispositions légales (redimensionnement conformément au PDCn, pour l'essentiel).

Durant l'année 2016, le Comité de pilotage, dont le représentant de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, s'est réuni à 3 reprises les 29 juin, 5 octobre et 14 décembre (réalisation de la phase 1 : « mise en route et organisation » + lancement de la phase 2 : « réalisation des études de base » en matière de paysage, d'agriculture et de viticulture, ainsi que de tourisme).

Le mandataire principal retenu pour l'étude du PAC Lavaux est le bureau Repetti sàrl à Montreux.

AMENAGEMENT COMMUNAL

❖ Révision partielle du Plan général d'affectation communal

Comme évoqué ci-dessus au chapitre concernant le « Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) », les communes doivent procéder au redimensionnement de leurs zones à bâtir afin que ces dernières correspondent aux besoins pour les quinze prochaines années (art. 15 LAT), si nécessaire en réaffectant en zone non-constructible leurs réserves excédentaires ou mal situées d'ici 2021. Le mode opératoire reste à préciser au travers de la 4^{ème} adaptation du PDCn et par la modification de la LATC (partie aménagement du territoire, art. 1 à 79), toutes deux en cours.

S'agissant de la Commune de Lutry, le bilan des réserves en zone à bâtir établi en 2014 sous l'égide du Canton a démontré que les zones à bâtir situées hors du périmètre compact du PALM sont nettement surdimensionnées par rapport au taux de croissance de 0.75 % fixé par le Conseil d'Etat (en % de la population lutryenne 2014 hors centre, par année) et doivent être réduites.

A cet effet, la Municipalité a mis en œuvre, dès le mois de mars 2016, une préétude dans le but d'établir sa vision du développement attendu sur les 15 et 25 prochaines années.

Validée par la Municipalité au cours de sa séance du 5 décembre 2016, cette préétude a été transmise au SDT le 9 décembre 2016 pour accord préliminaire et demande de subventionnement.

En parallèle, la Municipalité a diffusé une information publique par le biais de la Feuille des avis officiels (6 décembre 2016) et du Régional (8 décembre 2016), faisant part de son intention d'établir une zone réservée selon l'art. 46 LATC sur les zones à bâtir sises hors du périmètre compact du PALM et de la mettre prochainement à l'enquête, avant de procéder à une révision partielle de son Plan général d'affectation.

Dans le cadre de l'élaboration de projets sur des parcelles pouvant être concernées, les propriétaires et constructeurs ont été par ailleurs informés en amont par le service courant 2016.

❖ **Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante**

Dans son rapport d'examen préalable complémentaire n° 1 du 5 novembre 2013, le SDT a notamment demandé la mise en œuvre d'une étude stratégique sur les surfaces d'assolement (SDA), incluant un bilan communal des SDA et des propositions de compensation (base : mesure F12 du PDCn).

En conséquence, le rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT a été complété par une « Stratégie des surfaces d'assolement » des hauts de la Commune de Lutry, au-dessus de l'autoroute, dressant un inventaire des surfaces à compenser, des surfaces de compensation potentielles, ainsi qu'un bilan des surfaces d'assolement. Un processus de compensation y est défini, impliquant le dézonage simultané d'une zone de verdure ou d'utilité publique au lieu-dit « Le Miroir » (=> modification du plan général d'affectation).

Les 2 projets de PPA « La Pachoude » et « Bois de la Chaux », accompagnés d'un projet de modification du plan général d'affectation, ont été transmis au SDT le 2 septembre 2016 pour nouvel examen.

❖ **Etude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)**

Conformément aux demandes émises par le SDT dans son rapport d'examen préalable du 27 avril 2016, les documents ont été complétés et modifiés sur divers points secondaires (coordination, stationnement, aspects fonciers).

L'ensemble du dossier a été livré au SDT le 30 août 2016 pour examen préalable complémentaire.

Il est à noter que par courrier du 1^{er} décembre 2016, le SDT a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de lui livrer son rapport d'examen dans le délai de trois mois fixé par l'art. 56 LATC.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

❖ Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

118 projets ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016.

54 projets ont été soumis à l'enquête publique ; 20 d'entre eux ont suscité 58 remarques ou oppositions.

11 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 3 recours ont été retirés à la suite d'un accord.

64 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.

1 projet de création d'un écopoint au chemin des Moines a été abandonné en raison du refus du SDT de délivrer l'autorisation requise.

1 projet d'installation d'un cabanon de jardin a été refusé.

25 projets n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2016 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

❖ **Constructions hors zone à bâtir**

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

❖ **Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux**

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **12** reprises au cours de l'année 2016.

13 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

❖ **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **5** séances en 2016 au cours desquelles elle a examiné **11** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

❖ **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **8** séances en 2016 au cours desquelles elle a examiné et suivi le développement de **9** projets de construction de 10 bâtiments formant un complexe architectural au chemin de Crêt-Ministre, de 5 villas jumelles au chemin de la Canelaz, de 5 et 2 x 2 bâtiments à caractère contigu à la route des Monts-de-Lavaux et au chemin des Bonnes-Vignes et de 3 immeubles à toit plat au chemin du Mâcheret, de Riant-Coin et de la route de Lavaux.

❖ **Commission de salubrité**

Sur demande d'un locataire, la Commission est intervenue en février 2016 dans une villa pour constater les dégâts et les traces d'humidité dans les murs de l'appartement causés par une étanchéité défectueuse de la toiture plate.

Tableau des permis de construire délivrés en 2016

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
3 permis pour 3 villas individuelles	3
9 permis pour 12 bâtiments résidentiels et démolition de 10 bâtiments	57
1 permis pour la création d'une crèche-garderie, d'un accueil parascolaire et de logements	3
1 permis pour la démolition d'une maison inhabitée	
43 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	33
3 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne, pergola	
20 autorisations pour travaux de réfection divers	
7 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois	
8 permis pour couverts à voitures – garages – places de parc – arrêt de bus	
1 permis pour piscine privée, jacuzzis et spas de nage	
3 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
2 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
1 permis pour la création d'un écopoint	
4 permis pour antennes de téléphonie mobile	
1 permis pour l'assainissement global du parking de la Possession	
107 permis au total	96 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2016

Objets	Logements concernés
5 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	25 logements
12 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	14 logements
17 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
1 permis d'habiter pour la construction d'un EMS	(56 lits)
35 permis au total	39 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Permis de construire délivrés	132	131	105	110	125	107
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	118	101	82	125	163	96
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	47	47	49	35	40	35
Nombre de logements concernés	52	53	45	46	68	39

Abris de protection civile

En 2016, le service ATB a examiné 2 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

Tableau comparatif des six dernières années

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dossiers examinés et approuvés	2	2	2	2	6	2
Nombre de places protégées	53	45	192	52	260	49

❖ **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

11 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par le service et l'Office cantonal de la protection civile.

10 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 56'000.--** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

❖ **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TRD, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

3 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **261** unités.

❖ **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

❖ **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, notre service technique participe, en étroite collaboration avec l'APOL, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.

BATIMENTS COMMUNAUX

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET D'INVESTISSEMENTS

L'année 2016 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- la rénovation du complexe scolaire des Pâles : achèvement de l'étape 2 (bâtiment des Pâles 1 et aménagements extérieurs) ;
- le remplacement des cylindres existants dans l'ensemble des bâtiments du complexe scolaire des Pâles par des cylindres électroniques ;
- le remplacement du système de surveillance des préaux et des abords du complexe scolaire des Pâles ;
- la mise à niveau des installations techniques dans les locaux commerciaux sis route d'Ouchy 15 (Cantinetta Meal) ;
- l'agrandissement et la rénovation de la cafétéria du 2ème étage du Château de Lutry;
- la mise en conformité et la modernisation du stand de tir au pistolet (25 m et 50 m) à Chanoz-Brocard.

TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2016, en plus des travaux d'entretien courant, les travaux de transformation et d'amélioration, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux suivants:

Temple de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'éclairage, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation
- Contrôle et entretien de la toiture.

Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue
- Réfection des revêtements muraux et de sol de la sacristie
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice

- Abattage d'un peuplier situé aux abords de l'édifice
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque : *L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.*

Château de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de détection incendie
- Remplacement des tentures et réfection de la peinture des boiseries de la salle de Municipalité
- Rafraîchissement et réaménagement des locaux du contrôle des habitants
- Agrandissement et rénovation de la cuisine du greffe au 1er étage
- Remplacement de l'éclairage dans certains locaux
- Remplacement de mobilier divers
- Contrôle et entretien de la toiture.

Château des Rôdeurs

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, d'éclairage de secours, de détection incendie et d'extinction
- Remplacement de mobilier divers
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rénovation de deux locaux sanitaires (W-C et W-C - douche)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'ascenseur
- Remplacement des fenêtres actuelles par des modèles à vitrages isolants dans des locaux commerciaux et dans certains appartements
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »

- Mise en œuvre d'une isolation thermique à l'intérieur des locaux
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustriacum »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours
- Remplacement des cylindres existants dans les locaux par des cylindres électroniques
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa Mégroz

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réfection de la peinture des volets, remplacement des éléments les plus dégradés
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier des S.I.)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking
- Création d'un local cloisonné sur la galerie de la halle des véhicules du SDIS
- Réhabilitation de locaux suite à un dégât d'eau.

Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réfection de l'escalier extérieur en maçonnerie.

Bâtiment route du Grand Pont 26 (anciennement propriété Boudry)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du chauffe-eau.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL et appartements)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des portes automatiques
- Sécurisation de certaines portes à l'intérieur du bâtiment, installation de gâches électriques
- Mise en œuvre de protections anti-chutes sur la toiture plate du bâtiment (lignes de vie)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « la Balance »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réhabilitation de certains locaux d'un appartement suite dégât d'eau
- Contrôle de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements, garderie « Clair de Lune » et locaux de la voirie)

- Entretien courant des locaux de la voirie et de la garderie et des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes à section.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Etude statique du bâtiment
- Contrôle et entretien de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Escherins)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Mise en œuvre d'une rampe d'accès en aux locaux situés à l'arrière de la scène
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme Ouest d'Escherins

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires

- Contrôle de la toiture.

Hôtel-Restaurant « Le Rivage »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des ascenseurs et monte-charges, ainsi que de la porte automatique du sas d'entrée
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes
- Réfection des revêtements muraux dans cinq chambres d'hôtes
- Rénovation du meuble de la réception
- Contrôle et entretien de la toiture.

Local commercial « Forum Distribution »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Centrale de chauffage à distance

- Entretien des installations de chauffage.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants « La Cantinetta Meal » et « Ko-An »)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du compresseur d'une chambre froide
- Révision complète de la véranda du restaurant du rez-de-chaussée
- Remise à niveau d'une partie de la terrasse extérieure
- Remplacement du revêtement de sol du restaurant du 1er étage (participation)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles
- Remplacement des balustrades délimitant la zone de tir à 300 m
- Contrôle et entretien de la toiture.

Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Remplacement du tableau de comptage électrique du Point I
- Remplacement de la toile de tente de la terrasse du Point I
- Délimitation et cloisonnement de la zone containers du bâtiment
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

GROUPE SCOLAIRE DU GRAND-PONT

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes
- Réparation de divers stores
- Installation d'un tableau interactif avec beamer intégré
- Remplacement d'une pompe de transfert en chaufferie
- Remise en état d'une gaine technique sur trois niveaux suite dégât d'eau
- Contrôle et entretien de la toiture du collège.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Buvette du FC Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du lave-vaisselle
- Mise en œuvre de protections anti-chutes sur la toiture plate (lignes de vie)
- Contrôle et entretien de la toiture.

GROUPE SCOLAIRE DES PALES

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers
- Contrôle et entretien de la toiture.

PC-PSS

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.

CENTRE SCOLAIRE ET CULTUREL DE CORSY

Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et de l'ascenseur
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres
- Entretien, révision et remplacement de stores
- Entretien des aménagements extérieurs
- Installation de 3 tableaux interactifs avec beamers intégrés
- Installation de nouveaux rayonnages dans une salle spéciale.

Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et d'alarmes diverses, ainsi que des ascenseur et monte-charge
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres
- Vidange des séparateurs de graisse et d'essence, curage des canalisations
- Remplacement de la machine à laver la vaisselle de la cafétéria
- Remplacement de la totalité des luminaires de la salle de gymnastique
- Mise en œuvre de protections anti-chutes sur la toiture plate (lignes de vie)
- Contrôle et entretien de la toiture
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Chapelle

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du parquet de la chapelle suite dégât d'eau.

COMPLEXE SCOLAIRE DE LA CROIX-SUR-LUTRY

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'ascenseur, de sonorisation, ainsi que de la borne télescopique extérieure
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles
- Entretien des aménagements extérieurs
- Mise en œuvre de protections anti-chutes sur la toiture plate (lignes de vie)
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien courant des salles, de la cafétéria et des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, de l'ascenseur, ainsi que de la sonorisation
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres, réparations ponctuelles
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Entretien des stores (vandalisme).

Collège de Savuit

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Rénovation d'une salle de classe
- Installation d'un tableau interactif avec beamer intégré
- Mise en séparatif du bâtiment et ragréage de la cour
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège d'Escherins

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réhabilitation de la porte d'entrée principale du bâtiment
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours
- Modification du cloisonnement des locaux
- Installation d'un lavabo supplémentaire.

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme
- Installation progressive de sèche-mains électriques dans les W-C publics.

Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)

- Réfection d'un encadrement en arc brisé sur la façade Ouest.

* * *

Pour clore ce chapitre, nous présentons ci-après quelques photographies illustrant les travaux réalisés dans les bâtiments concernés.

Rénovation du complexe scolaire des Pâles



Chantier 2ème étape : bâtiment des Pâles 1



Chantier 2ème étape : bâtiment des Pâles 1



Façade Ouest bâtiment des Pâles 1



Façades Nord et Est bâtiment des Pâles 1



Vue sur l'extension de la nouvelle cafétéria



Façade Sud bâtiment des Pâles 1



Vue depuis l'intérieur de la cafétéria



Vue des toitures végétalisées



Panneaux photovoltaïques (toiture des Pâles 1)



Façade complexe scolaire des Pâles



Aménagements extérieurs complexe des Pâles

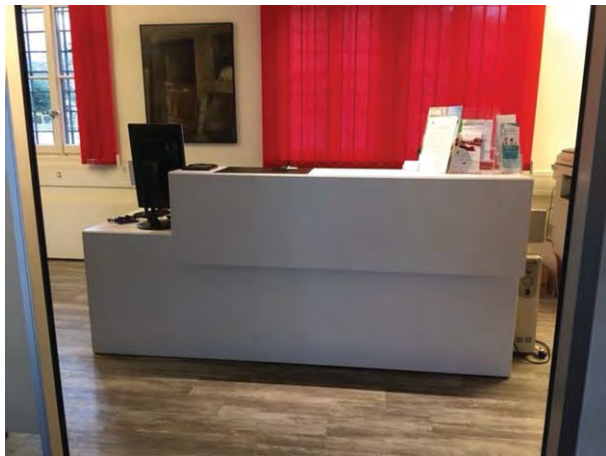


Aménagements extérieurs complexe des Pâles

Travaux divers



Réfection encadrement entrée rue du Simplon



Nouvelle réception contrôle des habitants



Rénovation cafétéria 2ème étage Château



Rénovation cafétéria 1^{er} étage Château



Rénovation stand de tir de Chanoz-Brocard



Rénovation stand de tir de Chanoz-Brocard

ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX

En 2016, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2017 et des budgets futurs :

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « La Balance »

Les études de projet d'ouvrage relatives à la restauration, la transformation et l'agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit ont été entreprises dans le prolongement du crédit octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2015 (PM n° 1215/2015).

Pour mémoire, l'ensemble du projet s'est développé à ce jour comme suit :

- Fin 2013 : Etude de faisabilité établie par le service ATB.
- 6 janvier 2014 : Choix municipal d'un scénario prévoyant la rénovation du bâtiment existant simultanément à la création d'un nouveau corps de bâtiment dans la partie Nord de la parcelle n° 975.
- 1er semestre 2014 : Etude urbanistique (mandat externe), permettant d'analyser et d'assurer une insertion optimale dans le contexte bâti existant (approbation municipale le 23 juin 2014).
- Fin septembre 2014 : Examen par la commission consultative de la zone ville et villages ⇒ besoin d'études préalables d'avant-projets architecturaux (ordre des constructions).
- 1er semestre 2015 : Mandat ad hoc lancé auprès de 3 bureaux d'architecture.
- Début juin 2015 : Présentation de 2 avant-projets (suite au retrait d'un des candidats) à la commission consultative de la zone ville et villages. Choix unanime de l'avant-projet basé sur la contiguïté des constructions, établi par le bureau Frei Rezakhanlou SA à Lausanne (approbation municipale le 29 juin 2015).
- 5 décembre 2015 : Obtention du crédit d'études.

Dans l'attente de la mise à l'enquête publique prévue courant 2017, il convient encore de relever que le projet a fait l'objet d'un préavis favorable de la commission consultative de Lavaux le 1er juillet 2016.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

La Municipalité a adhéré, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energo.

Depuis le 1^{er} novembre 2015, 14 bâtiments communaux font l'objet d'un suivi spécifique, dans le but d'optimiser leur rendement énergétique. Sur la base de l'ensemble des données récoltées, les ingénieurs-conseils d'energo, en collaboration avec le service ATB, seront prochainement à même d'établir une série de propositions de transformations et d'améliorations à apporter aux divers édifices et à leurs installations techniques, devant permettre à terme d'optimiser notre consommation énergétique. Ces propositions seront évaluées durant l'année 2017.

Durant cette même année 2017, les concierges du collège du Grand-Pont (M. et Mme Amiguet) et du collège de Corsy (M. et Mme Mettraux) devraient également être appelés à suivre des cours spécifiques de formation continue dans les domaines de l'énergie et de la technique du bâtiment.

LISTE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volumes, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m ³	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	12'011'628.-
262	Château de Lutry	15256	12'592'233.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	723'961.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	694'326.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	7'268'782.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	5'076'239.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	327'031.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	414'061.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'818'803.-
1454a+b	* Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26	2918	1'617'788.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'384'615.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	8'363'804.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'309'789.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'447'400.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	766'149.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'279'060.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'830'395.-
27	* Restaurant « La Cantinetta Meal »	3296	3'959'720.-
974	Ferme d'Escherins	1720	375'051.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	5'197'700.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	253'280.-
911	Grande Salle à La Croix s/Lutry	869	611'228.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'526'250.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	67'130.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	791'656.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	357'955.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'299'531.-
2558	Stand de Chanoz Brocard (local technique télé-réseau)	153	139'091.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	143'219.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	60'764.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	106'078.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'090'909.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	293'059.-

1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	3'054'093.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	65'277.-
1585	* Buvette de la plage	171	148'438.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	237'847.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'852'582.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'681'324.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	77'603.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	77'603.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	65'103.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	34'723.-
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	30	
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	3'149'168.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	127'500.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	73'091.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	88'542.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	790'795.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	199'779.-
1184	Capite de vigne, En Mourat	10	3'473.-
3430	Couvert, chemin de la Farganne	30	23'230.-
3565	2 silos à sel, rte du Bras-de-Fer		166'667.-
1957	Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste)	1731	1'172'521.-
876	Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 546 (ancienne laiterie)		31'818.-

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'619'277.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'829'852.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	324'076.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	6'330'620.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'932.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'709'318.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'500'928.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'448'590.-
595	Collège de Savuit	1068	1'387'960.-
978	Collège d'Escherins	1583	902'986.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'530'876.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'507'183.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'673'133.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et abribus)	16497	11'536'114.-
2467-2469	Bâtiment route de Belmont (<i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i>)		groupées avec complexe Züblin
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir		2'150'625.-

Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'533'431.-
2586	* Savuit	9732	4'015'000.-

* *Bâtiments avec revenu locatif*

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	49'826.-
1702	Place du Voisinand	95	54'977.-
461	Le Châtelard	51	47'222.-
594	Collège de Savuit	75	46'875.-
569	Place de Savuit	108	129'863.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	47'743.-
721	Corsy-Dessous	72	46'667.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	77'258.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (W-C publics)

Parc de Taillepied – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)

TRAVAUX ET DOMAINES

DOMAINE VITICOLE

Organisation- plans des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :




Vin blanc					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023	17'639	17'639
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'710		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	8'820	8'820
Total			26'459	26'459	26459

Vin rouge					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200	200	160
La Grillyre	Lutry	Garanoir	950	950	760
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	6'612
Total			10'333	10'333	7'532

Depuis 1984, notre vigneron-tâcheron cultive également les vignes situées aux Côtes-de-Bochat de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m². Nous payons la totalité des charges sociales et refacturons leur participation en fin d'année avec les frais de pressurage et les fournitures éventuelles.

Récolte 2015

La récolte 2015 a été vinifiée par M. Bühlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

-  3600 litres de pinot noir vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
-  6300 litres de chasselas vendus en bouteilles (y compris le vin d'honneur)
-  600 litres de chasselas vendus vrac

Récolte 2016

Grâce à un traitement à base d'argile et de talc, la mouche drosophila suzukii (ou moucheron asiatique), n'a heureusement pas envahi nos vignes cette année.

Les vendanges ont débuté le 10 octobre 2016 par la vigne de pinot noir aux Blanchettes et ont duré 10 jours.

En raison d'une panne du pressoir immobilisant notre cave pendant deux jours, 5000 kg de raisin ont été amenés directement à l'Union Vinicole de Cully qui s'est occupé de la vinification.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✚ Chasselas : 26150 litres de moût sondant en moyenne 72° Oeschlé.
- ✚ Pinot noir : 4700 litres de moût sondant en moyenne 98° Oeschlé.
- ✚ Garanoir : 920 litres de moût sondant en moyenne 92° Oeschlé

La mise en bouteille de rosé millésime 2015 a remporté un vif succès et, en 2016, ce sont près de 1100 litres qui seront proposés à nos clients.

Caves ouvertes

Les samedis 14 et dimanche 15 mai 2016, M. Bühlmann a présenté le domaine communal et nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir nos millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 12 novembre 2016 permettant à nos clients de déguster le vin nouveau accompagné d'une raclette.



Tonte

Après la belle expérience de l'année dernière, M. Bühlmann a renouvelé la « tonte biologique » dans les vignes communales du Châtelard en empruntant trois moutons à la Commune de Paudex.



Commission viticole

Aucune demande de subvention n'a été présentée auprès de la Commission viticole durant l'année 2016.

Prix des vins

Le prix de vente des bouteilles de vin du domaine viticole communal a été ajusté après comparaison avec les vigneron établis sur le territoire.

Chasselas Lutry 2016 70 cl	à CHF 10.50	nouveau prix	CHF 11.00
Chasselas Lutry 2016 50 cl	à CHF 7.80	nouveau prix	CHF 8.00
Pinot noir Lutry 2016 70 cl	à CHF 13.30	identique	CHF 13.30
Pinot noir Lutry 2016 50 cl	à CHF 9.50	identique	CHF 9.50
Rosé Pinot noir 2016 50 cl	à CHF 9.00	identique	CHF 9.00

Changement des produits de traitement

Depuis 2015, le traitement de nos vignes est effectué avec uniquement des produits homologués « BIO », sans produit de synthèse, dont on ne retrouve aucun résidu ni dans la plante ni dans le vin.

Cette manière de traiter demande au vigneron un plus grand investissement car, lors de fortes intempéries, tout le traitement doit être répété.

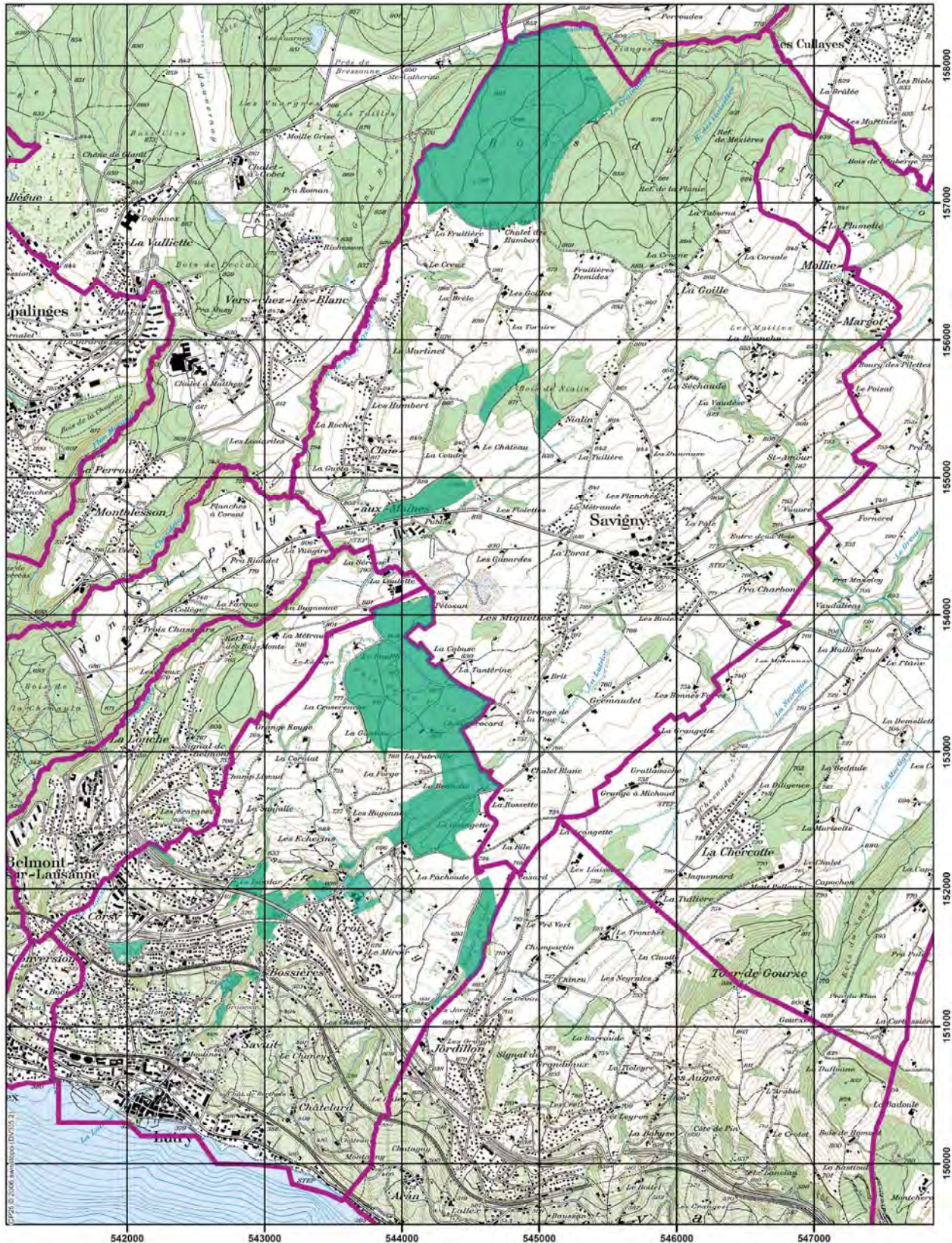
Terravin

Terravin, label de qualité des meilleurs vins vaudois, réunit un jury qui déguste et analyse les vins selon plus de 25 critères adaptés à chaque type de vin.

Nous avons présenté en dégustation le chasselas 2015 ainsi que le pinot noir 2014 qui tous deux ont répondu aux exigences de la norme de la marque de qualité Terravin.

FORETS

Plan des forêts communales de Lutry :
117 ha sur la commune de Lutry et 137 ha sur la commune de Savigny



Exploitation forestière

Durant l'exercice forestier 2015-2016, il a été procédé aux martelages suivants :

Division	Lieu-dit	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
			Tiges	*Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
0	La Croix	Chablis	5	5.2	28	25.7	33	30.9
0	Rte Claie-aux-Moines	Chablis			1	3.8	1	3.8
0	La Croix	Mise en lumière	6	14.2	47	43	53	57.2
2	Ch. du Refuge	Réalisation	70	263.2	5	2.7	75	265.9
2	Ch. du Refuge	Eclaircie normale formation	81	51.3			81	51.3
4	Grand-Jorat	Coupe de lisière	84	199.3	6	8.2	90	207.5
4	Grand-Jorat	Mise en lumière	41	141.6	6	12.8	47	154.4
4	Rte de la Bressonne	Mise en lumière	74	129.8	4	9.3	78	139.1
5	Grand-Jorat	Mise en lumière	38	91			38	91
6	Grand-Jorat	Eclaircie normale	85	34.6	1	0.2	86	34.8
8	Ch. du Burquinet	Mise en lumière	23	67			23	67
10	Crêt-des-Côtes	Réalisation			77	176.3	77	176.3
12	Bois de la Ville	Mise en lumière	51	173.5	6	14.3	57	187.8
12	Ch. de la Forge	Mise en lumière	30	86.3			30	86.3
14	Chanoz	Eclaircie	26	34.8	1	1.3	27	36.1
14	Chanoz rte Praz-Balin	Eclaircie	24	70.6	1	2.4	25	73
14	Ch. de la Forge	Eclaircie normale	28	38.9			28	38.9
15	Chanoz - stand	Mise en lumière	14	44.5	6	7.6	20	52.1
15	La Gameyre	Eclaircie normale	55	39.8	21	16.7	76	56.5
16	Les Dailles	Mise en lumière	4	15.1	1	2	5	17.1
18	Chanoz – aval dépôt	Mise en lumière	32	55	1	1.6	33	56.6
4040	Les Brûlées	Chablis			1	5	1	5
Toutes		Bostrychés		73				73
	Grand-Jorat	Eclaircies mécanisées		750		100		850
Total			771	2378.7	213	432.9	984	2811.6

*sylves = m3 estimés sur pied

Les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

Résineux

• Bois de service	2186.10 m ³	
• Bois de service propre emploi	27.58 m ³	
• Industrie	239.32 m ³	
• Déchiquetage	<u>270.56 m³</u>	2'723.56 m³

Feuillus

• Bois de feu long	37.50 m ³	
• Déchiquetage	<u>427.96 m³</u>	465.46 m³
Total		

Total exploitations 2016 **3'189.02m³**

Les objectifs de nos efforts d'exploitation sont les suivants :

- Accroissement qualitatif et quantitatif
- Travaux d'éclaircie et de mise en lumière

En effet, les forêts lutryennes ayant trop de petits bois (+ 12 %) mais pas assez de moyens et gros bois, ces objectifs nous permettront d'atteindre le modèle de répartition des classes d'âges théoriques suivant :

- 20 % de petits bois (16-28 cm diam à 1.3 m)
- 45 % de moyens bois (28-48 cm diam à 1.3 m)
- 35 % de gros bois



Chablis

Après un printemps pluvieux et frais, nous n'avons eu à exploiter qu'environ 100 m³ de chablis, dont 78 m³ de bois bostrychés. Les dégâts causés par ce dernier ont pu être limités grâce à une intervention rapide de nos bûcherons.

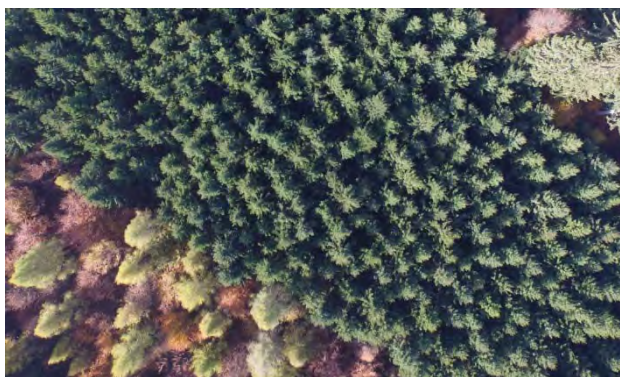
Coupe de formation

L'éclaircie de 130 sylvies, martelée en 2015 sur la division 1 au Grand-Jorat, a été exploitée par le centre de formation des forestiers bûcherons du Mont-sur-Lausanne. Cette coupe a produit 166 m³ de bois. La différence de 36 m³ est due à la coupe de gros feuillus martelés antérieurement non exploités pour ménager le peuplement restant. Ces gros arbres fortement penchés ont fourni un excellent exercice d'abattage difficile.

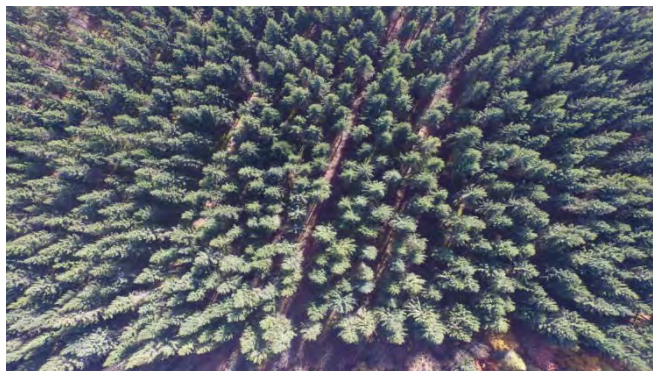


Coupes mécanisées

Grâce aux 8 ha supplémentaires d'éclaircies mécaniques dans le Grand-Jorat, le modèle de répartition des classes d'âge est bientôt atteint



Avant



Après

Ces illustrations montrent la place laissée à la surface foliaire pour que les arbres puissent croître.

SOINS CULTURAUX

Soins aux plantations

La surface à faucher s'est réduite de moitié (11'793 m²) par rapport à l'année dernière en raison de la croissance des arbres dernièrement plantés

Dépressage fourré

Afin de continuer l'entretien des plantations post Lothar et des rajeunissements naturels initiés, nos forestiers ont traité 15 ha de fourrés.

Eclaircie perchis

3 ha. de perchis ont été éclaircis par l'équipe. Ce travail a été non mécanisé en raison des petites surfaces avec du bois de peu de rendement (quantité et qualité) évitant ainsi les dégâts au sol lors du débardage.

Chemins

L'entrée du chemin du Refuge au Grand-Jorat, déformée et devenue trop étroite et dangereuse en hiver, a été réfectionnée sur 80 m.

L'aqueduc sous la route de Nialin a également été curé.

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale.

Travaux divers

- Gestion du stock de plaquettes et broyage de 500 m³ de bois.
- Les différents caveaux communaux ont été fournis en bois de chauffage.
- Entretien des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt.

Pour mieux rentabiliser les heures d'intempéries, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits qui restent malgré tout un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

Travaux pour des tiers

Les travaux d'entretien de chemins, de soins cultureux et de fauchage de peupliers ont été effectués pour la commune de Belmont

Subventions

Cette année nous avons reçu :

Subvention	Montant
Participation de l'Etat aux frais des triages forestiers :	53'283.00
Subventions pour les soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices :	21'713.10
Rétrocession des droits de douane sur le carburant utilisé dans la sylviculture 2014-15 :	4'485.40

PONTS ET CHAUSSÉES

Élargissement du trottoir situé devant le collège de Savuit.

Les travaux de réfection de la route de la Croix se sont étendus du carrefour situé devant le collège de Savuit jusqu'au carrefour de la route du Bras de Fer.

Pour permettre le remplacement des canalisations le revêtement du carrefour du collège a été complètement refait. Il a été possible, à moindres frais, de revoir le trottoir situé devant le collège. Cette correction a permis une prise en charge des élèves plus sécurisée et à réduit également la longueur du passage piéton.



RC773 – Route des Monts de Lavaux - Aménagement d'un arrêt de bus et réaménagement des carrefours Crêt-Ministre et Crêt-des-Pierres

Après avoir reçu un préavis favorable des services de l'État concernant l'aménagement des trottoirs, le projet routier a été déposé à l'enquête publique du 2 février au 2 mars 2016 et a suscité une opposition.

Cette dernière a été levée par le canton et cette décision n'a suscité aucun recours. Les travaux ont donc pu être engagés en été 2016.



Ch. de Beau-Pré - Réfection revêtement

Les travaux suivants ont été effectués :

- ✚ Rabotage (fraisage) du trottoir
- ✚ Démolition des bordures existantes
- ✚ Pose de bordures et de rangs de pavés
- ✚ Fourniture et pose d'un tapis bitumineux
- ✚ Rabotage (fraisage) de l'enrobé
- ✚ Fourniture et pose d'un tapis bitumineux



Rte de la Croix (Savuit-Bras-de-Fer) - Réfection du revêtement et des collecteurs

Les travaux exécutés à la route de la Croix (Savuit - Bras-de-Fer) ont permis d'assainir notre réseau de collecteurs d'eaux claires et usées, d'effectuer les travaux pour les SILUtry ainsi que de poser un nouveau tapis conforme au dossier d'assainissement du bruit routier.



Remplacement de la barrière à l'entrée nord de la rue du bourg par une borne télescopique

Le système posé pour remplacer la barrière existante est visuellement semblable à celui installé à la place des Halles, soit une borne télescopique et un potelet amovible.

L'APOL a également demandé la mise en place d'un interphone qui permet de les appeler pour obtenir une ouverture à distance du passage. Pour permettre l'utilisation de cette installation, la borne télescopique a dû être placée de telle manière à aménager une place d'attente pour l'automobiliste qui désire communiquer avec l'APOL.



Franchissement piétonnier de la ligne CFF du Simplon à la route de Savuit

En mars 2013, la Municipalité était informée que les CFF envisageaient d'assainir le tunnel Bertholod et qu'il serait possible d'adapter leur avant-projet d'assainissement en fonction de nos besoins.

Cette option a été retenue par la Municipalité et les CFF ont intégré à l'assainissement de leur tunnel le vœu de mettre en place un cheminement piétonnier au-dessus des voies CFF.

Pour y parvenir, les CFF ont prévu de reconstruire le tunnel un peu plus long qu'auparavant. Cette surlongueur d'environ 2 mètres a permis d'inscrire la rte de Savuit à 4.80 m et un trottoir de 1.50 m de large remplaçant ainsi le projet de passerelle qui avait été imaginé dans le préavis de 2010.

Pour des raisons de priorisation financière, les CFF ont reporté leurs travaux d'assainissement de 2015 à l'automne 2018. À titre compensatoire, ils ont pris la décision d'avancer la mise en place de la passerelle provisoire piétonne prévue uniquement pendant les travaux.

Les travaux de pose de cette passerelle se sont déroulés dans la nuit du 30 au 31 octobre et a été ouverte au public le 9 novembre. À noter que cette passerelle provisoire a été entièrement financée par les CFF.



Route de la Conversion - Réfection du trottoir Nord entre les chemins du Moulin et des Pâles et pose de feux au passage piétons devant le chemin de Fenix.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- ✚ Rabotage (fraisage) du trottoir sur une épaisseur de 25 mm
- ✚ Remplacement de bordures existantes
- ✚ Fourniture et pose d'un tapis bitumineux
- ✚ Mise en place des gaines électriques
- ✚ Creuse de sondage pour mise en place des socles des mâts de feux
- ✚ Creuse et mise en place de l'armoire de commande.



Sentier de Savuit

Le tronçon du sentier situé en forêt a été réfectionné, car les dalles en béton préfabriquées et la forte pente du chemin rendaient son utilisation problématique après chaque intempérie.

Le centre de formation professionnelle forestière s'est chargé de réaliser les travaux de réfection avec l'aide d'apprentis bûcherons. Les éléments en bois utilisés dans le cadre de ces travaux proviennent de nos forêts.



Sentier de la Ligne

Le sentier de la Ligne a été réfectionné sur le tronçon Duboule Sud sur une longueur d'environ 130 m'. Son relief est relativement plat dans sa partie Est avec un escalier très raide à l'extrémité Ouest du tronçon qui relie le sentier à la passerelle qui enjambe les voies CFF. Cet escalier a été démolé et reconstruit en béton. Le marchepied a aussi été réaménagé par une criblure de surface de type Limanat.



Ruelle de Friporte

Création d'un médillon central afin d'améliorer l'écoulement des eaux



Colmatage des fissures

Afin de prolonger la vie des revêtements, nous programmons chaque année le traitement par colmatage d'une quinzaine de routes et de chemins (env. 5'000 m de colmatage).

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Nettoyage des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- ✚ Passage sous route du Voisinand
- ✚ Passage sous route de la Plage
- ✚ Murs du parking de la Combe
- ✚ Passage sous voies du sentier des Chenalettes



ÉTUDES - AVANT-PROJETS

Route de la Croix, passage supérieur de la Brélaz

Les travaux d'entretien de cette route ont permis de révéler que le pont enjambant les voies CFF au secteur de la Brélaz était en partie dégradé par l'action du gel et du sel de déverglaçage. La partie concernée par ces dégâts a été interdite à la circulation par la pose d'éléments de barrage mobile lourds. Un projet d'assainissement du pont est en cours d'étude en coordination avec la division des ouvrages d'art des CFF.

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Ce réaménagement est directement lié aux projets immobiliers qui sont en cours de réalisation sur le PPA des Brûlées. Ces travaux de construction une fois terminés, la Commune a le devoir de réaménager le chemin du Mâcheret qui donne accès à ces nouveaux bâtiments. Ce projet de réaménagement consiste à mettre en place un trottoir, des ralentisseurs de trafic et de revoir l'éclairage public. Si nécessaire les conduites souterraines seront aussi remplacées dans le cadre de ce projet.

Sentier de la Ligne

Courant 2018, nous projetons de rénover le secteur de la Brélaz.

La longueur du tronçon d'environ 200 m' est d'un relief relativement plat dans sa partie Ouest avec une montée très raide sur les 60 derniers mètres qui relient la route de La Croix à l'Est.

Le revêtement en bitume étant en très mauvais état, il sera dégrappé sur tout ce tronçon puis remplacé par une criblure de surface de type Limanat. Des paliers dans la pente seront aménagés afin d'en améliorer le confort. De plus, le béton de l'escalier en estacade, qui relie le sentier à la route de La Croix, sera également assaini dans le cadre de ces travaux.



Route des Monts-de-Lavaux. Remplacement de la passerelle piétonnière.

Il y a trente ans, la Municipalité a décidé de construire une passerelle en bois le long de la route des Monts-de-Lavaux. Ce choix, en lieu et place d'un trottoir conventionnel, a reposé sur la crainte d'activer un glissement géotechnique par l'apport d'une charge supplémentaire de remblais.



Actuellement, cette passerelle en bois est constamment surveillée et entretenue et les poutres usées du plancher sont systématiquement changées par notre Service de voirie. Néanmoins, en cas de pluie, cette surface en bois devient glissante et son déneigement en hiver est problématique, car, contrairement au trottoir situé à chacune de ses extrémités, elle ne peut être déneigée qu'à la main. Comme toute construction en bois scellée en terre, elle a une espérance de vie limitée par la pourriture de sa structure porteuse. À terme, son remplacement est donc inéluctable.

De son côté le Canton a engagé des études pour corriger le tracé de la route cantonale située ente le giratoire du Landar et la Croix. Si les budgets cantonaux et communaux le permettent, les travaux pourraient se réaliser en 2019.

Autres études en cours :

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Suite de l'assainissement de la route de la Croix
- ✚ Réfection de la passerelle au sentier d'Entre-Châtel
- ✚ Réfection des ch. du Chaney et des Chênes
- ✚ Réfection du chemin des Hugonnets
- ✚ Réfection du Ch. du Miroir
- ✚ Réaménagement du chemin de la Canélaz

PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS

Parking des Jardins du Château

Le 20 juin 2016, le Conseil Communal a accordé le crédit d'étude pour permettre la mise à l'enquête publique et la mise en soumission du projet. Cette décision a été combattue par un référendum. Le 27 novembre 2016, cet octroi financier du Conseil Communal a été mis en votation et la majorité de la population l'a refusé à 53 % (2028 NON et 1793 OUI, taux de participation 55.7%).

Le 3 décembre 2016, un postulat du Conseil Communal a été renvoyé à la Municipalité pour étudier la possibilité de mettre en place une démarche participative, quant à l'avenir de la circulation dans le Bourg et ses environs immédiats.

Parking de la Combe – réfection de l'allée centrale Nord

Depuis plusieurs années, nous intervenons au parking de la Combe pour remplacer soit les grilles en plastique des allées soit celles des places de parc.

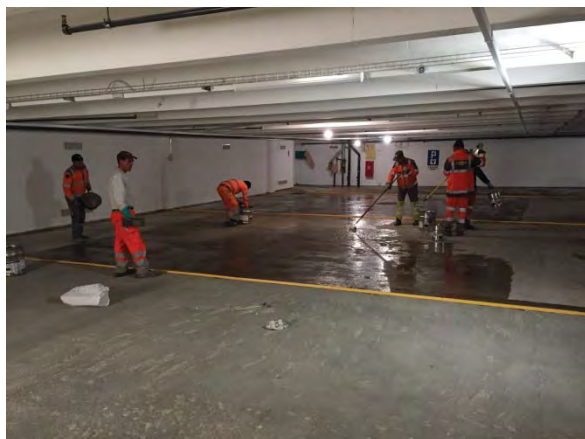
Cette année, nous avons choisi de réfectionner la seconde allée côté Nord qui était fortement dégradée.



Assainissement du parking de la Possession

Le 20 juin 2016, le Conseil Communal a accordé le crédit d'ouvrage pour permettre l'exécution des travaux d'assainissement de ce parking.

Les travaux d'assainissement ont donc été engagés cet automne 2016 et s'achèveront en mai 2017.



PARCS ET PROMENADES

Hormis les travaux d'entretien courant, les jardiniers communaux ont également exécuté:



Réfection de la place de jeux du Sauvetage



Réfection des plates-bandes aux Marionnettes



Aménagements des nouveaux Ecopoint



Divers travaux de formation des apprentis

- Tournée pour détection de nids de chenilles processionnaires
- Réfection et entretien des terrains de foot
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus
- Désherbage à la machine des bords de routes et trottoirs
- Engazonnement à la plage, au parking de la Combe et divers chantiers
- Nouvelle plate-bande au parking de la Combe
- Expertise des tilleuls de la place des Fêtes
- Réfection des pavés de la place de Savuit.

COURS D'EAU ET PORTS

Extraction des matériaux à l'embouchure de la Lutrive

Pour assurer la sécurité d'écoulement de la Lutrive, il est nécessaire d'évacuer les matériaux qu'elle charrie et qui s'amoncellent à son embouchure.

Avec l'accord des services cantonaux concernés, ces matériaux ont été sortis de l'embouchure et remis dans le long de la rive de la Plage. Ces matériaux repositionnés protègent de l'érosion les rives et les infrastructures souterraines situées en bord du lac.



Remplacement de la conduite d'eau potable du vieux port de Lutry

La vétusté de la conduite d'alimentation en eau potable des estacades a amené le service à la remplacer. En 2016, la première étape de ces travaux s'est achevée et une seconde étape est prévue en 2017.

Entretien de la grue du port

En plus de l'entretien courant de la grue, le palonnier de la grue à bateau a été remplacé



Ruisseau du Châtelard (Bussy) - réfection du perré

Suite à une inspection des ouvrages en début d'année, le Service des eaux du canton nous a informés que le voûtage appartenant à la commune, situé en amont du tunnel CFF de la Petite Corniche, avait des problèmes d'affouillements au droit des seuils.

Le résultat de cet examen nous a conduits à entreprendre les études et les travaux de confortation.



Les travaux suivants ont été réalisés:

- ✚ Mise en place d'un batardeau à l'aide de sacs de sable à l'amont du tronçon corrigé.
- ✚ Mise en place de tubes de déviation de l'eau le long du tronçon corrigé
- ✚ Pompage de l'eau résiduelle entre les seuils.
- ✚ Démolition de la dalle en béton au niveau du seuil
- ✚ Exécution des renforcements puis remplissage des affouillements à l'aval des seuils.
- ✚ Exécution de la coursive en béton au pied du regard du seuil.



Situation avant travaux



et après travaux

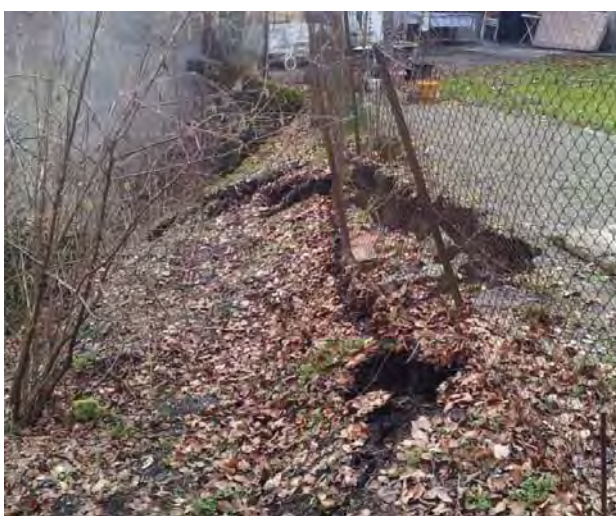
Glissement de terrain sur la parcelle n° 4194

Historique

Le 26 février 2016, le propriétaire de la parcelle nous a informés que, suite au constat d'une grande fissure sur le haut du talus situé en bordure de sa terrasse, il existait un réel risque de glissement de terrain dans le ruisseau du Châtelard.

La visite du site immédiate a confirmé les risques d'embâcle dans le ruisseau et d'obturation du voûtage situé en aval (glissement de terrain possible de 100 à 150 m³).

Nous avons organisé le jour même une séance regroupant la Division ressources en eau et économie hydraulique de l'Etat, un géologue, une entreprise spécialisée en travaux en forêt, le garde-forestier, le propriétaire et le chef de service des Travaux et Domaines.



Après une évaluation des risques, il a été décidé de ne pas entreprendre de travaux avant le week-end et de mettre en place une surveillance du site.

Toutefois, les eaux provenant des toitures des immeubles situés sur la parcelle ont été déviées directement dans le ruisseau à l'aide de tuyaux rouges flexibles. En effet, il est probable que ces eaux, qui étaient reprises dans un puits perdu, situé lui-même juste à l'arrière du glissement, soient l'une des causes du glissement.



Entrée du voûtage

2-3 mars 2016

Les intempéries ont repris la nuit du mardi 1^{er} mars 2016. Dans l'après-midi du mercredi 2 mars 2016, le géologue présent sur le site a alerté nos services et l'entreprise forestière de la mise en mouvement du terrain. À 17h00, une pelle-araignée était sur place et à 20h00, les principaux matériaux représentant un danger immédiat étaient déplacés sur la parcelle voisine. Le propriétaire de cette parcelle a été informé de ces travaux.



La surveillance du site a été assurée par des patrouilles ordinaires de l'APOL pendant la nuit du 2 au 3 mars. Le matin du 4 mars, les derniers travaux de sécurisation ont été achevés et les piquets de surveillance (APOL, voirie) ont été levés.

22 mars 2016

Établissement d'un rapport géotechnique qui a permis de se faire une idée des causes de ce glissement.

Causes intrinsèques :

La pente raide du versant, entre 35 et 60°, était proche de l'équilibre limite des terrains en présence. La nature des terrains, faits de matériaux meubles et de mauvaise qualité, a facilité l'apparition d'un plan de rupture, notamment au contact avec la roche en place probablement altérée dans sa partie supérieure.

Causes déclenchantes :

L'apparente corrélation entre pluviométrie et phase d'activité du glissement conduit notre mandataire à relier le déclenchement de l'événement aux conditions hydrologiques. L'érosion du pied du talus par le cours d'eau constitue vraisemblablement la cause de déclenchement principale, accentuée par le fort débit induit par les précipitations des mois qui ont précédé le glissement de terrain.

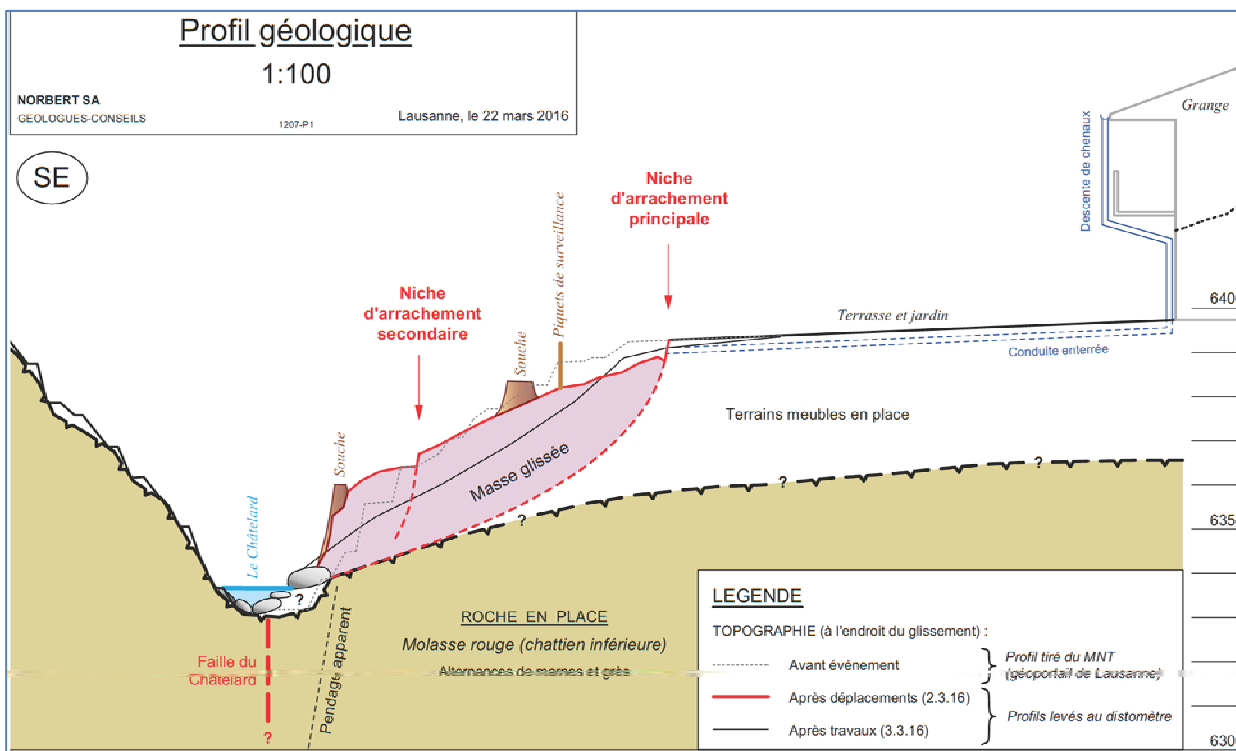
Les fortes précipitations du début d'année 2016 ont péjoré la tenue des terrains meubles, en s'infiltrant de manière diffuse sur l'entier du talus et les gorgeant d'eau.

Causes aggravantes :

Lors des travaux du 2 mars, l'enlèvement des quatre grosses souches du talus glissé a montré qu'elles étaient sèches et cassantes. L'effet de maintien du terrain par le système racinaire était probablement déjà fortement diminué.

L'infiltration directe et concentrée d'une partie des eaux de toitures dans les terrains meubles a pu sensiblement modifier leurs propriétés géomécaniques (diminution de la résistance au cisaillement).

Pour notre mandataire, il s'agit d'un phénomène de glissement de berge, lié principalement à l'érosion par le cours d'eau.



Coupe géologique du glissement

2 mai 2016

Réactivation et extension des mouvements vers l'amont (dans les matériaux remblayés) et mise en place de témoins de mesure pour surveillance (piquets bois).

3 mai 2016

Complément au bâchage.

3 – 23 mai 2016

Surveillance régulière et constat de mouvements plus marqués sur le glissement initial, mais également d'une extension au Nord de ce dernier dans le versant. En parallèle, établissement, par notre mandataire, du projet de confortation (enrochement des berges et pavage du lit avec reprofilage et végétalisation du talus).

1er et 3 juin 2016

Il est constaté l'ouverture de fissures proches de la dépendance du jardin et d'une grande fissure, à 10 -15 m du glissement initial (poursuite de l'extension vers le Nord). Pour éviter le risque d'embâcle, deux arbres inclinés sur cette masse instable sont abattus.

Cette masse instable menace de se rompre de manière brutale et de créer un embâcle dans le cours d'eau. Sa rupture (débâcle) provoquerait immanquablement des dégâts à l'aval, sous l'effet de la vague déferlant dans le lit du ruisseau.

Cette mise en mouvement du glissement oblige d'entreprendre, sans attendre, la mise en place des enrochements étudiés par notre mandataire.

13 juin 2016

Début des travaux de confortation avec l'entreprise Gasser. Ces travaux sont les suivants :

Nettoyage du lit et du dépotoir

Enlèvement de matériaux

Construction d'un enrochement en rive droite sur la hauteur hydraulique du cours d'eau sur une longueur de 30 mètres

Construction de trois seuils en enrochement

L'urgence de la situation n'a pas permis de mettre en soumission ces travaux. Néanmoins, l'entreprise choisie a accepté de travailler aux mêmes conditions contractuelles que celles qu'elle avait avec le canton pour des travaux similaires dans la Lutrive.



Photo des travaux de juin 2016

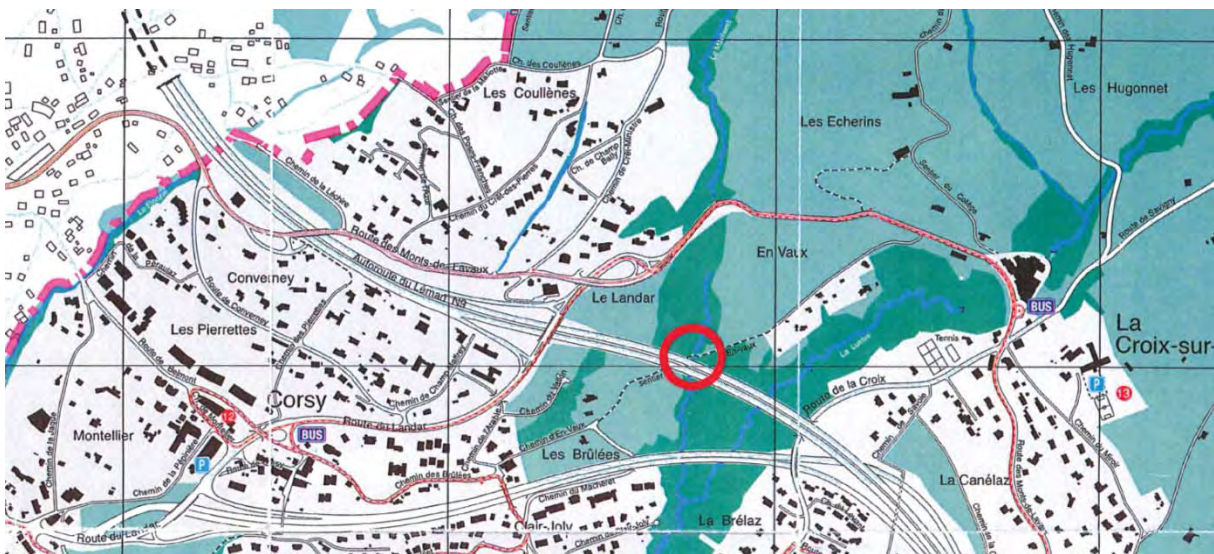
12 juillet 2016

Réception des travaux réalisés par l'entreprise de génie civil avec la présence d'un représentant de la Division ressources en eau et économie hydraulique de l'Etat.

La parcelle voisine a été remise en état à l'entière satisfaction de son propriétaire.



Chemin d'En Vaux - ruisseau du Mâcheret -Reprise des culées du pont



Avec le temps, le ruisseau du Mâcheret a miné les fondations du pont. Pour assurer la stabilité de l'ouvrage, il a été nécessaire d'engager des travaux de confortation des culées.



SPORTS ET LOISIRS

Déplacement de la patinoire pendant les travaux d'assainissement du parking de la possession

Pour maintenir une offre de stationnement suffisante pendant les travaux d'assainissement du parking, la patinoire a été déplacée sur le terrain beach-volley pour libérer la place des Fêtes. En effet, une centaine de places du parking de la Possession étant inaccessibles pendant les travaux, la place des Fêtes peut en partie pallier à ce manque.



L'entière surface du beach-volley est recouverte d'un plancher, lui-même recouvert d'un tapis synthétique type gazon. Ce site offre une bonne accessibilité au transport et au montage de l'infrastructure de la patinoire. Il est proche des parkings (la Combe, place des Fêtes). Il est éloigné des habitations et offre aussi un magnifique cadre pour exercer le patinage.



Terrain de football du Grand –Pont, remplacement de l'éclairage

L'ancien éclairage qui date de la construction du terrain synthétique (2007) a toujours correctement fonctionné. Toutefois, depuis deux ans, il a été sujet à des pannes à répétition et c'est plus de CHF 7'000.- ont été dépensés pour remplacer les ampoules des projecteurs en 2015.

Après analyse des causes de ces pannes à répétition, il a été décidé de remplacer l'ensemble des luminaires permettant ainsi d'obtenir de l'ACVF l'homologation du terrain pour la pratique du football de compétition.

Place de sport du Signal de Bochat

La surface synthétique de la place multisports du signal de Bochat a été complètement remplacée.



Place de sports du Grand-Pont

Notre Service de voirie s'est chargé d'entretenir le terrain de football synthétique du Grand-Pont.



Place de sports de Chanoz-Brocard

Comme chaque année, la voirie a entretenu la pelouse du terrain de football pendant toute la période d'utilisation par le FC Lutry.



RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

Ch. de la Source, pose d'un collecteur d'eaux claires

A la suite des pluies exceptionnelles du mois de mai de l'année dernière, un glissement de terrain a sérieusement endommagé le chemin de la Source sur 20 mètres de long et déplacé environ 400 m² de la vigne située en contrebas. Afin d'éviter le renouvellement de ce problème (qui a déjà eu lieu il y a une quinzaine d'années), il a été décidé de poser un nouveau collecteur d'eaux claires qui reprend les 2 sacs de route du chemin de la Source (domaine public) qui étaient raccordés sur des canalisations privées dont on ne connaissait pas l'état.



Chenalettes-Pâles



Remplacement d'une ancienne coulisse

Divers autres travaux sur les réseaux d'eaux claires et d'eaux usées :

- Ch. des Toises : remplacement d'un sac de route et exécution d'un nouveau raccordement
- Ch. du Daley supérieur (Bourquin) : pose d'une bordure comme arrêt d'eau
- Ch. des Chênes supérieur : pose d'un nouveau collecteur d'eaux claires
- Ch. de Mourat - Intervention ponctuelle sur le collecteur d'eaux claires . Création chambre
- Chaney : création d'une nouvelle chambre sur le collecteur d'eaux claires
- Curage collecteur d'eaux usées du bord du lac en collaboration avec la Commune de Bourg-en-Lavaux
- Chenalettes-Pâles : remplacement d'une anc. coulisse d'eaux usées

STATION D'ÉPURATION DE LUTRY

Renouvellement de divers équipements



Achat d'un nouvel appareil de mesure pour le laboratoire. Il est équipé d'une sonde qui mesure le pH et d'une autre qui mesure la conductivité.



Achat d'un nouvel appareil qui mesure le taux d'oxygène dans l'air, le taux de CO, le taux de H₂S ainsi que le risque d'explosivité.





Vidange et nettoyage des 2 bassins de décan-tation finaux. Les 2 ponts roulants ont été contrôlés.



Remplacement des 2 anciens compresseurs d'air à pistons par 1 nouveau compresseur à vis.

- Révision complète des 2 moteurs de la centrifugeuse.
- Toutes les serrures de la STEP ont été remplacées par des serrures électroniques.
- 2 nouvelles soupapes de dépression et de surpression ont été commandées. Une remplacera celle qui se trouve sur le toit du digesteur et une autre remplacera celle qui se trouve sur la cloche à gaz.

Avec la collaboration de l'usine de potabilisation de Lutry, nous avons mandaté un bureau afin de trouver une solution pour éliminer le charbon actif en poudre mélangé à des boues organiques provenant du rétrolavage des membranes d'ultrafiltration. Actuellement, ces boues sont mélangées aux nôtres pour être déshydratées, mais cette solution ne donne pas entière satisfaction.

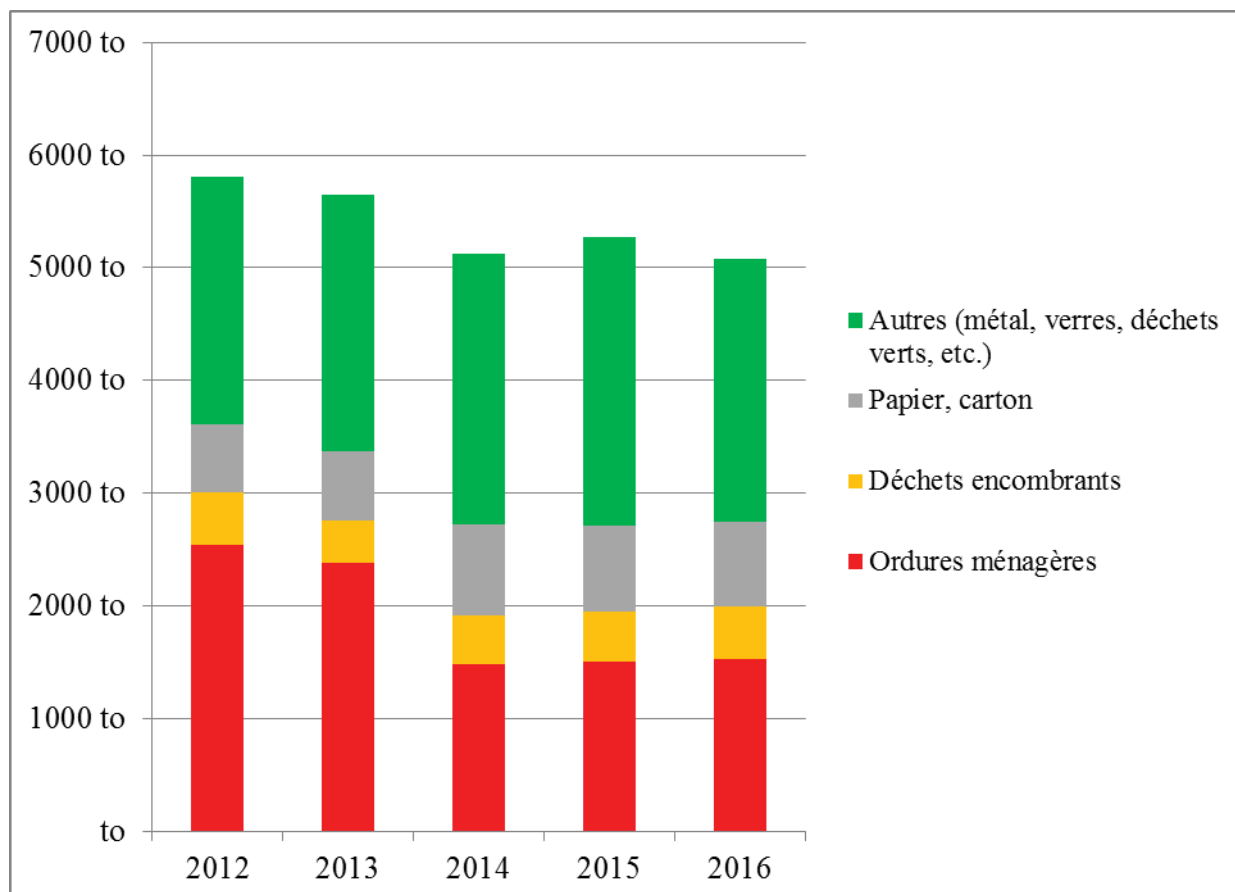
Station de relevage du quai Vaudaire

Pour des raisons de sécurité, les caillebotis qui sont à l'intérieur des locaux ont été remplacés par des caillebotis en aluminium.

ORDURES MÉNAGÈRES

Après la forte diminution de la quantité d'ordures ménagères ramassées en 2014, nous observons une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères produit sur la commune.

Évolution des quantités ramassées sur les cinq dernières années :



Les ordures ménagères (OM), dont le transport est effectué deux fois par semaine, sont transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 66 entreprises et personnes privées ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés. La répartition du tonnage 2016 est la suivante :

Type de collecte	Tonnes
OM collecte porte-à-porte	1'227
OM collecte des conteneurs privés	293
OM collecte des Ecopoints	8
Total	1'528

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**149 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**464 tonnes**).

Papier

Le papier est ramassé deux fois par mois représentant **689 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **66 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **316 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **108 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **424 tonnes**.

Un montant de **CHF 42'592.-** (montant établi sur le tonnage 2015) a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2016 ce ne sont pas moins de **33 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2016, **18 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2016, **4'820 litres** d'huiles usées ont été récupérés.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **81 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1385 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2016, un total de **1209.24 tonnes** de déchets verts ont été compostées.

Déchets organiques

Le lundi 10 novembre 2014, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de mettre en place un ramassage des déchets organiques (crus et cuits) à titre d'essai.

Bilan :

En fin d'année 2016, il est possible de tirer un bilan sur cette collecte de déchets organiques. Sur 20 mois, 175 tonnes de déchets ont été récoltées, mais seulement 65 tonnes étaient de bonne qualité (propre à la méthanisation) le reste ayant dû être incinéré.

Le traitement coûte en moyenne 80 CHF la tonne si les déchets sont méthanisables, . Par contre, s'ils sont de mauvaise qualité, leur incinération revient à 190 CHF la tonne. Le coût moyen du transport et du traitement de ces déchets ainsi que l'entretien des conteneurs est de 575 CHF la tonne. A titre de comparaison, le coût moyen pour transporter et incinérer les ordures ménagères s'élève à 120 CHF la tonne en intégrant la ristourne sur la taxe au sac (revenu pour la commune).

A ce jour, cette collecte n'est pas satisfaisante en termes de quantité et de qualité récoltée. En effet, nous sommes loin des 30 % (env.500 to/an) que devraient représenter les déchets organiques dans les ordures ménagères. De plus, la qualité de ces déchets n'est pas satisfaisante, car les sacs en plastique et en papier non compostables sont déposés dans les containers.

Pour remédier à cette situation, une nouvelle campagne de sensibilisation sera mise en place en 2017.

Actuellement, ces déchets sont transportés à la SATOM (Villeneuve). La mise en service d'une nouvelle usine de méthanisation locale est repoussée à une date qui n'a pas pu être précisée par les futurs exploitants.



Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2016, **10.41 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

16 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

Types de déchets	2013	Nbre hab	2014	Nbre hab	2015	Nbre hab	2016	Nbre hab
	Quantité tonnes	9'530 kg/hab	Quantité tonnes	9'675 kg/hab	Quantité tonnes	9'768 kg/hab	Quantité tonnes	9'899 kg/hab
Ordures ménagères	2'379	250	1'486	154	1'504	154	1'528	154
Poubelles publiques	157	16	102	10	110	11	111	11
Objets encombrants	379	40	428	44	440	45	464	47
Papier -Carton	620	65	811	84	765	78	755	76
Ferraille, fer léger, tôle	102	11	118	12	114	12	149	15
Boîtes, Fer blanc	15	2	18	2	20	2	18	2
Verre	469	49	477	49	475	49	424	43
Compost	1'186	124	1'325	137	1'380	141	1'209	122
Déchets organiques	-	-	-	-	74	8	101	10
Huile	3	0	4	0	4	0	4	0
Bois (transformé)	132	14	137	14	174	18	122	12
Piles	1	0	1	0	3	0	1	0
PET	29	3	35	4	36	4	33	3
Matériaux inertes (démol.)	116	12	125	13	137	14	102	10
OREA matériel électronique	10	1	14	1	12	1	10	1
Capsules Nespresso	40	4	17	2	15	2	16	2
Autres déchets	10	1	28	3	12	1	28	3
TOTAL	5'647	593	5'126	530	5'274	540	5'075	513

Déch. incin. ou mis en décharge	3'175 tonnes	2'309 tonnes	2'382 tonnes	2'359 tonnes
Déchets recyclés	2'472 tonnes	2'817 tonnes	2'892 tonnes	2'716 tonnes
Pourcentage de recyclés	44%	55%	55%	54%

Réaménagement des Ecopoints

Le Conseil communal en novembre 2014 accordait le crédit d'ouvrage (CHF 1'215'000.-) pour réaménager l'ensemble des dix Ecopoints de la commune.

Ces réaménagements ont été déposés à l'enquête publique en été 2016 et ont soulevé 4 oppositions qui ont toutes été levées par la commune.

Les travaux ont débuté en été 2016 et ils sont pratiquement tous achevés.

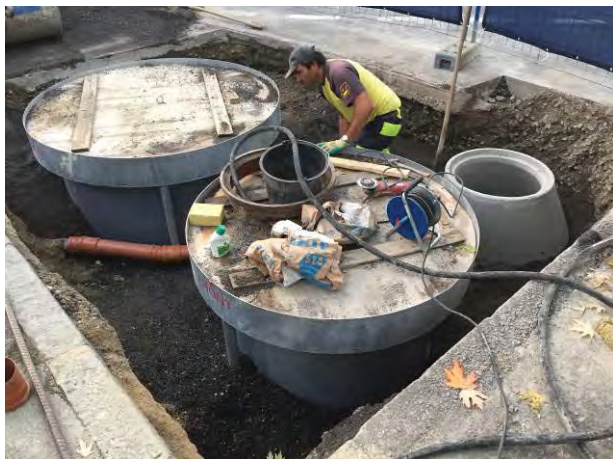
Quelques photos réalisées pendant les travaux :



Quai Vaudaire



Savuit



Taillepied



La Croix

Les Ecopoints une fois les travaux achevés :



Quai Vaudaire



Parking de la Combe



Taillepied



Pâles



Savuit



La Croix sur Lutry



Escherins



La Conversion



Châtelard – Chemin du Binet



Les Moines

Ces deux derniers Ecopoints seront complètement achevés dès la mise en place des conteneurs définitifs au chemin du Binet

Remplacement des poubelles urbaines à la route de Taillepied et au chemin de la Culturaz

Les poubelles sur ces routes étant vieillissantes, elles ont été remplacées par vingt poubelles dont l'esthétique est comparable à celles déjà posées sur les quais et au Bourg. Elles ont des dimensions réduites et élaborées pour recevoir des sacs de 65 lt contre 110 lt pour celles des quais. Une dizaine de ces poubelles sont équipées de distributeur de sachets pour chiens.



Ancienne poubelle



Nouvelle poubelle

SERVICE TECHNIQUE – VOIRIE

Remplacement du véhicule tout-terrain

L'ancien véhicule, immatriculé en 1998 avec au compteur plus de 100'000 km occasionnait des frais de réparation de plus en plus élevés. De plus, le transport du sel pendant l'hiver a provoqué de gros problèmes de corrosion à tel point que son expertise n'était possible qu'avec des réparations d'un coût disproportionné par rapport à sa valeur effective.

Son remplacement a permis d'équiper le nouveau véhicule non seulement d'un dispositif pour l'installation d'une saleuse mais aussi d'une grue permettant ainsi d'assurer une partie du travail mandaté à des entreprises privées jusqu'à ce jour



Le bridage du moteur à 40 km/h permet à chaque employé de la voirie disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger (< 3,5 tonnes) de conduire ce nouveau véhicule.

Remplacement du tracteur

L'ancien tracteur, immatriculé en 1997 et qui a fonctionné plus de 4000 heures a été remplacé.

Sa vétusté occasionnait des frais de réparation de plus en plus importants. Avec ce nouveau véhicule, la voirie dispose d'un tracteur utilisé par les jardiniers pour de nombreuses tâches ainsi que pour le déneigement des chemins.



Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé :

Pionniers et maçon

- Reflachage ch. de Praz-Balin, ch. de la Forge, rte de la Claie aux Moines
- Création de fondations pour les bennes de la déchèterie
- Réfection de la digue de la plage pendant les basses eaux
- Curage de la sortie de la Lutrive
- Nettoyage et réparation de la fontaine du rond-point de la Croix
- Réfection d'un mur de vigne



- Réfection des cheminements piétonniers à la rte de Savigny



- Délimitation de places de parc au bâtiment de La Croix
- Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regards).
- Contrôle, nettoyage et réfection d'accotements de rigoles et ruisseaux.
- Prolongement du trottoir pour l'arrêt de bus du Landar.
- Réfection et jointoyage des rues pavées du Bourg
- Collaboration avec l'APOL pour la pose de signalisations.
- Gravillonnage de certains tronçons de route dû à la chaleur

Mécanicien

- Révision complète de l'arroseur du terrain de foot



- Révisions des machines.
- Préparation du matériel de déneigement.
- Pose et réparation de signalisation pour l'APOL.
- Préparation de véhicules pour l'inspection.
- Réparation de supports à corbeilles.
- Suite à accident, réparation de barrières de sécurité le long des routes.
- Montage d'une main-courante dans le tunnel du sentier de Gottaz d'Or.
- Réparation des treillis pare-ballons du terrain du Grand-Pont.

Menuisier et peintre

- Réfection de la passerelle du sentier du Lac.
- Réfection des bancs publics.
- Marquage routier en collaboration avec l'APOL.
- Divers travaux de menuiserie pour les collèges.
- Réparation et confection de mobilier communal.
- Réparation et contrôle des places de jeux.
- Réfection et peinture d'un mur de la terrasse du Rivage
- Démontage et évacuation de mobilier de l'école des Pâles.
- Réfection de la peinture des WC du Quai Vaudaire.
- Pose supports d'affiche pour élection.
- Réfection du pont roulant.
- Fabrication de cibles pour la police.
- Diverses réparations dans les refuges.
- Fixation de cloisons ajourées pour le local container du Point I
- Création d'un nouveau drapeau pour la Fête des Vendanges.
- Fabrication de décors pour le souper du personnel



Jardiniers (voir rubrique parcs et promenades)

Fêtes et manifestations

- Pâques à Lutry
- Fête villageoise de Savuit
- Foire de la brocante
- Tournoi de tennis
- Urbantrail des Singes
- Net'Léman 2016
- Installation des nouvelles autorités
- Joutes sportives des écoles
- Régates du Port de Lutry
- Passeports vacances
- Concerts d'été sur le Quai Doret
- Fête du sauvetage
- Fête Nationale du 1er août
- Course à travers Lutry
- Tournoi de pétanque
- Lavaux-Passion
- Fête des Vendanges
- Pressée de l'association du vieux pressoir
- Marathon de Lausanne
- Décoration de Noël
- Loto des Aînés
- Patinoire
- Marché de Noël
- Ventes des sapins de Noël
- Souper du personnel

Divers

- Nettoyage de tags



- Ramassage de déchets sauvages en forêt



- Confection de tonneaux poubelles
- Transports pour la direction des écoles
- Transports des bourbes pour les vigneron de la commune
- Élimination de 10 pigeons, 20 œufs et 12 taupes
- Aide au changement des conduites d'eau du port communal
- Nettoyage des grèves
- Nettoyage des passages sous route
- Nettoyage par une entreprise des revêtements synthétiques de la pl. de sport du Grand-Pont
- Remaniement des Ecopoints
- Cours sur le maniement des tronçonneuses
- Cours sur l'utilisation du camion nacelle
- Cours pour les gardiens de la déchèterie
- Cours de répétition des samaritains
- Ramassage d'environ 400 sapins de Noël
- Distribution des fournitures scolaires
- Aide aux concierges des collèges
- Aide à la STEP
- Pose d'affiches de sécurité routière
- 925 heures, 68 tonnes de sel et 43 interventions pour le déneigement (hiver 2015-2016)
- 742 heures pour la Fête des Vendanges
- 362 heures de balayeuse de trottoirs et parking
- 849 heures de balayeuse de route, dont :
 - 423 h. sect. I
 - 141 h sect. II
 - 103 h sect. III
 - 166 h sect. IV
 - 8 h. pour la commune de Paudex
 - 8 h. pour la commune de Savigny

POLICE

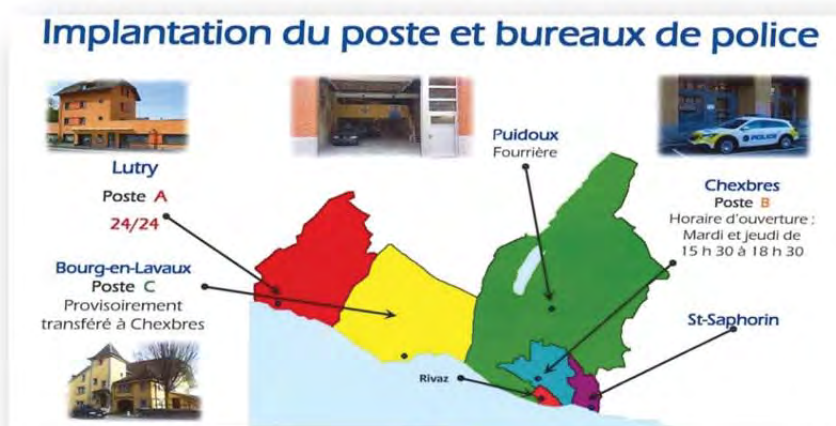


L'Association Police Lavaux, intégrée au tissu sécuritaire vaudois, gère la sécurité publique auprès de 22'000 habitants de six communes partenaires, à savoir Lutry, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin.

Les policières et policiers de l'organisation participent activement au maintien de l'ordre sur le plan national (World Economic Forum Davos), sur les plans romand ou cantonal dans le cadre de rencontres internationales ou dans des manifestations / manifestations sportives à risques. Le nombre de collaborateurs engagés découle d'une clé de répartition des effectifs validée par la Loi sur l'organisation policière vaudoise – LOPV.



Pour exercer sa mission, elle dispose d'un poste de police principal en ville de Lutry, d'un poste secondaire à Chexbres et d'un bureau dans le chef-lieu du district, à Cully.



Nous vous invitons à parcourir le rapport de gestion 2016 de l'Association qui relate dans les détails l'entier des activités réalisées durant cet exercice. Vous y trouverez également de multiples données statistiques par commune. Celles-ci sont accessibles sur le site internet de l'organisation (www.apol.ch) (onglet organisation – Conseil intercommunal – préavis 2017).

Conformément à l'annexe 1.1 des statuts de l'Association du 19 mai 2011, notre organisation exécute de multiples mandats administratifs au profit des communes partenaires. Celles relatives à la Commune de Lutry sont répertoriées ci-après.

POLICE ADMINISTRATIVE

MANIFESTATIONS CONTROLEES

Nous relevons une stabilisation des manifestations dans la région (1770 sur les territoires desservis – 10) et une légère baisse de celles-ci sur la territorialité de Lutry (609 en 2016 - 628 en 2015, soit - 19).

Nous ajouterons que pour la plupart des manifestations, outre l'aspect administratif – délivrance des autorisations / permis temporaires, etc. – celles-ci sont encadrées par du personnel en uniforme. Leur mandat consiste à assurer un dispositif sécuritaire en lien avec l'événement mais également d'assurer la gestion des circulations et du stationnement. Nous précisons qu'à chaque manifestation sortant de l'ordinaire, nous sommes contraints de prendre des mesures d'accompagnement par l'ouverture de parkings temporaires, par du double stationnement sur certaines chaussées, route Grand-Pont – Ouchy, par exemple.



Marché de Noël



Festival Cobalt Project

Autorisations pour manifestations :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
▪ permis temporaires,	53	51	35
▪ tombolas,	10	10	4
▪ lotos.	4	3	3

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- **Fermetures pour cessation d'activité :**
 - Fleur de Pain SA
 - Au Petit Gourmet
 - Ko-An
- **Modifications :**
 - Restaurant de la Croix : nouveau gérant, M. Silvio BIANCHI,
 - Buffet de la Gare : nouveau gérant, M. Rurico DA CUNHA TIAGO,
 - Café de la Tour : nouveau gérant, M. Hugues GERIGNE,
 - Centre Coop : nouveau gérant, M. Thierry MOLEINS,
 - Presto in Casa : licence traiteur, Mme Fatiha MICELLO,
 - Epicerie (-poste) de la Croix, nouvelle gérante, Priyantha THEIVENDRAN.

▪ **Ouvertures :**

- « Kiosque Bazar G. Karabulut » (ex-pinpin) : ouverture le 01.01.2016,
- « Restaurant Terra-Rossa » (Tennis) : ouverture le 22.07.2016.

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 17 heures de prolongation d'ouverture (40 en 2015, 45 en 2014 et 28 en 2013).

➤ 13 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	65.--
➤ 2 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	26.--
Total			CHF	91.--

REGISTRE DES ENTREPRISES

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Nombre d'entreprises inscrites au registre	975	904	922
➤ nouvelles inscriptions,	61	66	35
➤ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	33	52	58
➤ * modification sur programmes informatiques			
➤ commune / canton	16	19	364
(changements d'adresses, changements de directions, conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc).			

DENRÉES ALIMENTAIRES

▪ contrôles effectués par le Service de la Consommation et des affaires vétérinaires (SCAV),	*	29	17
▪ avertissements,	*	*	8
▪ dénonciations.	*	*	0

*Les services étatiques refusent de nous transmettre les détails.

TAXES CANTONALES ET COMMUNALES DE SÉJOUR

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
▫ encaissement taxes	48'820.80	43'465.10	51'952.30
▫ hôtels de Lutry	33'455.70	26'500.--	29'520.--
▫ résidences secondaires + locations	7'826.70	5'402.40	
▫ chambres d'hôtes	2'973.--	5'913.70	16'877.80
▫ camping du Portillon	4'565.40	5'649.--	5'554.50

DIVERS

▪ bulletins d'hôtels (nuitées)	12'094	12'547	15'643
▪ chiens recensés	456	423	411

NOTIFICATIONS DIVERSES

▪ commandements de payer	595	606	328
▪ objets trouvés	257	260	242
▪ objets restitués	102	116	81
▪ mandats d'amener pour office des poursuites	9	37	34

PORT

La gestion administrative des activités liées aux installations portuaires nécessite une approche rigoureuse et une surveillance régulière. Celle-ci se fait en collaboration et en partenariat avec le personnel de la voirie.

Durant cet exercice, nous avons été obligés de demander aux bénéficiaires des autorisations liées aux places à terre et au Club nautique de faire montre de plus de rigueur quant à l'état de leurs embarcations et au respect des places attribuées. En effet, nous avons été contraints de répondre à plusieurs navigateurs qui se plaignaient de ne pas pouvoir accéder à leur place.

D'autre part, nous précisons que les personnes en liste d'attente peuvent consulter leur progression sur le site internet de la commune.

Une place d'amarrage a été attribuée à la suite du renoncement du bénéficiaire et deux nouveaux locataires ont pris les places de parents décédés.

Cinq places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des bénéficiaires et un nouveau locataire a repris la place d'un parent décédé.

Situation des listes d'attente :

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	303
	domiciliés hors commune	124
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	20
	domiciliés hors commune	42

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2016, 35 interventions de police, délivré 5 avertissements (bruit, tente pour bébé, pêche, etc.), dénoncé 6 personnes pour des procédures découlant d'infractions diverses. Ils ont également été sollicités pour des demandes d'ambulance, des enfants égarés et quelques plaintes (vols ou voies de fait).

PARKINGS

État de situation des locations et tarification horaire :

Lundi – dimanche
0700 - 2200

- CHF 0.80	1 ^{ère} et 2 ^{ème} heure
- CHF 1.50	3 ^{ème} heure
- CHF 2.--	dès le 4 ^{ème} heure.

Abonnements inter-parkings :

- lutryens Fr. 60.—
- hors Lutry Fr. 80.—

Macarons :

- lutryens Fr. 40.—
- hors Lutry Fr. 60.--

Possession	:	285	places	-	446	abonnements
Savuit	:	75	places	-	56	abonnements
Corsy	:	102	places	-	28	abonnements
Combe	:	117	places	-	46	abonnements
Croix	:	37	places	-	17	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	49	abonnements

Macarons B	:	32
Macarons C	:	27
Macarons E	:	0
Macarons F	:	4
Macarons G	:	4

Autorisations pour port du Vieux-Stand

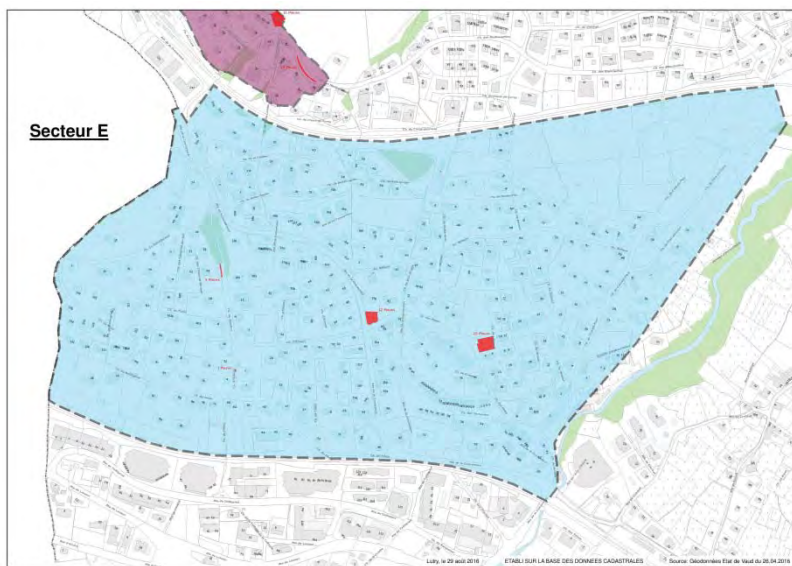
Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2016, 408 autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires.

Macarons - Plan des secteurs « B » et « C »



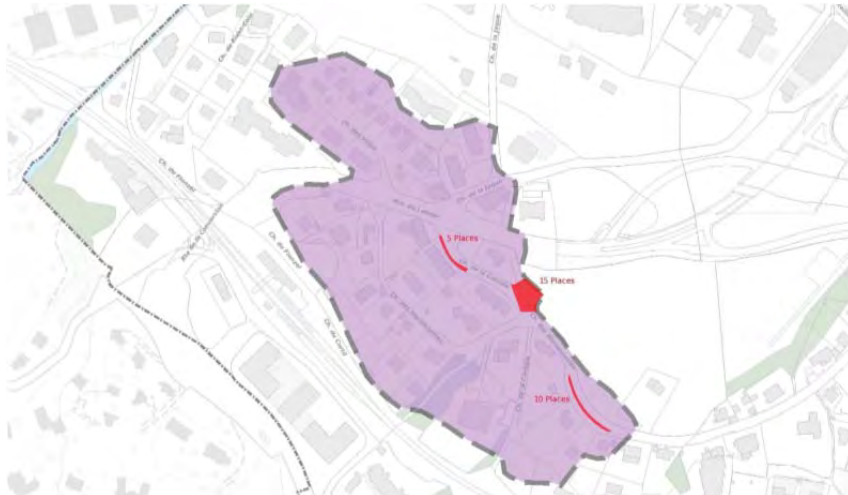
Tailleped – Culturaz – Sermotier – Toises - Curtinaux

Macarons - Plan du secteur « E »



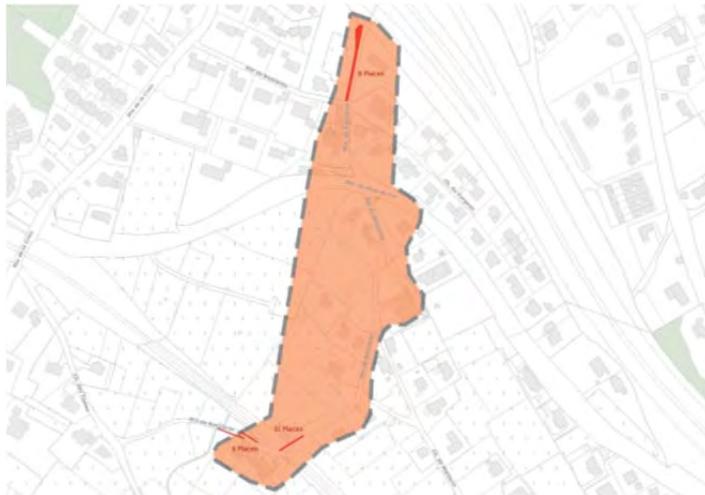
Braillon – Orzens – Les Pâles

Macarons - Plan du secteur « F »



Villas – Pépinière Sud – Cornèle – Marionnettes

Macarons - Plan du secteur « G »



Bossières

Modification du régime du stationnement sur la place des Fêtes

La rénovation du parking de la Possession a nécessité des autorités et de la police la prise de mesures compensatoires permettant de retrouver les places supprimées temporairement en fonction de l'avancée des travaux.



À cet effet, il a été décidé que le secteur gravillonné de la place des Fêtes serait ouvert à des fins de stationnement pendant la durée du chantier de la Possession, avec un régime payant et reconnaissance des abonnements inter-parkings.



CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 174 décès. 145 personnes ont été incinérées alors que 29 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	1
Tombes à la ligne	10
Tombes cinéraires	7
Columbarium	3
Jardin du souvenir	25
Niches en concession	3
Concession de corps	2

Décès enregistrés :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Total décès enregistrés	174	160	153
▪ inhumations à Lutry	13	12	9
▪ incinérations	145	127	134
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	38	25	45
▪ concessions de corps accordées à Lutry	2	3	1

RÉSEAU ROUTIER

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 7 mars 2016, a décidé, pour la 29^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 3 juin au 25 septembre 2016 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 25 mars au 2 juin 2016 et du 26 septembre au 30 octobre 2016.

SIGNALISATION

Ch de Crêt-des-Pierres, 1x miroir routier, neuf ; Rte des Monts-de-Lavaux, giratoire de la Croix, 1X 2.34 de l'OSR « obstacle à contourner par la droite », 1x cadre, vol ; Rte du Bras de Fer, 1x 2.20 de l'OSR « longueur maximale 12 m » neuf ; Rte des Monts-de-Lavaux, giratoire de la Croix, 1x 2.20 de l'OSR « longueur maximale 12 m » neuf ; Rte de la Croix – rte du Bras-de-Fer, 1x 2.20 de l'OSR « longueur maximale 12 m » modification ; Rue du village, 1x 2.20 de l'OSR « longueur maximale 12 m » modification ; Rte des Monts-de-Lavaux, 1x 4.77 de l'OSR « panneaux disposition des voies de circulation », 1x cadre, 1x balise jaune et noir, neuf ; Rte du Landar, sortie autoroute, 1 x 4.27 de l'OSR « entrée de localité Corsy », 1 x cadre, 1x 2.30 de l'OSR « limitation de vitesse » usure ; Ch de Crêt-de-Plan, 1x miroir routier, fuite après accident ; Rte du Crochet – rue du Village, 1x poteau avec bande réfléchissante, dommage facturé à l'auteur ; Rte du Landar, sortie autoroute de Corsy, 1x borne

réfléchissante, 1x 2.34 de l'OSR « obstacle à contourner par la droite » 1x cadre, 1x socle en béton, fuite après accident ; Rte de Lavaux – ch du Beau-Pré, 1x 1.22 de l'OSR « passage pour piétons », 1x support avec cadre, 1x fondation en béton, dommage facturé à l'auteur ; Ch de l'Arabie, 2x plaques de rue « chemin de l'Arabie » 1x cadre, usure ; Rue du Bourg, 1x 2.02 de l'OSR « accès interdit » 1x support cadre, 1 socle en béton ; Rte du Crochet, 1x plaque de rue, usure ; Rte du Landar, 1x panneau pour afficheur de vitesse, fixation et brides ; Bande de barrage rouge et blanc 5 rouleaux, stock APOL ; Bande temporaire pour signaux 5 rouleaux, stock APOL ; 4x 4.09 de l'OSR « voie sans issue, 1x panneau de déviation « Lausanne », texte Vevey 6x, textes déviation 4x, plaque de distance « 1 km » et « 3 km » 8x, fixation pour signaux 20x, plaque garage autorisé 1x, stock APOL ; Rue du Village, 2x 1.23 de l'OSR « danger enfants », usure ; Ch de Curtinaux, 2x 1.06 de l'OSR « cassis » plaque complémentaire « 3x et 5x », usure ; Rte de la Petite-Corniche, 1x 4.29 de l'OSR « entrée de localité par rte secondaire Lutry », vandalisme ; Rue du village, 1x 4.33 de l'OSR « indicateur pour routes secondaires La Croix », usure ; Rue du Village, 1x 4.33 de l'OSR « indicateur pour routes secondaires Bossière », usure ; Rue du village, 1x 4.33 indicateur pour route secondaires Lutry, 1x support cadre, 1x fondation en acier, neuf ; Rte de Savuit – rue du village, 1x 2.02 de l'OSR « accès interdits », modification ; Ch du Levant, 2x plaques de rue, usure ; Place des fêtes, 2x 4.20 de l'OSR « parcage contre paiement » neuf ; Service industriel Lutry, 3x panneaux 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner justice de paix », neuf ; Rte de Savigny, 2x 1.30 de l'OSR « autres dangers manifestation », 2x cadres, neuf ; Rte de La Croix, 1x 1.30 de l'OSR « autres dangers manifestation », 1x cadre, neuf ; Rte de Vevey, 1x 1.30 de l'OSR « autres dangers manifestation », 1x cadre ; Ch de la Bolliattaz, 1x 2.02 de l'OSR « accès interdit » 1x cadre, 1x 3.01 de l'OSR « STOP », 1x cadre, 1x plaque de rue « ch de la Bolliattaz », usure ; Rte du Landar, 4x plaques de rue, 1x cadre, usure ; Rue du Bourg, 1x panneau à volet avec indication « danger borne escamotable », 1 x cadre, 1x poteau, neuf ; Ch de la Pépinière, 4x 1.23 de l'OSR « danger enfants » ; Ch du Mâcheret, 12 pole cones ; Ch du Braillon, 4x panneaux combiné 4.18 de l'OSR « parcage avec disque de stationnement » 2 supports cadres, 2 socles en béton, neuf ; Rte des Monts-de-Lavaux 269, 2x signaux 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner justice de paix », 2 supports cadres, 2 socles en béton, neuf ; Ch de Crêt-des-Pierres, 1 miroir routier, vandalisme ; Rte de la Petite-Corniche, 7 seuils de ralentissement, fixation ; Rte de Taillepied, 1x borne réfléchissante, 1x support avec cadre, 1x signal 2.34 de l'OSR « obstacle à contourner par la droite », dommage facturé à l'auteur ; Rte de Lavaux, 1x borne réfléchissante, 1x poteau, fuite après accident ; Rue du Village, 2x 1.23 de l'OSR « danger enfants » ; Ch des Blanchettes, 1x Pole cone, vol ; Rte de Taillepied 21, 1x support avec cadre, fuite après accident ; Ch des Blanchettes, 2x Pole cone, remise en état ; Ch de la Gruyère, 1x plaque de rue, usure ; 2x tripodes pour triopan, stock APOL ; Rte de Savigny, 1x 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner justice de paix », 1x support cadre, 1 fondation en acier, complément à la signalisation existante ; Rue du Village, 1x 1.06 de l'OSR « cassis », 1x cadre, modification.

MARQUAGE

Rte des Monts-de-Lavaux, ligne de bus, ligne en zigzag, mot « BUS », ligne de guidage, ligne d'attente ; **Rte des Monts-de-Lavaux**, zone de stationnement ; **Rte des Monts-de-Lavaux**, ligne de guidage, passages pour piétons, ligne d'attente, ligne en zigzag, mot « BUS » ; **Parking des Pâles**, zone de stationnement, ligne de bordure jaune, ligne continue ; **Rte de Lavaux**, surface interdites, ligne de bord d'ilot ; **Rte du Landar Sud**, ligne de sécurité, ligne d'arrêt ; **Ch des Toises**, zone de stationnement, passages pour piétons, ligne de guidage, ligne d'attente (triangles), ligne de sécurité, ligne de direction ; **Rte de Bossière**, ligne d'arrêt, ligne d'arrêt « STOP » ; **Rue du Village**, ligne d'arrêt, « STOP », ligne d'attente (triangles), ligne de sécurité, ligne de guidage bordure ; **Ch. de Savoie**, ligne d'attente (triangles), ligne de sécurité, passages pour piétons, ligne interdisant l'arrêt ; **Rte du Landar/Brûlées**, ligne d'attente (triangles), ligne d'arrêt, ligne de sécurité, ligne de direction (priorité à droite), passages pour piétons, ligne interdisant l'arrêt, « STOP », ligne de direction ; **Ch de Creux-de-Corsy**, 2x «STOP », 2x ligne d'arrêt, ligne de direction, passage pour piétons, zone de stationnement, ligne d'arrêt ; **Ch du Ponfilet**, zone de stationnement ; **Rte des Monts-de-Lavaux**, ligne de sécurité ; **Ch du Binet**, ligne interdisant l'arrêt ; **Ch de Bertholod**, triangle de décrochement, ligne d'arrêt, « STOP » ; **Ch de Plantaz**, triangle de décrochement ; **Ch du Levant/rte de la Croix**,

ligne de bordure ; **Route de la Croix Sud**, ligne de guidage, ligne d'attente (triangle), ligne de sécurité continue (près de ligne d'arrêt), « stop », ligne d'arrêt ; **Route de la Petite-Corniche**, zone de stationnement ; **Ch du Brailon**, zone de stationnement ; **Ch d'Orzens**, zone de stationnement.

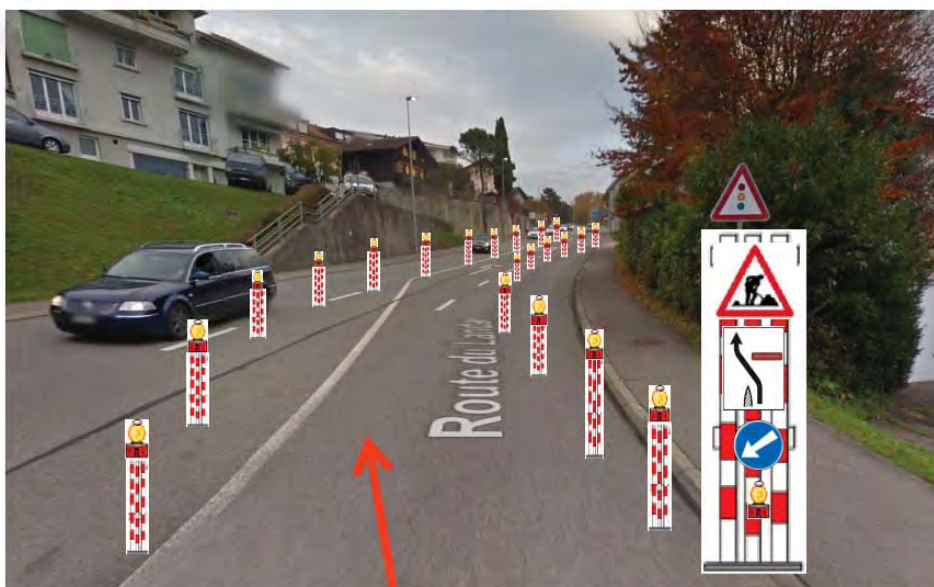
CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 55 plans de signalisation de différents chantiers.



Chantier Route du Landar – Corsy

Septembre 2016



Exemple d'un plan de signalisation légalisé

RESEAU ROUTIER

L'Association Police Lavaux dispose d'équipements spécifiques et d'un personnel formé permettant de pratiquer différents comptages sur notre réseau routier. Ces appareils sont quotidiennement en place. Les relevés des charges de trafic – véhicules, camions, piétons – et bien évidemment des vitesses pratiquées par les usagers sont mis à disposition des services. Ces indications permettent également de répondre aux habitants, aux pétitionnaires requérant des actions particulières, etc.

SERVICE DU FEU

Effectifs au 1^{er} janvier 2016

ETAT-MAJOR :

Commandant	Maj Olivier GAY
Remplaçant du cdt	Cap Yann TORNARE
Chef de l'instruction	Cap Yves SCHLIENGER
Chef matériel	Lt Marc-Olivier GLUR
Quartier-Maître	Cap Sébastien BAEHLER
Chef du site de Pully	Cap Sébastien CORNUZ
Chef du site de Lutry	Cap Eric BEZENÇON
Chef du site de Belmont	Car Yann TORNARE
Secrétaire (jusqu'au 30 mars 2016)	François WULLIEMIER
Secrétaire (depuis le 1 ^{er} avril 2016)	Isabelle DURAND

Etat-Major	7
Officiers	20
Sous-officiers	28
Appointés et sapeurs	99
Recrues	23
Total effectifs	177

COMMISSION CONSULTATIVE DU FEU

Sa composition pour 2016, jusqu'au 30 juin était la suivante :

- **Martial LAMBERT**, Président, Conseiller municipal de Pully
- Daniel DELAPLACE, Conseiller municipal de Belmont
- Gérald FONTANNAZ, Conseiller municipal de Paudex
- Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Conseiller municipal de Lutry
- Didier CORNUZ, Pully
- Kilian DUGGAN, Lutry
- Jean-François FARINELLI, Paudex
- Claude-Alain MORET, Belmont
- Maj Olivier GAY
- Cap Yann TORNARE

Depuis le 1er juillet 2016, elle se compose de:

- **Gérald FONTANNAZ**, Président, Conseiller municipal de Paudex
- Nathalie GREINER-MEYLAN, Conseillère municipale de Belmont
- Jean-Marc CHEVALLAZ, Conseiller municipal de Pully
- Kilian DUGGAN, Conseiller municipal de Lutry
- Gérald CUCHE, Pully
- Jean-François FARINELLI, Paudex
- Claude-Alain MORET, Belmont
- Philippe SANDOZ, Lutry
- Maj Olivier GAY
- Cap Yann TORNARE

La Commission consultative du feu s'est réunie six fois pour notamment :

- Contrôler les comptes 2015
- Examiner et préavis sur le budget 2016
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Présenter l'audit demandé par l'ECA (VIDIS)

Etat-major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de:

- Organiser et planifier les structures du SDIS
- Assurer la direction et la gestion du corps
- Etudier le renouvellement du matériel et des véhicules
- Etablir le programme des exercices 2017
- Organiser la Revue 2016
- Représenter le SDIS Ouest-Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, monument aux morts des sapeurs-pompiers, rapports de l'APOL et de Police Est-Lavaux, rapport de l'ORPC des régions Pully et Lavaux-Oron, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA, notamment pour VIDIS

Exercices 2016



Le programme des exercices 2016 pour les sections DPS, DAP et recrues a été préparé par le responsable de l'instruction, le Cap Yves Schlienger.

Récapitulatif des exercices :

- Exercices DAP : 7
- Exercices DPS : 70
- Exercices ARI: 50
- Exercices Recrues : 7
- Cours de cadres Off s-off : 3

Cela représente : 4223 heures d'exercices effectués par l'ensemble des pompiers du SDIS Ouest-Lavaux.

En plus des exercices :

- Formation continue pour les chauffeurs poids lourd
- Préparation des élèves au permis C1 118
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux
- Cours techniques : ECA – AVISP (Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers)

Instruction

Basée sur les directives cantonales de l'ECA et de la FSSP, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Les thèmes d'instruction 2016 de l'ECA ont été les suivants : Les actions de l'eau et la lecture des fumées.

Le programme des exercices pour le DAP, le DPS, les porteurs **APR** (**AP**pareils **R**espiratoires) et les recrues été préparé par le Cap Yves Schlienger.

Revue quinquennale 2016



En date du 8 octobre 2016 a eu lieu la Revue du SDIS Ouest-Lavaux. Il s'agissait de présenter les effectifs et le matériel aux Autorités nouvellement élues et à la population. Cet événement s'est déroulé sur la Commune de Lutry; plusieurs présentations ont été réalisées le samedi matin par les pompiers du SDIS Ouest-Lavaux ainsi que de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cuers (F) invités par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lutry, ces derniers et les Jeunes Sapeurs-Pompiers, pour le plus grand plaisir des spectateurs. L'après-midi a été consacré à un défilé suivi d'une partie officielle lors de laquelle la nouvelle bannière a été inaugurée. A cette occasion, les 25 ans des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paudex ont été fêtés de même que les 30 ans de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pully. La journée s'est terminée de manière festive par un repas réunissant les Sapeurs-Pompiers du SDIS Ouest-Lavaux, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lutry, leurs invités français et les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Les municipaux du feu des quatre communes ainsi que les membres de la Commission consultative du feu étaient également présents.

Recrutement

Le 3 novembre 2016 a été organisé, à la Grande Salle de Paudex, le recrutement pour le SDIS Ouest-Lavaux.

Les habitants des Communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully nés entre 1976 et 1998 ont été invités à ce recrutement. Une trentaine de personnes des quatre communes étaient présentes. Vingt-trois d'entre-elles ont été recrutées afin d'effectuer leur école de recrue. Un recrutement auprès du personnel communal de Pully et Lutry a été effectué pour les interventions de jour. Deux employés communaux de la Ville de Pully ont été intéressés à suivre la formation de pompier afin de participer aux interventions de jour, aucun employé communal de Lutry ne s'est annoncé pour suivre cette formation.

Cours de formation cantonal

En 2016, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 147 personnes*, ont suivi une formation extérieure au SDIS. Cela représente 1778 heures de formation cantonale

Journée technique des commandants du district de Lausanne

La journée technique a été organisée par l'ECA à Lutry. Lors de cette journée, différents postes à thèmes (ABC) ont été organisés par le SDIS Ouest-Lavaux.

Rapport des commandants du district

Il a été organisé par le SDIS Ouest-Lavaux. Les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans le site de Lutry en date du 14 janvier 2016. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, le Maj Pascal Delessert, et l'inspecteur SDIS, le Maj Christian Ménétrety, les ont informés des nouvelles directives de l'ECA.

Acquisition de matériel et équipement



Le SDIS Ouest-Lavaux a fait l'acquisition d'un véhicule d'officier de service pour un montant d'environ CHF 50'000.- ainsi que de matériel afin de renouveler l'équipement personnel, le matériel d'instruction et celui d'intervention.

Locaux caserne

Mise en place dans la caserne de Lutry d'un magasin matériel pour l'ensemble du SDIS Ouest-Lavaux.

Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS Etraz-Région le 30 avril 2016 à Gimel. Lors de cette assemblée, plusieurs concours ont été organisés. Le SDIS Ouest-Lavaux s'est distingué au concours motopompe avec une quatrième place et au concours ARI avec une équipe à la deuxième place. Une équipe de sapeurs-pompiers a participé au gymkhana en catégorie d'âge des moins de 30 ans, soit « Les Suzeurs » Cyril Stuber et Mathias Dupertuis, qui ont remporté une magnifique 3^e place.

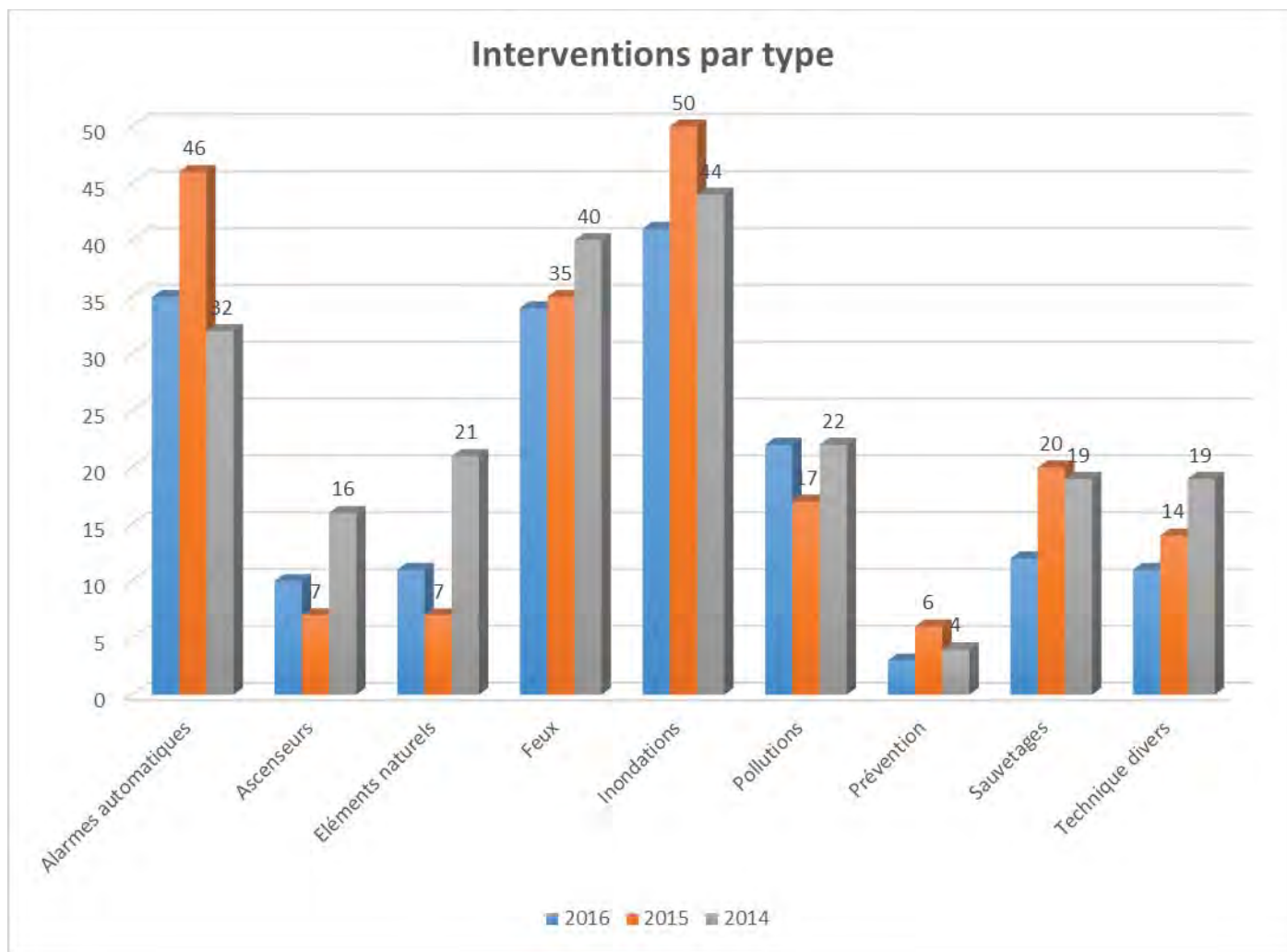
Démissions et départs

Plusieurs officiers, sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus ont reçu un diplôme de la FVSP.

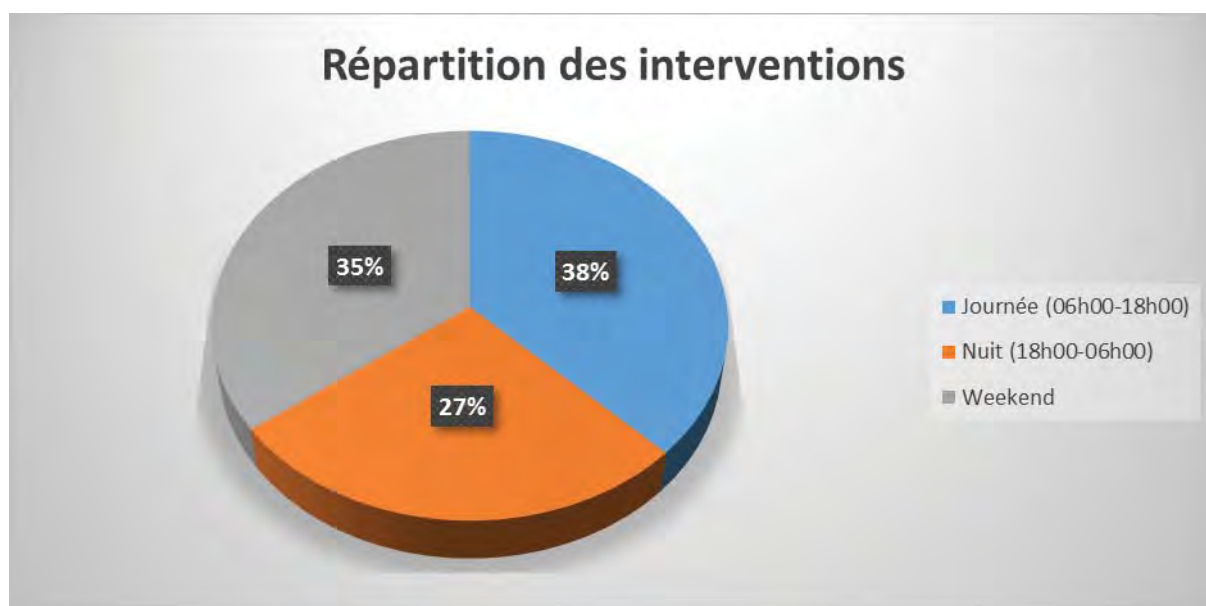
Interventions



En 2016 le SDIS Ouest-Lavaux est intervenu à **179** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :



Répartition des interventions dans le temps



Activités sportives

Le SDIS Ouest-Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales des 4 communes.

Afin que les pompiers puissent se préparer physiquement, une salle de gym a été mise à disposition des membres du SDIS.

Mise à disposition du personnel du SDIS Ouest-Lavaux

Comme chaque année, le SDIS Ouest-Lavaux met du personnel à la disposition des communes pour garantir la sécurité lors de diverses manifestations, notamment :

- 1er août sur les quatre Communes
- Course à travers Pully
- Festival Pully-Québec
- Marathon de Lausanne
- Encaissement des entrées lors de la Fête des Vendanges de Lutry
- Organisation du parcage lors de manifestations sur les Communes de Paudex et Belmont.

SERVICES INDUSTRIELS

PREAMBULE

Les Services industriels de Lutry assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des énergies, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également des réseaux de l'éclairage public et de la défense incendie.

Le service se compose de 2 entités distinctes, à savoir **l'administration** qui compte 8 collaborateurs et collaboratrices y compris l'apprentie et **l'exploitation** avec 10 collaborateurs et collaboratrices. L'organisation administrative est maîtrisée et répond en tous points à notre système qualité ISO.

Durant l'année 2016, le personnel des SILy a reçu différentes formations comme par exemple :

- Formation interne pour le service de piquet eau (cas pratiques, automatismes, etc.)
- Formations techniques adaptées aux différentes activités professionnelles
- Cours de répétition pour la certification VKR (soudure des tuyaux PE et PVC)
- Travaux en hauteur et utilisation de la nacelle
- Cours pour l'utilisation de véhicule tractant une remorque
- Sensibilisation aux dangers de l'amiante et protections en cas de manipulation
- Cours samaritains : refresh pour le BLS-AED (Basic Life Support et Automated external defibrillator)

MANIFESTATIONS

Journées de la mobilité

En 2016, les Services industriels ont organisé avec les Services industriels de Lausanne les « journées de la mobilité » qui se sont déroulées à Lutry les 30 septembre et 1^{er} octobre sur la Place des Fêtes. Hôte d'honneur : Solar Impulse avec une exposition itinérante et une conférence sur le périple de l'avion solaire autour du monde.



Marché de Noël

Fidèles au marché de Noël, les Services industriels ont non seulement alimenté et éclairé les différents exposants, mais ils ont également été disponibles pour leur clientèle et réchauffé certains en leur fournissant gratuitement boissons et petites collations.



ADMINISTRATION

Secrétariat

Les cinq collaboratrices du service assurent les activités du secrétariat : facturation, déménagements, contentieux, gestion administrative du stock, des équipements de comptage, des contrôles périodiques et des dossiers OIBT, entre autres. Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité se font à des fréquences diverses, soit:

- Mensuellement pour les chantiers et les Gros Consommateurs
- Tous les deux mois pour le gaz
- Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC
- Annuellement pour les autres consommateurs

Nous pouvons mentionner avec satisfaction que le partage des applications bureautiques avec les autres services communaux fonctionne sans problème ; la disponibilité reste bonne.

La relève annuelle a été reconduite avec l'aide de 3 temporaires permettant de raccourcir la période de relevés. De nouveaux appareils de relève (TSP) ont été mis en service fin août et ont pu être utilisés pour la relève annuelle. Ces derniers fonctionnent selon les critères définis et à notre grande satisfaction.

Factures de consommations – Contentieux

En octobre 2016, nous avons émis 6'220 factures de décomptes, ce qui représente environ 2.5 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 6.9 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ CHF 650'000.-. Durant l'année 2016, notre secrétariat a émis 3'501 rappels, effectué 9 coupures et 4 réquisitions de poursuites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'Eclairage Public et le remplacement de compteurs d'eau. En 2016, c'est un montant global de près de CHF 920'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subvention pour un montant de CHF 57'660.-. Les chantiers subventionnés en 2016 ont été les suivants :

➤ Chemin des Chênes et du Chaney	CHF 20'452.-
➤ Sermotier, Savuit, Bossières	CHF 27'673.-
➤ Chemin du Creux-de-Corsy	CHF 2'095.-
➤ Champ-Maffrey	CHF 7'440.-

Contrôle des installations OIBT

La tâche des SILy concernant le contrôle des installations selon l'Ordonnance des Installations Basse Tension (OIBT) consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système SAP. Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2016, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours ; 139 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 111 premiers rappels et 106 deuxièmes rappels. 165 demandes ont pu être clôturées durant l'année ; 2 dénonciations à l'Inspection Fédérale ont été effectuées.

SYSTEME QUALITE

Mise à jour du manuel en version ISO 9001:2015

Afin de répondre aux nouvelles demandes de la norme ISO 9001 version 2015, nous avons réalisé la mise à niveau de notre manuel de management et ce travail nous a amenés à effectuer les travaux ci-dessous.

Analyse stratégique (SWOT)

Cette analyse a permis de formaliser un grand nombre de points connus par la direction. Le fait de les avoir formalisés permet d'être beaucoup plus attentifs sur les mesures à prendre, et surtout celles qui sont à surveiller tout au long de l'année.

Parties intéressées

La seconde demande à laquelle nous avons également répondu est la formalisation des parties intéressées avec des modalités de collaboration pour chacune de ses parties. Cette démarche nous a également fait réaliser le grand nombre d'acteurs qui nous entourent et avec lesquels nous devons bien gérer les relations.

Analyse de risques des processus

Pour terminer cette démarche en relation avec cette nouvelle version de la norme, nous avons réalisé une analyse de risques, avec les mesures qui vont nous permettre de poursuivre l'évolution de notre service. Cela nous a permis de mesurer l'importance de formaliser, planifier et conduire ces mesures.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseaux. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

Bureau de projets

En 2016, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont :

- Migration du système de téléaction (supervision et commande des réseaux)
- Etude de l'implantation de nouvelles sous-stations, Brûlées, Petite-Corniche
- Planification et implémentation du système d'écoute du réseau d'eau (LORNO)
- Evaluation des possibilités d'extension du réseau du gaz (PDDG)
- Mise à jour de l'autocontrôle pour les sources du Jorat
- Analyse et opportunités pour accéder à la certification Cité de l'énergie pour la Commune de Lutry

Installation photovoltaïque du Grand-Pont

En 2016, la production de notre installation photovoltaïque a atteint 24'078 kWh, soit une valeur légèrement inférieure à 2015 (29'313 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne calculée lors du projet était de 25'750 kWh pour les 2 premières années. Toute la production est injectée sur le réseau et l'énergie est rémunérée par la RPC du Pont Vaudois.

L'installation du collègue des Pâles, d'une puissance de 12 kW a réinjecté 49 kWh sur le réseau depuis le mois de juin 2016.

La production solaire totale annuelle sur la Commune s'est montée en 2016 à 514'419 kWh, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à 2015. Cette production représente le 1,2% de l'énergie totale distribuée par les SILy.

Bureau d'infographie

Le service de l'infographie a procédé cette année à d'importantes mises à jour des plans pour les sources du Jorat (zones, numérisation de plans, et relevés sur site). Au vu de l'excellente prise en main des tablettes pour la consultation des plans réseaux, certaines données ECA ont été implémentées dans la base de données et une documentation technique complète, précédemment sous forme papier, a été introduite dans les différentes tablettes, offrant ainsi un outil très performant à l'ensemble du personnel de l'exploitation.

EXPLOITATION

Personnel d'exploitation

L'année 2016 a été marquée par le départ d'un employé du service de l'électricité ; son remplacement par une jeune électricienne de réseau s'est fait dans d'excellentes conditions. Le taux d'absentéisme reste faible pour l'administration, en revanche pour l'exploitation, nous avons été contraints d'engager en fin d'année une personne pour une durée déterminée au service de l'eau pour pallier à une longue absence pour maladie d'un des employés. Ce jeune monteur polyvalent en recherche d'emploi a effectué des tâches aussi bien pour le service de l'eau que pour celui de l'électricité.

Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le domaine de l'électricité, plusieurs gros chantiers ont été entrepris cette année, à savoir le remplacement des relais de protection du réseau moyenne tension (MT), l'aménagement des énergies pour le nouveau PPA des Brûlées, l'enterrement d'une ligne aérienne basse tension (BT) au Daley.

Concernant l'entretien et le renouvellement des infrastructures, nous pouvons mentionner le remplacement de câbles BT, de postes de distribution et de raccords privés dans le cadre de chantiers communs avec le service des Travaux ou en synergie avec le réseau d'eau potable ; nous pouvons citer, entre autres, les chantiers de la Route de la Croix, de la Route des Monts-de-Lavaux, de la Petite-Corniche.

Les tableaux de distribution BT des sous-stations de la Duboule et des Blanchettes ont été modernisés. Suite à une légère fuite d'huile au niveau de la cellule MT de la station des Blanchettes, celle-ci a été envoyée chez le fournisseur pour révision.



Pose de tubes pour l'alimentation de la nouvelle sous-station du Vallon

Réseaux d'eau et de gaz



Pose de conduites d'eau ch. de Mourat

Dans le domaine de l'eau, plusieurs chantiers ont été réalisés durant l'année, comme par exemple : Route de la Croix, Route des Monts-de-Lavaux, haut du chemin de Mourat pour ne citer que les plus importants. Le personnel de l'exploitation eau a été fortement sollicité, spécialement en cette fin d'année.

Le nombre de fuites (27) sur le réseau d'eau est en légère baisse en comparaison avec 2015 (34). Ces fuites concernent aussi bien les branchements privés que les conduites du réseau de distribution.



Pose de conduites d'eau rte Mts-Lavaux

Un gros travail a été effectué aux sources du Jorat, comme par exemple le balisage des zones S1, le repérage des conduites par GPS, la modernisation de certains tronçons de conduite et l'entretien des captages.



Remplacement de conduites aux sources du Jorat

Réseau de bornes hydrantes (défense incendie)

En plus de l'entretien des bornes hydrantes réalisé par notre prestataire et fournisseur Hinni, nous avons effectué l'adaptation de 127 bornes dans le but de les adapter à notre système d'écoute du réseau d'eau (LORNO) ; échange de la bride, pose d'une antenne-répéteur, rehaussement et échange de la tige du palier, révision complète. Ce système devrait être opérationnel en avril – mai 2017.

Service de piquet

En 2016, les collaborateurs assurant le service de piquet ont à nouveau dû faire preuve de flexibilité. En effet, les longues absences pour cause de maladie de deux collaborateurs de l'équipe de l'eau et de l'électricité ont modifié le planning prévu en début d'année.

Pannes

L'entretien planifié et régulier durant l'année porte ses fruits et limite au maximum les interventions d'urgence, voire les interruptions de fourniture des énergies.

En revanche, un relais de protection du transformateur de la station des Blanchettes a déclenché, provoquant une interruption de fourniture d'électricité. Un câble moyenne tension a été endommagé par une entreprise de génie civil sur la route de la Conversion, heureusement sans influence pour les consommateurs ; le câble a pu être réparé.

Interventions en 2016 :

Réseau d'eau	19
Réseaux électriques MT/BT	21
Eclairage Public	9
Gaz	0
Téléaction	6
Divers	<u>5</u>
Total	<u>60</u>

Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus. Ce ne sont pas moins de 46'000 km qui ont été parcourus par l'ensemble des véhicules en 2016.

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	28'927	14.12.2016	Bon
VW T5 double cabine	2009	76'479	18.03.2014	Bon
VW Caddy blanc	2012	56'325	21.11.2016	Bon
VW Transporter	2012	17'012	19.12.2016	Bon
Subaru Legacy	2003	80'180	06.01.2017	Bon
Renault Kangoo	2015	16'379	02.02.2015	Très bon
Mercedes 316BT 4x4	2015	9'678	02.03.2015	Très bon

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN : RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Rte de la Croix	Remplacement de conduite (440 m.), reprise des bordiers.
Rte de la Petite-Corniche 15-17	Remplacement de conduite (70 m.), reprise des bordiers.
Ch. de Mourat Nord, étape 2	Remplacement de conduite (140 m.), reprise des bordiers.
Rte des Monts-de-Lavaux	Remplacement de conduite (350 m.), reprise des bordiers.
Sources du Jorat	Remplacement de conduite (335 m.).

Au total, ce sont 1'335 m. de conduites qui ont été remplacées, soit 2.44 % du réseau d'eau.

Entretien du réseau

- ✓ 13 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (+ 5)
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de réseaux sur réseau P1 à P5.
- ✓ Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- ✓ Recherches et aide à la réparation de fuites chez des clients : 14
- ✓ Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ 27 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- ✓ Compteurs de chantier : pose et dépose de 34 pièces.
- ✓ Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- ✓ Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- ✓ Arrêts d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- ✓ Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- ✓ Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 32
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- ✓ Poses de conduites pour alimentation provisoire : 6

Divers

- ✓ Echanges périodiques de compteurs : 108
- ✓ Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.

- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- ✓ Mise en place de la consultation des plans sur iPad avec l'infographie.
- ✓ Organisation et formation du personnel de piquet
- ✓ Mise en place d'une écoute permanente de réseau (système Lorno)

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Chemin de Mourat Nord Extension du réseau : 130 m. (attente).

Divers

- ✓ 1 mise en service de nouvelle prise.
- ✓ Relevés bimestriels des compteurs.
- ✓ Consolidation des introductions existantes.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

Chemin du Daley	Mise en souterrain de ligne aérienne BT, pose d'un nouveau PD, reprise des bordiers
Route de la Croix	Pose de nouveaux tubes BT, échange câble BT, reprise des bordiers.
Rte Petite-Corniche 15-17	Pose de nouveaux tubes BT, échange câble BT, reprise des bordiers.
Ch. de Mourat Nord, étape 2	Pose de nouveaux tubes BT, échange câble BT, pose d'un nouveau PD, reprise des bordiers.
Rte des Monts-de-Lavaux	Pose de nouveaux tubes BT, échange 2 câbles BT, échange d'un PD, modernisation de 2 PD, reprise des bordiers.
Ch. Vallon – PPA les Brûlées	Extension nappe BT et MT pour alimentation PPA futur, implantation d'une nouvelle station MT (en cours, 80 %).
ST Duboule	Remplacement tableau BT.
ST Marionnettes	Remplacement tableau BT et cellules MT après avarie.

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- ✓ Nettoyage et entretien des stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau MT.
- ✓ Etiquetage des stations et PD.
- ✓ Contrôle du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.
- ✓ Contrôle par caméra thermique des stations et tableaux BT.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ Nouvelles introductions : 27
- ✓ Transformations introductions : 15
- ✓ Montage et démontage des fêtes du 1^{er} Août et Sauvetage.
- ✓ Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- ✓ Montage et démontage de la fête des commerçants.
- ✓ Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 67
- ✓ Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes : 46

Divers

- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- ✓ Contrôles installations photovoltaïques avant mise en service : 13
- ✓ Sorties matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations.
- ✓ Echanges périodiques et par sondage de compteurs : 177
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 12 semaines.
- ✓ Echange des plaques d'identification des mâts de lignes aériennes MT et BT.

Eclairage public (EP)

Les travaux liés au préavis 1211/2015 sont toujours en cours. Les tronçons qui ont fait l'objet de remplacement de luminaires en 2016, sont énumérés ci-dessous.

Chantiers effectués et en cours

Rte des Mts-de-Lavaux Ouest	Déplacement et ajouts de luminaires dans le cadre de travaux d'aménagement routiers
Bourg de Lutry	Remplacement de 200 lanternes par un prestataire de service.
Préavis EP 2015	Remplacement des luminaires Montmartre (en cours 30 %).
Crêt-Ministre/Crêt-des-Pierres	Remplacement de 8 mâts défectueux, extension de réseau ajout de 5 éclairages supplémentaires.
Ch. de Converney PD 44	Modernisation du tableau EP.

Entretien de l'éclairage public

Divers endroits	Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres. Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
Divers endroits	Réparations suite à des actes de vandalisme.
Décorations de Noël	Dépannage et remplacement de guirlandes défectueuses.
Tout le territoire	Contrôle du fonctionnement des lampes par secteur, toutes les deux semaines.

Divers

Contrôle OICF des 5 ans	Environ 40 % effectués, soit plus de 600 luminaires.
--------------------------------	--

Télécommande et téléaction

Téléaction - Entretien et divers

- Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.
- Recherche de pannes de communication.
- Contrôle de fonctionnement après panne ou alarmes diverses.
- Mise à jour des caractéristiques hardware et des comportements.
- Contrôle et suivi du projet de migration su Lynx 6.1.

Télécommande – Entretien et divers

Voisinand 2 : Echange d'alimentations.
 Remplacement (en cours) de l'extraction des rapports hebdomadaires par un système d'interrogation des données.

Formation continue.

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **40.75 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2016 s'est élevé à **8'896 kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2016 s'élève à **1'070'065 m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une légère augmentation des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons également une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

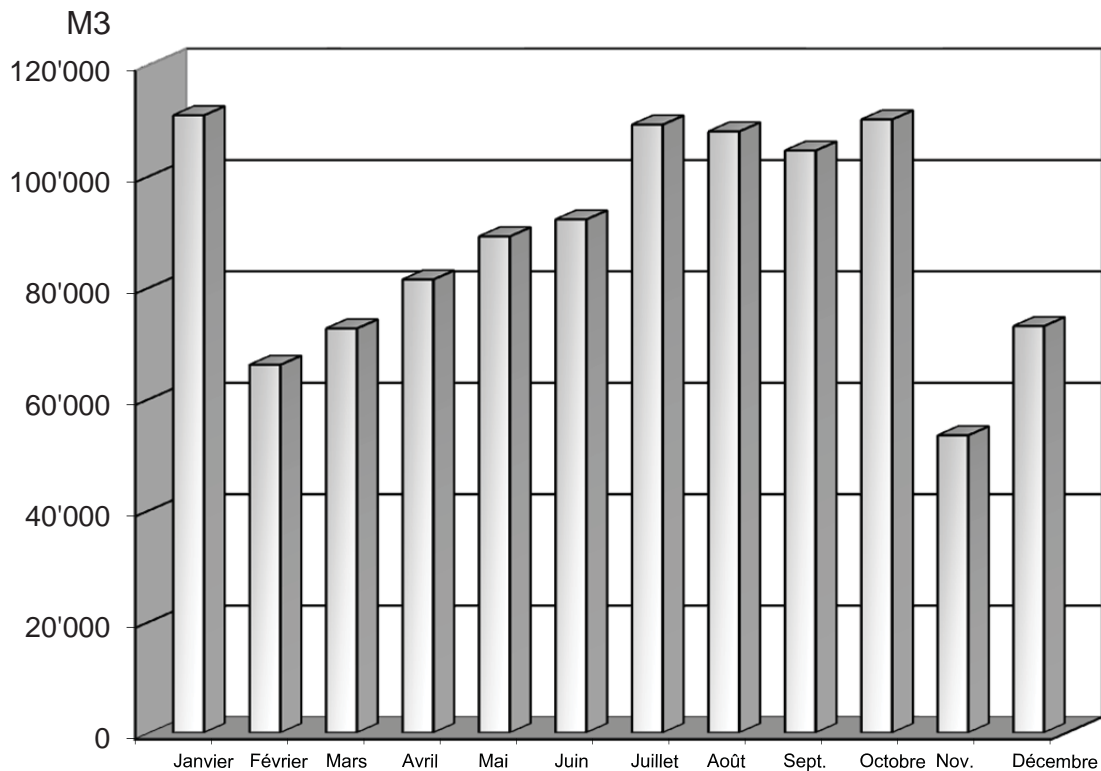
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, nous ne connaissons pas encore les comptes mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau_(graphique ci-dessous)

Année 2016	Achat (m ³)
Janvier	110'826
Février	66'042
Mars	72'568
Avril	81'355
Mai	89'097
Juin	92'142
Juillet	109'159
Août	107'927
Septembre	104'501
Octobre	110'083
Novembre	53'381
Décembre	72'984
Achat annuel total d'eau en m³	1'070'065

ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2016

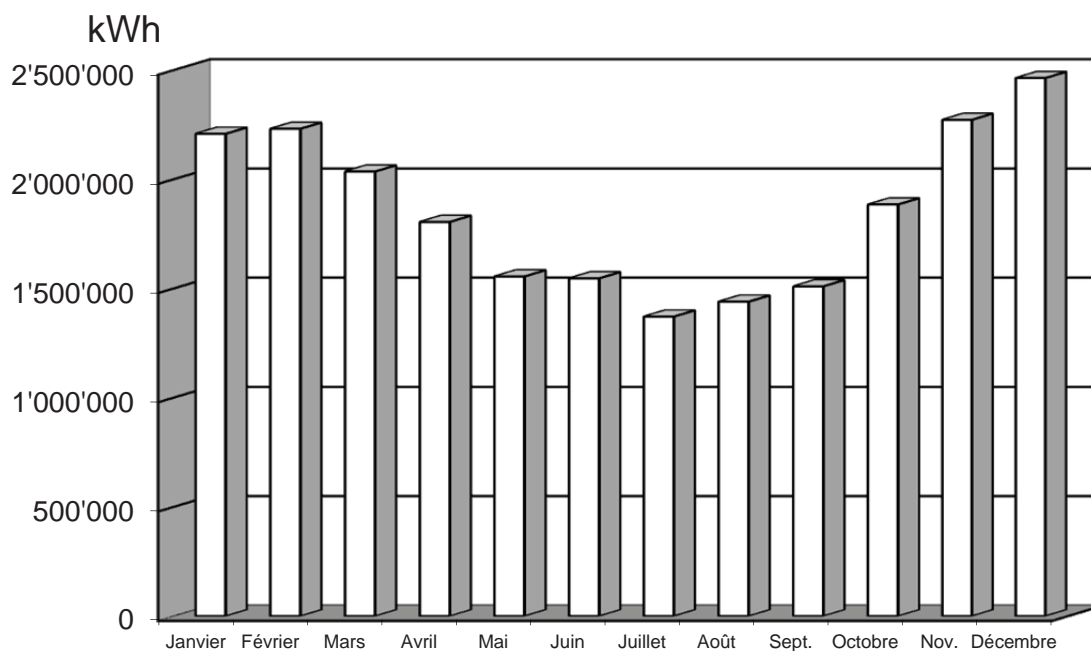


CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique Heures Pleines (HP)

Année 2016	kWh heures pleines
Janvier	2'208'574
Février	2'231'475
Mars	2'035'663
Avril	1'804'988
Mai	1'555'229
Juin	1'546'643
Juillet	1'371'367
Août	1'439'755
Septembre	1'509'928
Octobre	1'884'773
Novembre	2'272'481
Décembre	2'463'867
Energie haut tarif totale achetée	22'324'743

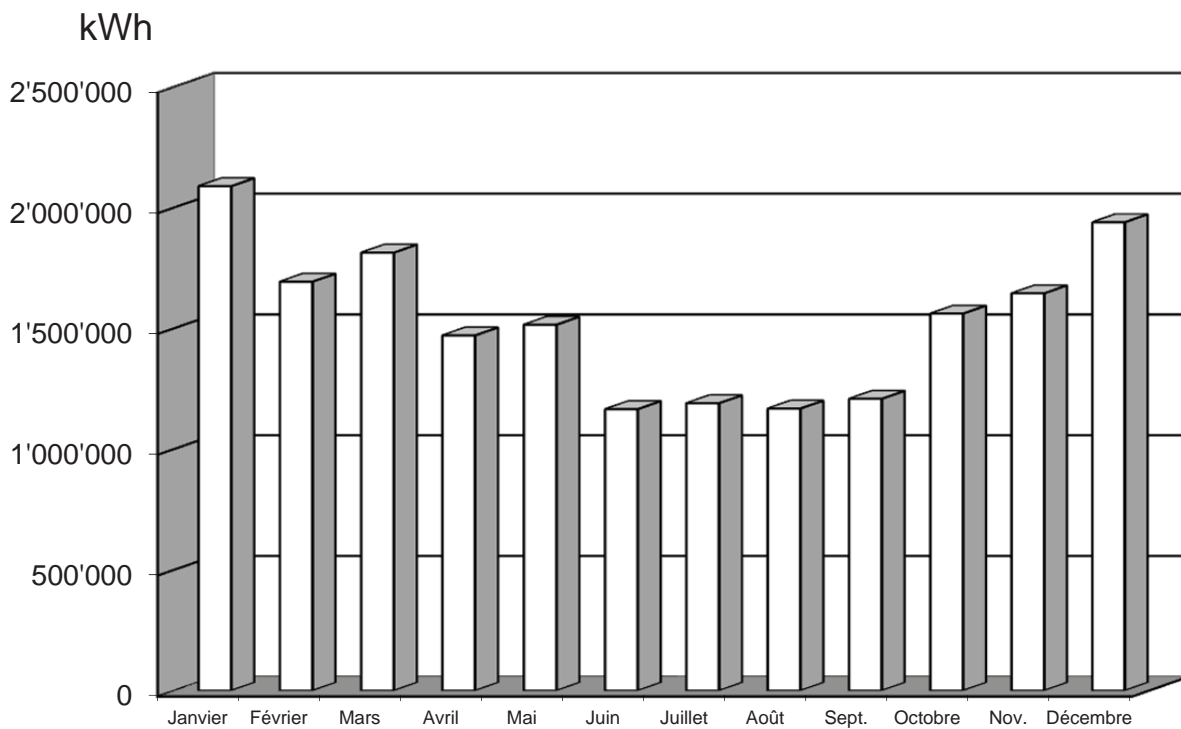
ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2016 HEURES PLEINES



Achat d'énergie électrique Heures Creuses (HC)

Année 2016	kWh heures creuses
Janvier	2'088'072
Février	1'692'495
Mars	1'812'842
Avril	1'470'141
Mai	1'514'463
Juin	1'164'883
Juillet	1'189'319
Août	1'167'319
Septembre	1'207'572
Octobre	1'560'420
Novembre	1'644'324
Décembre	1'938'582
Energie bas tarif totale achetée	18'450'432

ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2016 HEURES CREUSES

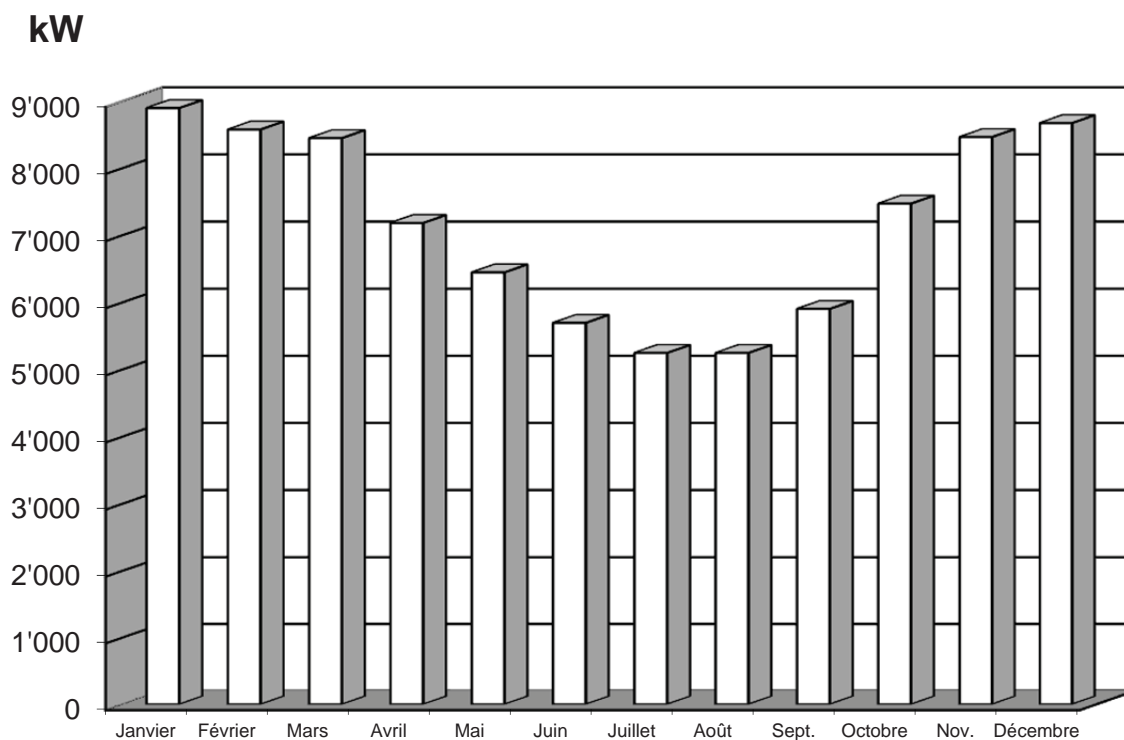


Appel en puissance (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

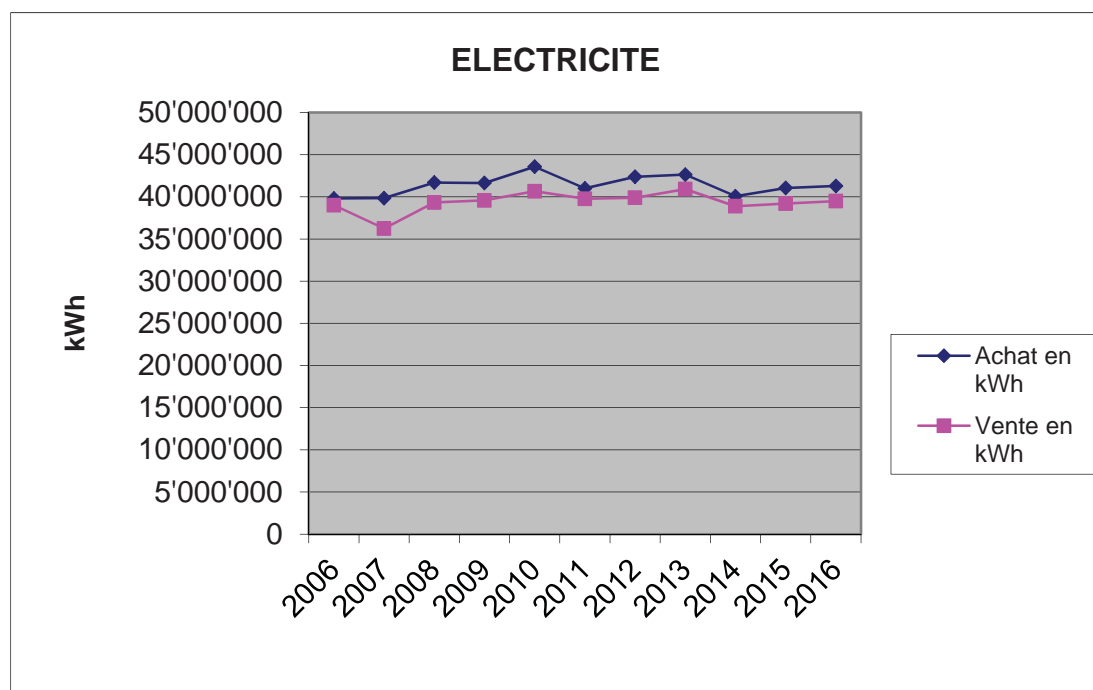
Année 2016	Puissance (kW)
Janvier	8896
Février	8576
Mars	8448
Avril	7184
Mai	6448
Juin	5696
Juillet	5248
Août	5248
Septembre	5904
Octobre	7472
Novembre	8464
Décembre	8672
Puissance annuelle totale mesurée	86256

APPEL EN PUISSANCE EN 2016



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2006-2016

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'635'667	40'914'073
2014	40'069'936	38'890'895
2015	41'051'230	39'202'023
2016	41'289'594	39'500'000 (estimé)



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2006-2016

Années	Achat en M3	Vente en M3
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	830'538
2014	983'802	823'304
2015	1'024'720	917'532
2016	1'070'065	955'000 (estimé)

